

بنك الجزائر



**RAPPORT ANNUEL 2015**  
**EVOLUTION ECONOMIQUE**  
**ET MONETAIRE EN ALGERIE**

Novembre 2016




**RAPPORT ANNUEL 2015**  
**EVOLUTION ECONOMIQUE**  
**ET MONETAIRE EN ALGERIE**

# **SOMMAIRE**



<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>p.4</b>
<b><u>CHAPITRE I :</u></b>	
<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....</b>	<b>p.8</b>
<b><u>CHAPITRE II :</u></b>	
<b>ACTIVITE ECONOMIQUE.....</b>	<b>p.20</b>
<b><u>CHAPITRE III :</u></b>	
<b>EVOLUTION DES PRIX.....</b>	<b>p.32</b>
<b><u>CHAPITRE IV :</u></b>	
<b>BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE     GLOBALE ET TAUX DE CHANGE.....</b>	<b>p.42</b>
<b><u>CHAPITRE V :</u></b>	
<b>FINANCES PUBLIQUES.....</b>	<b>p.56</b>
<b><u>CHAPITRE VI :</u></b>	
<b>INTERMEDIATION ET     INFRASTRUCTURE BANCAIRE.....</b>	<b>p.65</b>
<b><u>CHAPITRE VII :</u></b>	
<b>CONTRÔLE ET SUPERVISION BANCAIRE.....</b>	<b>p.88</b>
<b><u>CHAPITRE VIII :</u></b>	
<b>POLITIQUE MONETAIRE.....</b>	<b>p.99</b>
<b><u>ANNEXE :</u></b>	
<b>TABLEAUX STATISTIQUES.....</b>	<b>p.111</b>



## INTRODUCTION

*En 2015, l'économie mondiale, qui s'était quelque peu raffermie l'année précédente, s'est caractérisée globalement par un relatif ralentissement du rythme de croissance, avec la persistance de disparités selon les régions et les pays : croissance toujours molle dans les pays avancés, malgré les bonnes performances de l'économie américaine et une relative reprise dans la zone euro ; poursuite de l'essoufflement dans les économies émergentes, notamment en Chine ; net recul de la croissance en Afrique Sub-Saharienne et, généralement, performances moindres au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'inflation est restée globalement modérée, mais généralement faible, voire très faible, dans les pays avancés, avec une persistance des risques de déflation dans la zone euro.*

*Dans ce contexte de fragilité de l'activité économique mondiale, le commerce extérieur a poursuivi son ralentissement et les prix mondiaux des matières premières ont fortement baissé. En particulier, les prix du pétrole ont chuté de près de moitié, en moyenne sur l'année. Dans les pays avancés, les politiques monétaires sont restées très accommodantes, bien qu'avec des divergences d'orientation, guidées par des perspectives de resserrement aux Etats-Unis et davantage d'assouplissement dans la zone euro. Ces divergences ont alimenté les évolutions dans les marchés de change, qui ont vu, notamment, le dollar s'apprécier fortement vis-à-vis de l'euro.*

*Dans la situation de dépendance de l'économie nationale aux ressources issues de l'activité dans le secteur des hydrocarbures, la chute des prix du pétrole, à partir de juin 2014 et tout au long de l'année 2015 (-47,1 %), a constitué un choc d'une ampleur considérable sur l'économie nationale, principalement sur les finances publiques et les comptes extérieurs.*

*Le déficit budgétaire a plus que doublé en 2015, pour s'établir à 15,4 % du PIB, et son financement a nécessité, pour la deuxième année consécutive, le recours à des prélèvements conséquents, à hauteur de 53 % sur l'encours, à fin 2014, des épargnes financières de l'Etat auprès de la Banque d'Algérie (Fonds de régulation des recettes, FRR).*

*De même, le compte courant de la balance des paiements a vu son déficit passer de 4,4 % du PIB en 2014 à 16,5 % en 2015, entraînant un déficit du solde global de 16,7 % du PIB (2,8 % en 2014). En conséquence, les réserves de change, dont l'encours avait déjà baissé de 194 milliards de dollars à fin 2013 à 178,9 milliards de dollars à fin 2014, ont encore baissé pour atteindre 144,1 milliards de dollars à fin 2015.*

*Cependant, l'accumulation antérieure d'épargnes financières et de réserves de changes importantes a permis d'amortir l'impact de la forte chute des prix du pétrole sur l'activité économique et l'emploi, notamment à travers le maintien d'un niveau de dépenses publiques élevé.*

*Ainsi, l'expansion de l'activité économique s'est poursuivie en 2015 au même rythme qu'en 2014, grâce notamment à la croissance de la demande intérieure, qui a tiré celle des différents secteurs d'activité hors hydrocarbures de l'économie nationale, et au rebond, quoique timide, de l'activité dans le secteur des hydrocarbures après près de neuf années de récession.*

*Dans la sphère monétaire, le choc pétrolier a marqué un tournant dans l'évolution de certains agrégats par rapport à la longue période 2001-2014, caractérisé par l'amenuisement progressif de l'excès de liquidité bancaire et, corrélativement, un moindre recours à son absorption dans le cadre de la conduite de la politique monétaire. Cependant, le financement de l'économie a continué son expansion à un rythme soutenu, l'activité bancaire est demeurée rentable et le système bancaire est resté stable et solide, comme en témoignent les indicateurs financiers pertinents.*

*En matière d'inflation, bien que l'expansion monétaire, mesurée par la croissance de l'agrégat M2, ait été quasi nulle en 2015, la désinflation des années 2013 et 2014 s'est interrompue. L'inflation,*

*en rythme annuel moyen, est de nouveau croissante, à 4,8 % à fin 2015, et sa composition reflète son caractère structurel, l'inflation sous-jacente égalant l'inflation globale.*

*Enfin, la flexibilité du taux de change du dinar, en contexte de choc externe - et de son impact sur les fondamentaux de l'économie - et de volatilité accrue sur les marchés de change internationaux, s'est traduite par la dépréciation de la monnaie nationale, notamment vis-à-vis du dollar US et, dans une moindre mesure, vis-à-vis de l'euro.*

*Le présent rapport de la Banque d'Algérie analyse les principales évolutions macroéconomiques, financières et monétaires de l'année 2015. En particulier, le rapport met en évidence l'impact de la forte chute des prix du pétrole sur les équilibres macroéconomiques ainsi que les mesures de politiques économiques, tant conjoncturelles que structurelles, pour y faire face.*

**CHAPITRE I :**  
**ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

## **CHAPITRE I :**

### **ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

Après s'être modérément raffermie en 2014, l'activité économique mondiale a connu de nouveau un relatif ralentissement en 2015, reflétant, dans une large mesure, la poursuite de l'essoufflement des économies émergentes, notamment de l'économie chinoise, la faible croissance du commerce mondial et la persistance de la fragilité de la reprise dans les pays avancés. Au sein de ces derniers, les performances en matière de croissance économique sont restées inégales et ont varié selon les régions et les pays, bien qu'à un moindre degré que l'année précédente. Aux Etats-Unis, le taux de croissance s'est stabilisé à son niveau de l'année d'avant, alors que la zone euro a enregistré une meilleure performance que celle de l'année 2014, réduisant ainsi la divergence des trajectoires de croissance observée ces dernières années entre la zone et les Etats-Unis. Néanmoins, la croissance dans la zone est demeurée relativement faible. Elle a connu un fléchissement notable au Royaume Uni et au Canada et n'a repris que très faiblement au Japon. Dans l'ensemble, les pays émergents et en développement ont enregistré une performance moindre que celle de l'année précédente, prolongeant ainsi le trend baissier de ces dernières années. Globalement, cependant, le taux de croissance de ce groupe est resté relativement élevé, bien que présentant de larges disparités entre pays. Dans les pays à faible revenu, notamment en Afrique Sub-Saharienne, la croissance a nettement reculé. Au moyen Orient et en Afrique du Nord, elle s'est relativement stabilisée, mais à un faible niveau, quelque peu inférieur à celui enregistré l'année précédente.

Dans ce contexte de fragilité de l'économie mondiale en 2015, le rythme de croissance des échanges commerciaux mondiaux s'est encore affaibli et les prix des matières premières sont demeurés bas. En effet, les échanges commerciaux mondiaux ont enregistré un taux de croissance de 2,8 % au cours de l'année sous revue, revenant au niveau enregistré en 2012, après avoir atteint 3,4 % en 2013 et 3,5 % en 2014. Ce nouveau fléchissement du taux de croissance des échanges commerciaux mondiaux en 2015 s'explique, principalement, par la poursuite de la baisse des échanges commerciaux extérieurs dans les économies émergentes, notamment une diminution importante du volume des importations en Chine, au Brésil, en Russie et dans nombre de pays exportateurs de matières premières confrontés à des difficultés macroéconomiques. La persistance de l'atonie de la demande dans la zone euro a également pesé sur la croissance du commerce mondial. Ces évolutions viennent accentuer le trend structurel qui sous-tend l'évolution du commerce



mondial depuis quelques années et qui se caractérise par une forte chute de son élasticité par rapport au produit intérieur brut (PIB) mondial. Globalement, les exportations et les importations des pays avancés, en 2015, se sont accrues de 3,4 % et 4,3 % respectivement (contre 3,5 % en 2014), alors que les taux de croissance de ces agrégats se sont davantage repliés dans les pays émergents et en développement, soit 1,7 % pour les exportations (contre 3,1 % en 2014) et 0,5 % pour les importations (contre 3,7 % en 2014).

La faiblesse de l'activité économique mondiale, notamment la poursuite du ralentissement de l'activité économique en Chine, a continué à fortement peser sur les prix des matières premières. Les prix mondiaux du pétrole ont subi les plus fortes pressions à la baisse, le prix du Brent passant de 110 dollars le baril à mi-2014 à moins de 40 dollars à fin 2015. Sur l'année sous revue, le prix moyen du Brent a baissé de 47 % par rapport à son niveau moyen de 2014. Parallèlement, la baisse des prix des matières premières non énergétiques, notamment les produits alimentaires de base et les métaux, ont poursuivi leur baisse, bien qu'à un degré moindre en comparaison à la baisse des prix du pétrole, soit -17,5 % pour l'ensemble de ces produits. Les prix des produits manufacturés n'ont baissé, quant à eux, que de 4 %. Au total, les termes de l'échange sont demeurés défavorables aux pays émergents et en développement (-3,9 % en 2015, après -0,4 % en 2014) et se sont améliorés pour les pays avancés (1,9 % en 2015, après 0,3 % en 2014).

Ce contexte de ralentissement de l'activité économique mondiale et du commerce international est, en outre, resté fragilisé par la persistance de risques, incertitudes et vulnérabilités. Dans nombre de pays avancés, le déficit budgétaire et la dette publique ont continué à afficher de hauts niveaux malgré les efforts de consolidation des récentes années, les taux de chômage sont restés élevés dans beaucoup de ces pays, bien que les performances continuent à être satisfaisantes aux Etats-Unis, au Royaume Uni, au Japon et en Allemagne. En outre, les réformes financières, particulièrement dans la zone euro, demeurent inachevées et les niveaux d'inflation, notamment dans cette zone et au Japon, se sont affaiblis davantage, entretenant les risques de déflation. Dans les pays émergents, les risques liés à la volatilité des flux de capitaux et aux perspectives de durcissement des conditions financières sur les marchés financiers internationaux, notamment en relation avec la normalisation attendue de la politique monétaire aux Etats-Unis, ainsi que le rééquilibrage des modèles de croissance dans ces pays, notamment en Chine, continuent à peser sur les perspectives de croissance.

## I.1 - CROISSANCE ECONOMIQUE

Le taux de croissance de l'économie mondiale en 2015 s'est situé à 3,1 %, en relatif recul par rapport à son niveau de 2014. Au cours de l'année sous revue, la performance des pays avancés a stagné à 1,9 % (1,8 % en 2014). Dans le même temps, le rythme de croissance dans les pays émergents et en développement a poursuivi son repli, atteignant 4,0 % en 2015 contre 4,6 % en 2014 (4,9 % et 5,3 % en 2013 et 2012 respectivement). Au sein des pays avancés, les écarts de performances en termes de croissance économique demeurent importants malgré une relative tendance à la convergence.

Aux Etats-Unis, la reprise de l'activité économique s'est poursuivie au même rythme que celui de l'année précédente, soit 2,4 %, alors que la zone euro a enregistré une meilleure performance qu'en 2014 mais qui reste relativement faible à 1,6 % (contre 0,9 % l'année d'avant), et que l'économie japonaise renoue timidement avec la croissance positive (0,5 %) après le taux de croissance nul de 2014.

La poursuite de la reprise aux Etats-Unis a continué à être principalement soutenue par la vigueur de la consommation privée, elle-même essentiellement alimentée par la bonne tenue des facteurs favorables de l'année précédente, soit : (i) le rythme soutenu de création d'emplois, avec un taux de chômage avoisinant 5 % à fin 2014, considéré comme taux de plein emploi, (ii) la hausse des revenus réels et l'amélioration de la situation patrimoniale des ménages, inhérente à la hausse des prix des actifs et à la baisse sensible de leur désendettement, (iii) des conditions de financement qui demeurent favorables, (iv) le faible niveau des prix de l'énergie et de l'inflation en générale, et (v) la poursuite du renforcement de la confiance des consommateurs. En outre, la reprise soutenue du marché de l'immobilier a encouragé l'investissement résidentiel. Les investissements non résidentiels ont également continué à contribuer à la croissance et ce, malgré l'impact négatif de la baisse des prix du pétrole sur les investissements dans le secteur énergétique, notamment dans la production de pétrole de schiste. En revanche, la contribution des exportations nettes à la croissance économique a été négative, principalement en raison de l'appréciation du dollar américain. Enfin, la politique budgétaire américaine a été quelque peu plus restrictive qu'en 2014. En conséquence, le déficit budgétaire structurel s'est réduit davantage, passant de 4,0 % du PIB en 2014 à 3,5 % du PIB en 2015, portant l'effort cumulé de consolidation budgétaire depuis 2010 à plus de 6 points de pourcentage. Cependant, la dette publique reste très élevée à près de 106 % du PIB à fin 2015.

Dans la zone euro, le rythme de croissance économique s'est quelque peu accéléré en 2015, passant à 1,6 % contre 0,9 % en 2014. Cette accélération a été favorisée par de meilleures performances en matière d'exportations, en contexte de faiblesse de l'Euro, par le faible niveau des cours du pétrole et par une relative amélioration des conditions de financement, soutenue par une politique monétaire très accommodante. Les taux les plus élevés de croissance ont été enregistrés notamment en Allemagne (1,5 %), en Irlande (7,8 %), en Espagne (3,2 %), en Slovaquie (3,6 %), en Slovénie (2,9 %) et au Luxembourg (4,5 %). Dans l'ensemble, le taux de croissance économique dans la zone en 2015 reste, cependant, très modéré et la fragilité de la reprise persiste. La faiblesse et la fragilité de la reprise dans la zone demeurent fondamentalement liées à des facteurs structurels, en particulier (i) la faiblesse de la croissance potentielle, (ii) les taux très élevés d'endettement des secteurs privé et public, (iii) la faiblesse des crédits aux ménages et aux entreprises, malgré une timide amélioration, (iv) les niveaux élevés des taux de chômage, bien qu'ils aient quelque peu reculé depuis 2013 et (v) la persistance de rigidités dans les marchés du travail et des produits. L'orientation de la politique budgétaire dans la zone a été généralement neutre, et donc moins restrictive que les années précédentes. Globalement, le déficit structurel s'est stabilisé à -0,9 % du PIB (-1,0 % du PIB en 2014 et -1,2 % en 2013). Cependant, le niveau de la dette publique reste important, représentant 93,2 % du PIB à fin 2015. Ailleurs, au sein de l'Union Européenne, les économies ont généralement enregistré de bonnes performances, portant le rythme de croissance de l'ensemble de l'Union à 2,0 % en 2015 contre 1,4 % en 2014.

Au Japon, l'activité économique en 2015 a enregistré une légère reprise, portant le taux de croissance à 0,5 % (0 % en 2014). L'atonie de la consommation privée, malgré le faible niveau du taux de chômage et d'un relèvement modéré des salaires, la faiblesse de l'investissement, malgré une moindre imposition et de meilleurs bénéfices, ainsi que le recul de la demande extérieure, notamment asiatique, ont fortement pesé sur la croissance. Au plan budgétaire, le déficit structurel de l'année 2015 a été ramené à 4,9 % du PIB (5,8 % du PIB en 2014). La dette publique demeure, cependant, excessivement élevée, représentant 248,1 % du PIB à fin 2015, en baisse de seulement un point de pourcentage par rapport à l'année précédente (249,1 % du PIB).

L'essoufflement des économies émergentes et en développement amorcé ces dernières années s'est poursuivi en 2015, le taux de croissance économique ralentissant à 4,0 % (4,6 %, 4,9 %, 5,3 %, 6,3 % et 7,4 % en 2014, 2013, 2012, 2011 et 2010 respectivement). Divers facteurs expliquent cette décélération soutenue de l'activité économique au sein de ce large groupe de pays, y

compris des facteurs structurels, la poursuite du fléchissement du rythme d'investissement dans beaucoup de pays émergents, des conditions de financement externes moins favorables que par le passé, la volatilité des flux de capitaux, l'atonie de la reprise dans les économies avancées ou encore la persistance de tensions géopolitiques. Au sein du groupe, les développements au cours de l'année 2015 ont considérablement varié selon les circonstances spécifiques des pays et des régions, notamment en termes de résilience aux chocs externes et de capacité d'ajustement.

Les pays émergents et en développement d'Asie ont continué à enregistrer les taux de croissance les plus élevés, soit 6,6 % en 2015, légèrement en baisse par rapport à 2014 (6,8 %). Parmi ces pays, la Chine enregistre un taux de croissance économique de 6,9 % contre 7,3 % en 2014 (7,7 % en 2013 et 2012, 9,5 % en 2011 et 10,6 % en 2010). La poursuite du ralentissement de l'activité économique chinoise en 2015 reflète, dans une large mesure, l'impact du rééquilibrage en cours de l'économie chinoise, visant le passage progressif d'un modèle basé sur les investissements et les exportations à un modèle tourné vers la consommation interne et les services. En conséquence, la contribution des exportations nettes est devenue de plus en plus négative. Afin d'atténuer l'ampleur de cet impact et amortir l'éventuelle chute brutale de la croissance économique et de l'emploi, des mesures de soutien ont été introduites en 2015, sous forme, notamment, d'accroissement des dépenses d'infrastructure et d'assouplissement de la politique monétaire, après son relatif resserrement l'année précédente. De son côté, l'économie indienne a continué à afficher des résultats remarquables, son taux de croissance atteignant 7,3 % en 2015, après les bonnes performances de 2014 (7,2 %) et de 2013 (6,6 %). La croissance économique dans ce pays a continué à être portée par les réformes structurelles de ces dernières années, essentiellement orientées vers l'encouragement de l'investissement productif et, dans une moindre mesure, par la persistance de la faiblesse des prix de l'énergie et des matières premières. Dans les autres pays de la région, la croissance est généralement restée relativement vigoureuse, bien qu'en retrait par rapport à l'année précédente, particulièrement dans les pays à fortes connections économiques et commerciales avec l'économie chinoise.

Après avoir quelque peu ralenti en 2014, l'activité économique dans les pays émergents et en développement d'Europe s'est nettement raffermie en 2015, le taux de croissance passant de 2,8 % en 2014 à 3,5 % pour l'année sous revue, bénéficiant de la relative reprise dans la zone euro et des cours favorables de l'énergie et des matières premières. Le rythme de croissance a été appréciable dans des pays comme la Hongrie (2,9 %) et la Pologne (3,6 %),

la Roumanie (3,7 %) et la Turquie (3,8 %). En revanche, les faibles niveaux des prix du pétrole et le maintien des sanctions économiques ont continué à fortement impacter l'économie russe. Le rythme de croissance économique dans ce pays s'est ainsi considérablement rétracté en 2015, passant à -3,7 % contre 0,7 % en 2014. L'Ukraine, quant à elle, a continué à subir encore plus durement l'impact du conflit avec la Russie. La croissance a ainsi fortement reculé en 2015, enregistrant un taux de -9,9 % après avoir été de -6,6 % en 2014 et de 0 % en 2013. De manière générale, la Communauté des Etats Indépendants (CEI) a été fortement impactée par ce conflit. Il en a résulté une forte rétraction de la croissance, son taux passant à -2,8 % en 2015 contre 1,1 % l'année précédente.

Dans les pays émergents et en développement d'Amérique Latine et des Caraïbes, la décélération du rythme de croissance économique entamée en 2012 s'est accentuée en 2015, le taux de croissance pour ce groupe de pays se repliant davantage pour passer en territoire négatif, à -0,1 %, contre 1,3 % en 2014 et 3,0 % en 2013. En particulier, le rythme de croissance de l'économie brésilienne, le plus grand pays de la région, a encore nettement fléchi en 2015, atteignant -3,8 % et reflétant, cette année encore, l'accentuation de la faiblesse de la demande interne et externe, notamment en provenance de Chine, les obstacles structurels et d'infrastructure ainsi que la baisse généralisée des prix des matières premières, mais également les incertitudes politiques et les difficultés budgétaires. Des contre-performances similaires ont été également enregistrées dans d'autres pays de la région, en particulier au Venezuela (qui affiche -5,7 % de croissance en 2015, après un taux de -3,9 % en 2014), pendant que d'autres économies, telles que l'économie chilienne, reprennent timidement. En revanche, l'économie mexicaine a continué à réaliser de bonnes performances de croissance (2,5 % en 2015, contre 2,3 % en 2014), tirant profit de la bonne tenue de l'économie américaine, de fondamentaux solides et des faibles niveaux des prix de l'énergie et des matières premières. Il en a été de même pour l'économie péruvienne dont le taux de croissance économique passe de 2,4 % en 2014 à 3,3 % en 2015.

Le rythme de croissance économique dans la région MOANAP (Moyen Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan) s'est encore ralenti en 2015, reculant à 2,5 % contre 2,8 % en 2014. Les pays exportateurs de matière premières, notamment de pétrole, ont continué à subir les retombées de la forte baisse des prix de ces produits sur les finances publiques et les comptes extérieurs. Parmi ces pays, ceux dont la monnaie est liée au dollar américain ont également continué à ressentir l'impact du raffermissement de la monnaie américaine sur la compétitivité de leurs économies et sur l'activité

économique. Les performances des économies de la région ont varié selon les pays, notamment entre pays exportateurs de pétrole et pays importateurs de pétrole. Face à l'impact de la chute des prix des matières premières, particulièrement ressentie par la balance des paiements et les finances publiques, le premier groupe de pays a généralement réagi en réduisant considérablement les dépenses publiques, principalement d'équipement, mais aussi en réduisant les subventions, contrairement à l'année précédente où les coupes budgétaires pro-cycliques, dommageables à la croissance, ont pu globalement être évitées, grâce au recours aux importantes épargnes budgétaires accumulées au cours des années antérieures. La croissance économique dans ces pays a ainsi commencé à ressentir les effets de cette contraction des dépenses publiques. Pour leur part, et bien qu'ils aient continué à bénéficier de la baisse des prix des matières premières, particulièrement du pétrole, les pays importateurs de ces produits ont continué à subir les retombées économiques des conflits dans la région, du recul de l'activité économique dans les pays exportateurs, notamment les pays du GCC (Conseil de Coopération du Golf), et de la faiblesse de l'activité dans la zone euro à laquelle leurs économies sont liées à des degrés divers. Les taux de croissance les plus élevés ont continué d'être enregistrés dans les pays du GCC (3,4 % en Arabie Saoudite, 3,9 % aux Emirats Arabes Unis, 3,3 % au Qatar et 3,2 % au Bahreïn) mais aussi en Afrique du nord (3,8 % en Algérie, 4,5 % au Maroc).

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a continué à fortement subir les retombées de la baisse généralisée des prix des matières premières, des resserrements budgétaires drastiques, de l'atonie de la demande extérieure, notamment en provenance de la zone euro et de la Chine, et des tensions sociales et conflits régionaux. Globalement, la croissance a reculé à 3,4 % en 2015, contre 5,1 % en 2014.

## **I.2 - COURS DES MATIERES PREMIERES ET INFLATION**

La chute des prix des matières premières, en particulier la chute des prix du pétrole à partir du second semestre de 2014, s'est poursuivie de manière soutenue en 2015. La poursuite du ralentissement de l'activité économique dans les pays émergents et la faiblesse de la reprise dans la zone euro, particulièrement, ont négativement pesé sur la demande mondiale de ces produits de base, en contexte d'offre demeurée abondante. En moyenne et sur l'année sous revue, les cours des matières premières hors combustibles, exprimés en dollars, ont enregistré une baisse de 17,5 %, après la baisse de 4 % enregistrée en 2014. Dans ce groupe de produits, la baisse des cours des métaux s'est accentuée, principalement en raison du net affaiblissement de la

demande en provenance de la Chine, qui compte pour près de la moitié de la consommation mondiale de métaux de base et où le ralentissement de l'activité économique s'est poursuivi dans divers secteurs, particulièrement dans le secteur du bâtiment. Cette forte contraction de la demande, conjuguée à une offre mondiale des métaux de base en progression soutenue ces dernières années, en relation avec l'accroissement des capacités mondiales de production, s'est traduite par une chute de 23,1 % des prix de ces matières premières en 2015, après les baisses de 10,3 % en 2014, 4 % en 2013 et 16,8 % en 2012. Les cours des produits alimentaires de base ont, quant à eux, chuté de 13,5 % en 2015, en contexte de conditions climatiques généralement favorables. La même tendance baissière s'est également poursuivie pour les produits manufacturés, bien qu'à un moindre degré (4 %), reflétant l'atonie de la reprise économique dans plusieurs pays et régions du monde.

Les cours des produits énergétiques, pour leur part, ont fortement reculé en 2015, après leur baisse drastique à partir du second semestre de l'année 2014. Sur l'année, les cours du pétrole ont baissé de plus de 47 % en moyenne annuelle par rapport à leur niveau de 2014, après la baisse de 7,5 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2014. A fin 2015, le prix du baril de Brent a affiché un niveau proche de 37 dollars américains, en baisse de 20 dollars américains par rapport à son niveau de fin décembre 2014. Cette évolution abrupte à la baisse résulte de facteurs liés, principalement, à l'abondance de l'offre mondiale mais aussi à la poursuite de la contraction de la demande mondiale de pétrole.

L'inflation dans les pays avancés au cours de l'année sous revue, mesurée par la variation en moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation, est demeurée généralement faible. Elle s'est même affaiblie davantage par rapport à 2014, atteignant 1,1 % en 2015 contre 1,3 % l'année précédente.

Sous l'effet de la baisse des cours des matières premières, notamment du pétrole, et de la fragilité de la reprise économique, la tendance baissière de l'inflation observée dans la zone euro au cours des dernières années s'est poursuivie, le taux d'inflation passant de 0,4 % en 2014 (1,3 % en 2013) à 0 % en 2015, faisant perdurer les risques de faiblesse durable de l'inflation, voire de déflation. Un tel scénario pourrait peser davantage sur les perspectives de reprise économique durable dans la zone, d'autant que la marge de manœuvre de la Banque Centrale Européenne est désormais des plus limitées, son taux directeur étant déjà proche de zéro. La même tendance à la baisse de l'inflation est observée dans d'autres pays avancés. Aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, le taux d'inflation est tombé à 0,1 % en 2015 (1,6 % et 1,5 %, respectivement, en 2014). Au Japon, l'inflation est retombée à 0,8 %,

après avoir rebondi à 2,7 % en 2014 (0,4 % en 2013), suite au premier relèvement du taux de TVA. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation a également eu tendance à baisser, bien qu'elle soit restée élevée ou ait augmenté dans certains pays, à l'exemple de la Russie où le taux d'inflation a grimpé à 15,5 % (7,8 % en 2014), reflétant la récession à laquelle fait face le pays. Dans les pays émergents et en développement d'Asie, le taux est globalement passé de 3,5 % en 2014 à 2,7 % en 2015, la Chine enregistrant un taux de 1,4 %, en baisse par rapport au taux de 2014 (2,0 %) et de 2013 (2,6 %). Dans les pays émergents et en développement d'Amérique Latine et des Caraïbes, le taux d'inflation est passé à 5,5 %, en hausse par rapport à l'année précédente (4,9 %). Au Venezuela confronté à une grave récession (-3,9 % et -5,7 % de croissance économique en 2014 et 2015 respectivement), le taux d'inflation a dépassé 120 % (62 % en 2014). Dans les pays émergents et en développement d'Europe, le taux d'inflation est passé de 3,5 % en 2014 à 2,7 % en 2015. Au Moyen Orient et en Afrique du Nord, l'inflation a également poursuivi sa tendance à la baisse, passant de 6,8 % en 2014 à 5,7 % en 2015. Le taux d'inflation en Afrique subsaharienne a, dans l'ensemble, quelque peu augmenté (7,0 % contre 6,4 % l'année précédente) mais avec de larges variations au sein du groupe.

### **I.3 - POLITIQUES BUDGETAIRE ET MONETAIRE**

En 2015, le rythme de consolidation budgétaire dans les pays avancés s'est décéléré davantage. L'orientation budgétaire demeurant généralement neutre, les déficits structurels n'ont affiché que de légères améliorations (Etats-Unis, zone euro globalement et Japon) ou se sont stabilisés à leurs niveaux de 2014 (Allemagne), voire quelque peu augmenté (Canada). Cette tendance, largement suivie au sein des pays avancés, s'inscrit dans l'objectif de soutenir la reprise économique en cours (Etats-Unis) ou d'en accélérer le faible rythme (zone euro, Japon). Globalement, les efforts de consolidation durant les années précédentes ont permis de réduire substantiellement les déficits budgétaires dans beaucoup de ces pays. Cependant, la dette publique reste généralement élevée (106 % du PIB aux Etats-Unis, 93,2 % du PIB dans la zone euro), voire très élevée, atteignant 248,1 % du PIB au Japon.

Parallèlement aux politiques budgétaires moins restrictives, les conditions monétaires sont restées très accommodantes.

Aux Etats-Unis, la Federal Reserve (FED) avait mis fin, au mois d'octobre 2014, à sa politique d'achats massifs de titres, considérant que la reprise de l'économie et la bonne tenue du marché du travail le permettait. Cela a constitué un premier pas important vers la normalisation de la politique



monétaire, après l'introduction des mesures non conventionnelles pour faire face aux retombées de la crise économique et financière de 2007/2008, notamment sur la liquidité bancaire, et encourager l'octroi de crédits. En 2015, la FED a maintenu les taux des fonds fédéraux dans la fourchette 0 % - 0,25 % jusqu'à mi-décembre, date à laquelle ce corridor de taux a été relevé de 0,25 points de base, pour la première fois depuis fin 2008, portant la fourchette à 0,25%-0,50 %. Ce relèvement avait été anticipé par les marchés et n'avait donc pas entraîné de volatilité. Au total, la politique monétaire est restée largement accommodante en 2015.

Confrontée à l'atonie persistante de la croissance économique et à la faiblesse durable de l'inflation dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) avait introduit, au cours du dernier trimestre de l'année 2014, d'importantes mesures destinées, notamment, à accroître les liquidités sur le marché monétaire et à encourager l'octroi de crédits bancaires. Il s'agissait d'abord de fortes baisses des taux directeurs. Le taux des opérations principales de refinancement est ainsi passé à 0,05 %, celui de la facilité de prêt marginal à 0,30 % et celui de la facilité de dépôt à -0,20 %. La baisse des taux a été suivie du lancement d'opérations de refinancements ciblées à plus long terme (Targeted Longer Term Refinancing Operations) et d'achats d'actifs émis par le secteur privé (Covered Bond Purchase Programme et Asset-Backed Securities Purchase Programme). Jugées insuffisantes, notamment au vu de la persistance de la faiblesse de l'inflation, ces mesures bilanciennes, en contexte de très faible marge de manœuvre en termes de taux, ont été renforcées par de nouvelles actions de la BCE, notamment en introduisant un vaste programme d'achats d'actifs du secteur public et en baissant davantage le taux de la facilité de dépôt -0,30 % afin d'encourager les banques à octroyer des crédits plutôt que de placer leurs liquidités en dépôts. La BCE a également annoncé son intention de maintenir, voire renforcer, le caractère accommodant de la politique monétaire de la BCE aussi longtemps et autant que nécessaire.

Au total, bien que la politique monétaire de la FED et celle de la BCE soient toutes deux restées très accommodantes, leurs orientations prospectives ont suivi des trajectoires divergentes, en phase avec leurs situations économiques, d'inflation et de marché du travail. Ainsi, pendant que la FED a entamé la normalisation de sa politique monétaire (arrêt du programme d'achats massifs de titres et relèvement du corridor de taux directeurs), la BCE a introduit de nouvelles mesures d'élargissement des conditions monétaires accommodantes (élargissement des programmes d'achats massifs de titres et baisse des taux directeurs).

Au Japon, tout comme aux Etats-Unis et dans la zone euro, la politique monétaire est restée très accommodante, la Banque du Japon ayant maintenu son programme d'assouplissement des conditions d'octroi de liquidités et son taux directeur dans la fourchette comprise entre 0 et 0,1 %, face à la faiblesse de la croissance et de l'inflation et malgré un marché du travail serré. Dans les pays émergents, les politiques monétaires ont emprunté des directions différentes selon les circonstances des pays. Ainsi, certains pays exportateurs de produits de base ont augmenté leurs taux d'intérêt directeurs, en réponse à la dépréciation de leurs monnaies (Mexique, Chili, Afrique du Sud). D'autres pays, en revanche, ont relâché les conditions monétaires (Inde, Indonésie, Chine).

#### **I.4 – COURS DE CHANGE**

Les mouvements sur les marchés des changes qui ont caractérisé l'année 2014, notamment à partir du second semestre, se sont poursuivis en 2015, notamment en début et en fin d'année. L'évolution des taux de change nominaux des principales monnaies a continué à refléter les variations en termes d'anticipations relatives à la croissance et la politique monétaire dans les principaux pays avancés. Ainsi, l'euro a poursuivi sa dépréciation vis-à-vis du dollar en réponse aux anticipations d'assouplissement additionnel de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne. Plus tard dans l'année, l'euro s'est quelque peu redressé, en contexte de performance de croissance aux Etats-Unis moindre qu'escompté. En fin d'année, cependant, le dollar s'est apprécié, en anticipation du relèvement des taux directeurs de la FED et d'assouplissement additionnelle des conditions monétaires de la BCE. Le yen et la livre britannique ont évolué dans la même direction que l'euro. Entre fin décembre 2014 et fin décembre 2015, le taux de change euro/dollar est passé de 1,21 à 1,09 et le taux de change yen/dollar est passé de 119 à 121. En moyenne annuelle, le taux de change euro/dollar est passé de 1,32 à 1,11 et le taux de change yen/dollar est passé de 106 à 121. Le renminbi, quant à lui, s'est déprécié de 2,5 % par rapport au dollar, suite à la décision de la Banque Populaire de Chine, au mois d'août, d'ajuster la valeur de sa monnaie pour mieux refléter les conditions du marché, décision qui avait entraîné de fortes turbulences sur les marchés financiers.



**CHAPITRE II :**  
**ACTIVITE ECONOMIQUE**

## CHAPITRE II : ACTIVITE ECONOMIQUE

En 2015, l'expansion de l'activité économique s'est poursuivie au même rythme que l'année précédente grâce, notamment, à la croissance de la demande intérieure et aux bonnes performances des services marchands, de la construction et de l'agriculture. Le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 16 591,9 milliards de dinars (165,3 milliards de dollars). En volume, la croissance du PIB est estimée à 3,8 %, stable à son rythme de l'année précédente. Par contre, le PIB hors hydrocarbures a fléchi de 0,7 point de pourcentage à 5,0 %.

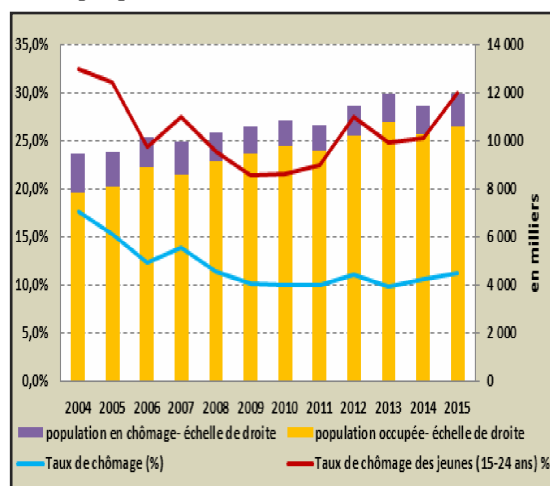
Compte tenu de la croissance de 2,15 % de la population, le PIB par habitant progresse de 1,65 %, au même rythme qu'en 2014.

La désinflation des années précédentes s'est interrompue en 2015 et l'inflation des prix à la consommation croît de nouveau, en rythme annuel moyen, pour atteindre 4,8 %. Celle des prix à la production industrielle s'est fortement accélérée et a plus que doublé en un an, pour s'établir à 2,3 %.

Le nombre d'actifs sans emploi est estimé à 1,34 millions en 2015, soit 11,2 % de la population active, en hausse de 0,6 point de pourcentage. Les jeunes actifs (16-24 ans) sans emploi sont au nombre d'un demi-million environ et le taux de chômage de cette catégorie a augmenté de 4,7 points de pourcentage à 29,9 %.

Enfin, le salaire mensuel net moyen dans le secteur productif hors agriculture a progressé de 5,0 % en 2014<sup>1</sup>, à 37 826 dinars, soit 2,1 fois le salaire minimum interprofessionnel garanti (18 000 dinars depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012).

Graphique 1 : Indicateurs du marché du travail



<sup>1</sup>La dernière donnée disponible concerne l'année 2014

## II.1 – PRODUCTION, DEMANDE ET CROISSANCE

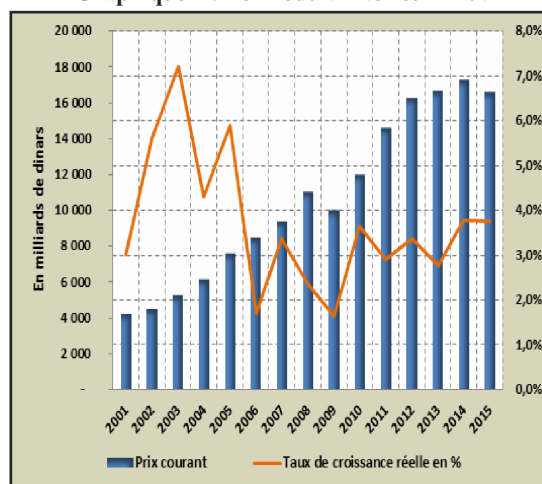
En contexte de reprise de l'activité du secteur des hydrocarbures pour la première fois depuis une décennie, la croissance économique réelle en 2015 s'est établie à 3,8 %. Supérieure à celle des pays de la région MENA<sup>2</sup> (2,3 %), elle reste néanmoins en deçà de l'expansion des pays émergents et en développement estimée à 4,0 %.

### II.1.1 - Évolution de l'activité

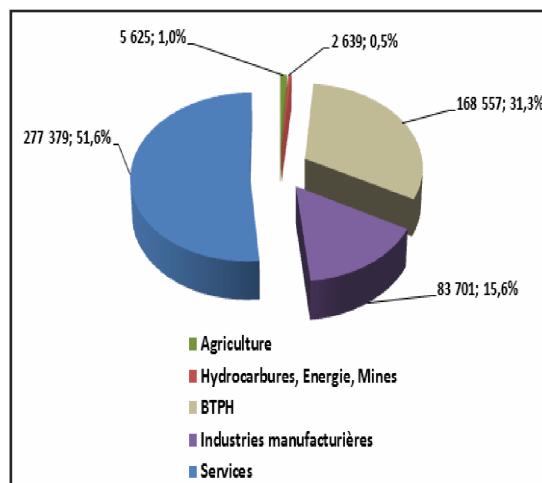
La croissance économique s'est consolidée en 2015, au rythme élevé de 3,8 % de progression du produit intérieur brut. Par ailleurs, la croissance hors hydrocarbures, qui s'était infléchie de 1,7 point de pourcentage en 2014 à 5,7 %, a reculé de nouveau, perdant 0,7 point à 5,0 %.

Le tissu économique compte 935 000 petites et moyennes entreprises (PME, d'effectif inférieur à 250 salariés), en hausse de 9,7 %. Constituées en majorité (57,6 %) de personnes morales, elles incluent près de 82 500 créations nettes. Cette expansion des PME, marquée par la prédominance d'entreprises de services (51,5 % des créations nettes), a permis d'offrir 225 000 nouveaux emplois.

Graphique 2 : Le Produit Intérieur Brut



Graphique 3 : Répartition des PME selon les secteurs d'activité



<sup>2</sup>MENA : Région du Moyen Orient et Afrique du Nord

## La production agricole

La campagne agricole 2015 a permis de retrouver et de dépasser les hauts niveaux de production obtenus en 2013 et d'effacer ainsi la relative contre performance de la campagne précédente.

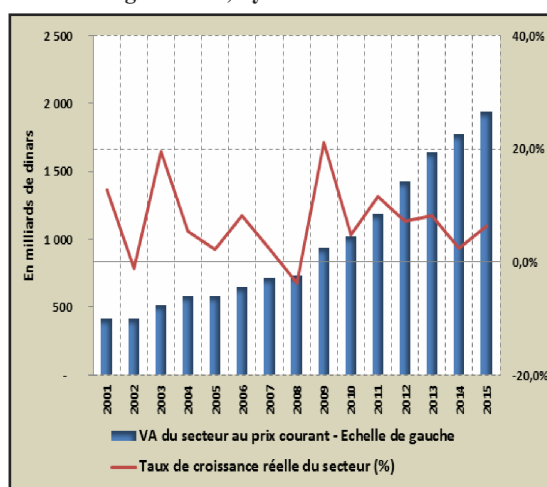
En volume, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 6,4 %, progressant ainsi de 3,9 points de pourcentage. Avec 1 936,4 milliards de dinars, elle représente 15,6 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle. En contribuant pour 17,5 % à la croissance du PIB et pour 23,6 % à la valeur ajoutée du secteur réel, le secteur agricole se classe au second rang en matière de création de richesses.

Excepté trois spéculations dont la production a fléchi, celles de toutes les autres ont fortement progressé à des taux compris entre 0,9 % (laine) et 53,1 % (olives à huile). Après deux années de récession, la production céréalière est de nouveau en hausse, sans pour autant retrouver son niveau de 2013, celle de l'élevage (viandes et lait) continue de croître rapidement et la production maraîchère augmente modérément.

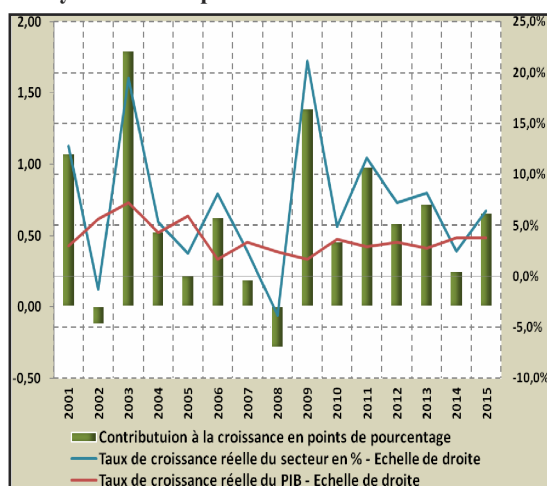
Avec 3,76 millions de tonnes, la récolte céréalière a augmenté de 9,4 % mais reste inférieure de 25,3 % à celle de 2013 et de 38,7 % au record enregistré en 2009 (6,12 millions de tonnes). La croissance de la production est patente pour toutes les spéculations céréalières, notamment pour les blés dur et tendre (9,5 % et 7,6 %) ainsi que pour l'orge (9,7%) et l'avoine (20,5%).

Malgré cette expansion significative, la production céréalière reste insuffisante au regard des besoins, ce qui a nécessité l'importation de 12,5 millions de tonnes de céréales (quasiment le même volume qu'en 2014), pour un coût de 2,73 milliards de dollars, en baisse de 23,5 % (0,92 milliard de dollars), en raison de l'importante chute des cours mondiaux (recul de 25,7 % du coût moyen des importations à 218,1 dollars/tonne).

Graphique 4 : Croissance du secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche »



Graphique 5 : Contribution du secteur "Agriculture, sylviculture et pêche" à la croissance du PIB.



La tendance haussière de la production maraîchère se maintient à un rythme modéré. Elle a augmenté de 1,4 % à 12,5 millions de tonnes en 2015, contre 3,6 % l'année précédente. Le recul de la production de la pomme de terre, pour la seconde année consécutive (2,9 % à 4,5 millions de tonnes), explique en partie cette faible performance.

La production de la tomate industrielle poursuit sa tendance croissante ; pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, elle progresse de près de 20 % en 2015, pour atteindre 1,3 million de tonnes, en hausse de 0,2 million de tonnes. La production arboricole a progressé considérablement, à des taux compris entre 5,6 % (agrumes) et 35,4 % pour l'olive. Après deux campagnes médiocres (2013 et 2014), la production oléicole s'établit à 654 000 tonnes et dépasse ainsi son niveau de 2013 (579 000 tonnes).

Avec une progression de 9,7 % à 568 000 tonnes et après la forte chute de production enregistrée en 2014, la viticulture retrouve quasiment son niveau de 2013 (570 000 tonnes). Enfin, la production de dattes, en hausse de 6,0 %, a atteint un record de quasiment 1,0 million de tonnes.

La production et la collecte de lait continuent de croître aux taux de 5,8 % et 4,2 % respectivement mais la production de lait de vache recule de 19,7 % à 2,15 milliards de litres. Avec 3,75 milliards de litres, les disponibilités par tête sont estimées à 93,9 litres/habitant. Un fort potentiel de croissance reste à exploiter en matière de collecte, dont la proportion relative aux disponibilités reste encore très faible (25 %).

La production animale « viande rouge et viande blanche » poursuit sa tendance croissante à un rythme élevé. Ainsi, la production de viande rouge a progressé de 8,1 %, contre 4,1 % l'année précédente, et celle de la volaille de 9,0 %, contre 10,8 %.

Le rendement moyen des cultures céréalières est en légère hausse, à 11,1 quintaux par hectare (+1,0 q/ha) mais il est en net recul par rapport à ceux des campagnes 2012 et 2013 (-4,0 et -3,1 q/h respectivement).

Le secteur agricole compte 5 805 PME (personnes morales), soit à peine 1,1 % du nombre total.

En dépit de la croissance de l'offre des produits agricoles frais (viandes et volaille, fruits et légumes), supérieure à celle de la demande (notamment pour les viandes), l'inflation en moyenne annuelle des prix à la consommation de ces produits est encore élevée (11,3 % pour les légumes frais et 10,8 % pour la pomme de terre), reflétant ainsi les dysfonctionnements de leurs marchés.

## Le bâtiment et les travaux publics

La croissance du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), s'est contractée de 1,9 point de pourcentage, pour s'établir à 4,9 %, en raison de l'achèvement des grands chantiers autoroutiers, compensé partiellement par la relance des projets immobiliers. Sa valeur ajoutée, estimée à 1 908,2 milliards de dinars, représente 11,5 % du PIB et 15,4 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle. En volume, ce secteur contribue à 13,5 % et 13,9 % de la croissance globale et hors hydrocarbures, contre 17,5 % et 16,7 % en 2014. Le BTP, second employeur du pays, regroupe 1,78 million de travailleurs, soit 16,8 % de la population occupée.

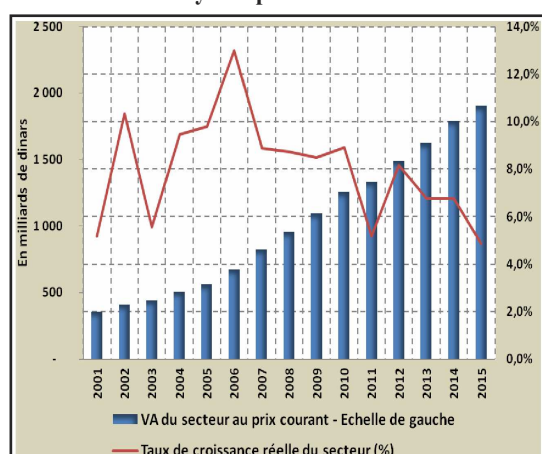
Le parc immobilier s'est accru de 328 100 logements neufs en 2015, livraisons en baisse de 7,7 % par rapport à l'année précédente (355 300 logements).

Contrairement à l'année 2014, caractérisée par un accroissement sans précédent de la production du logement aidé (34,6%) et de l'autoconstruction (13,2%), les livraisons de ces deux catégories en 2015, ont toutes deux reculé de 22,0 % et 17,2 %, respectivement à 182 200 et 17 800 unités. La forte baisse de la construction de l'habitat rural (-27,5 %) est à l'origine du repli de celle du logement aidé dont les deux autres composantes ont, par contre, enregistré une très forte croissance : 100,0 % pour la location-vente et 17,9 % pour le logement promotionnel aidé.

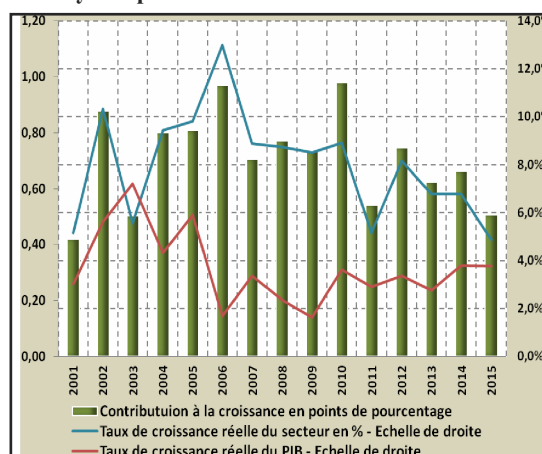
Par ailleurs, la production des deux autres catégories de logements (logement social-public locatif- et logement promotionnel) a progressé à des taux à deux chiffres, 28,2 % et 24,6 % respectivement.

Le nombre de logements sociaux livrés est estimé à 121 000 (36,9 % du total des livraisons), et le logement promotionnel (public et privé) s'est accru de 7 100 unités, soit 2,2 % de l'accroissement du parc.

Graphique 6 : Croissance du secteur "BTPH y compris STPP"



Graphique 7 : Contribution du secteur "BTPH y compris STPP" à la croissance du PIB





Au cours du quinquennat entamé en 2010, il a été mis sur le marché 1,56 million de logements neufs (260 500 par an en moyenne) dont 31,7 % en logement public locatif et 47,4 % d'habitat rural.

Après le secteur des services, le BTPH regroupe le plus grand nombre de PME (168 600, soit 31,3 %).

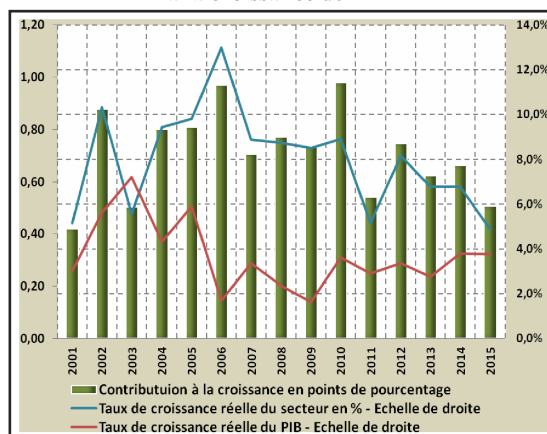
## Les services marchands et non marchands

Avec une valeur ajoutée, estimée à 7 403,6 milliards de dinars courants, équivalent à 44,6 % du PIB et qui s'est accrue de 4,7 % en volume, les services marchands et non marchands, outre qu'ils constituent le plus important des secteurs, génèrent la moitié (50,1 %) de la croissance globale.

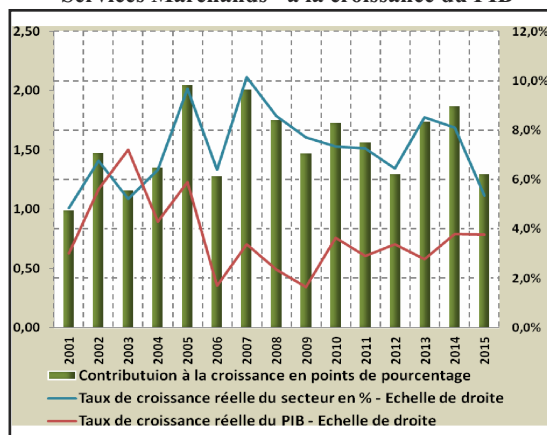
Avec plus de la moitié du nombre total de PME (51,5 %), les services, incluant les fonctions libérales, regroupent 277 500 personnes morales et physiques.

L'activité des services marchands s'est considérablement contractée en 2015, perdant 2,8 points de pourcentage à 5,3 %, contre 8,1 % l'année précédente et une valeur ajoutée courante estimée à 4 549,9 milliards de dinars. Ce secteur se classe au premier rang, aussi bien en termes de proportion de flux de richesses (27,4 % du PIB) que de contribution à sa croissance (1,3 point, soit 34,3 % des 3,8 points d'expansion du PIB). Le ralentissement de cette activité est dû, essentiellement, au tassement de la croissance de la branche du commerce, qui se limite à 5,1 %, en baisse de 5,4 points de pourcentage, plus de la moitié de sa croissance de l'année précédente (10,5 %), et à celle des services fournis aux entreprises dont la croissance fléchit de 4,5 points à 3,2 %.

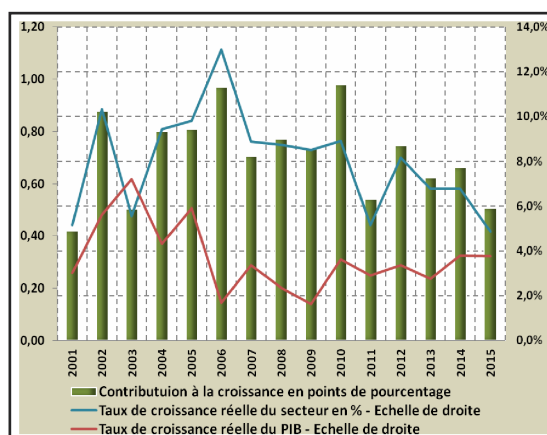
Graphique 8 : Contribution du secteur "Services" à la croissance du PIB



Graphique 9 : Contribution du secteur "Services Marchands" à la croissance du PIB



Graphique 10 : Contribution du secteur "Services Non Marchands" à la croissance du PIB



Le fléchissement de la croissance des importations de biens, qui a baissé de 2,1 points à 6,6 %, explique partiellement la décélération du rythme de croissance des services marchands.

Avec 17,2 % du flux de richesses (PIB) et 2 853,7 milliards de dinars de valeur ajoutée, les services non marchands progressent de 3,7 % et contribuent pour 15,6 % à la croissance globale.

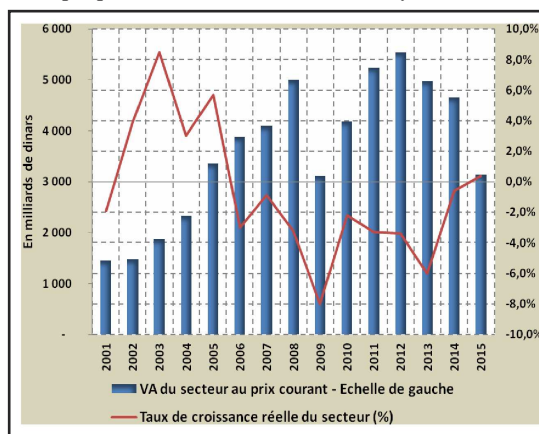
## Les hydrocarbures

Pour la première fois depuis dix ans, la production du secteur des hydrocarbures est en expansion. Sa valeur ajoutée réelle s'est accrue d'un point de pourcentage, passant de -0,6 % à 0,4 % en 2015. En valeur courante, elle s'établit à 3 134,3 milliards de dinars, en recul de 32,7 % par rapport à l'année précédente, en raison de l'importante chute des cours qui a annihilé la modeste croissance en volume.

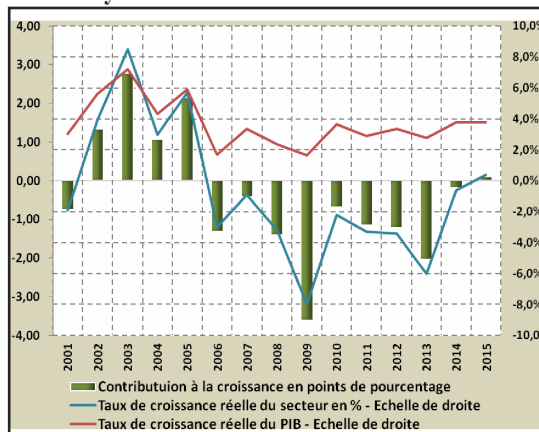
Les hydrocarbures ne génèrent plus que 18,9 % du flux de richesses (PIB), contre 27,0 % en 2014, et de tous les secteurs, ils contribuent le moins à sa croissance, à hauteur de 2,9 % contre -4,7 % l'année précédente.

La faiblesse de la reprise de la croissance dans les pays avancés et son net ralentissement dans les pays émergents et en développement ont abouti à une décélération de la croissance de la production mondiale en 2015, engendrant un tassement de la demande d'hydrocarbures, amplifiant, ainsi, la baisse du cours du Brent<sup>3</sup>, en contexte d'abondance de l'offre. En moyenne, son prix a baissé de 47,1 %, passant de 96,25 en 2014 à 50,79

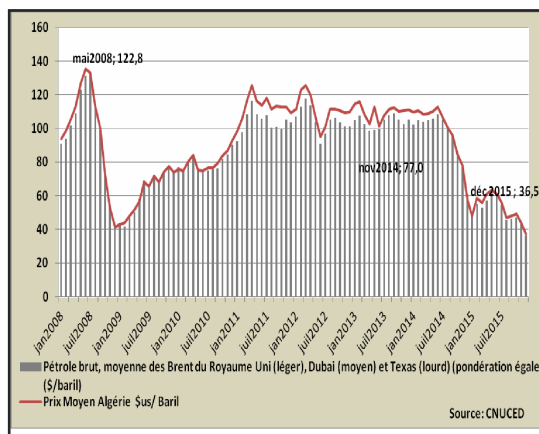
Graphique 11 : Croissance du secteur "Hydrocarbures"



Graphique 12 : Contribution du secteur "Hydrocarbures" à la croissance du PIB



Graphique 13 : Evolution des cours du pétrole



<sup>3</sup>Moyenne des Brent du Royaume Uni (léger), Dubai (moyen) et Texas (lourd) dollar/baril source: CNUCED

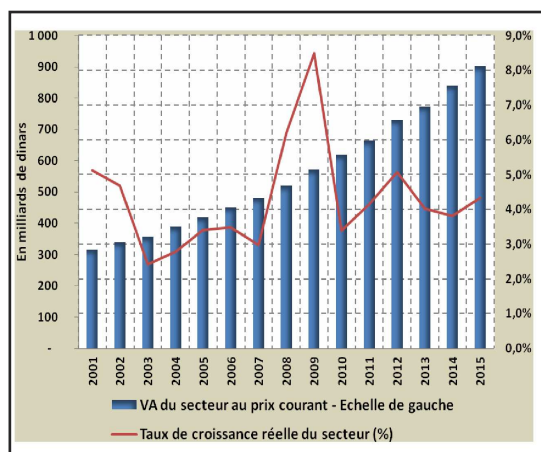
dollars/baril en 2015. Le cours moyen du pétrole brut algérien a atteint 53,07 dollars/baril en repli de 47,1 %, et celui des hydrocarbures gazeux a suivi la même tendance en perdant 35,4 % à 6,49 dollars le million de BTU pour le gaz naturel contre 10,05 dollars le million de BTU l'année précédente.

Les baisses conjuguées des prix et des quantités d'hydrocarbures exportées, tant liquides que gazeux, ont conduit à la chute des recettes des exportations de 43,3 % à 33,08 milliards de dollars.

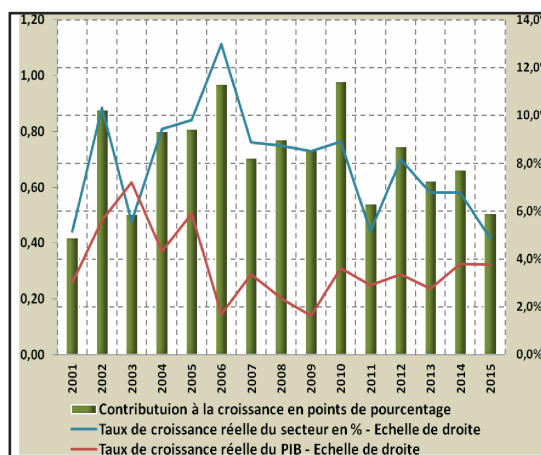
## L'industrie

L'activité industrielle a repris de la vigueur en 2015, gagnant 0,5 point de croissance à 4,3 %. La valeur ajoutée industrielle s'est établie à 900,9 milliards de dinars, en hausse annuelle de 7,4 %. L'industrie participe à hauteur de 5,4 % (0,21 point) au flux de richesses et se classe ainsi au dernier rang des secteurs hors hydrocarbures.

Graphique 14 : Croissance du secteur "Industries"



Graphique 15 : Contribution du secteur "Industries" à la croissance du PIB



L'industrie emploie 1,4 million de travailleurs, en hausse de 6,7 %, et regroupe 13,0 % de la population occupée. Le salaire net moyen mensuel de l'industrie extractive est estimé à 98 055 DA (en 2014), en progression de 4,3 %, et celui des industries manufacturières, s'est accru de 4,0 % à 38 238 DA. Représentant respectivement 2,6 et une fois le salaire net moyen (37 826 DA)<sup>4</sup>, l'industrie recèle

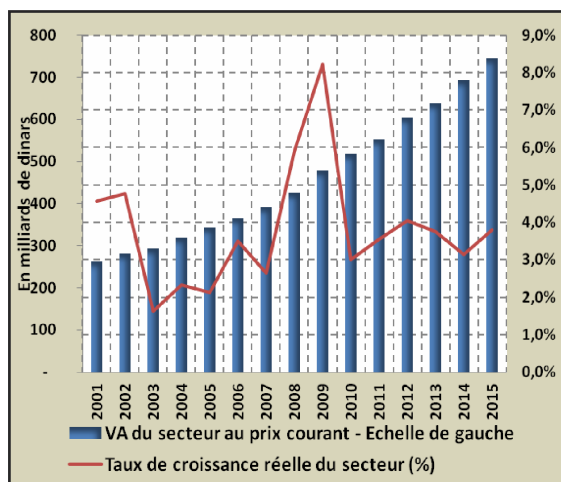
d'importantes disparités salariales entre les secteurs public et privé. En effet, le salaire net moyen du secteur des industries extractives publiques est quatre (4) fois plus important que celui du secteur privé, alors que le salaire net moyen du secteur public n'est que 1,7 fois plus élevé que celui du secteur privé.

Avec une valeur ajoutée de 745,2 milliards de dinars, les industries manufacturières croissent au même rythme que le PIB (3,8 %), mais à un rythme inférieur au taux d'expansion de l'industrie (4,3 %).

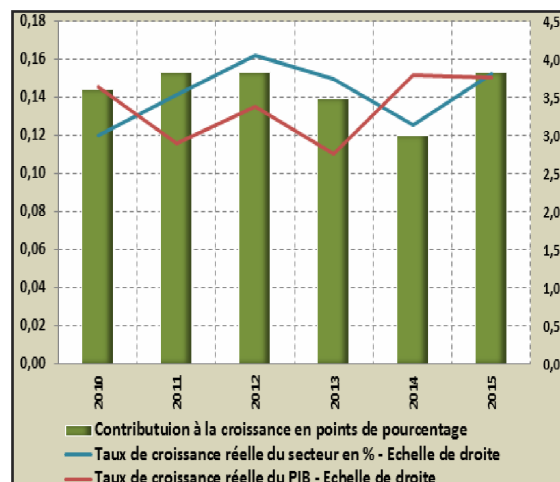
<sup>4</sup>Enquête annuelle sur les salaires auprès des entreprises – mai 2014, Données Statistiques N°708 de juillet 2015.

Deux branches industrielles réalisent de bonnes performances, plus élevées que la croissance moyenne : les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécanique, électriques et électroniques (ISMME) et la filière agro-alimentaire, avec des taux respectifs de croissance de 10,5 % et 5,8 %.

Graphique 16 : Croissance du secteur "Industries manufacturières"



Graphique 17 : Contribution du secteur "Services Non Marchands" à la croissance du PIB



À fin 2015, avec 15,6 % du nombre total de petites et moyennes entreprises (personnes morales), l'industrie manufacturière regroupe 83 900 entités.

### La production industrielle publique

En 2015, la production des industries hors hydrocarbures s'est nettement améliorée, progressant de 2,3 points de pourcentage à 3,9 %. En même temps, celles de l'industrie manufacturière a repris, après une récession d'une année, gagnant 1,7 point de pourcentage à +0,4 %.

La reprise de la croissance des industries hors hydrocarbures est due aux bonnes performances de cinq branches : « industrie textile », « énergie », « industries diverses », « matériaux de construction » et « mines et carrières », dont la production a augmenté à des taux compris entre 3,7 % et 11,1 %.

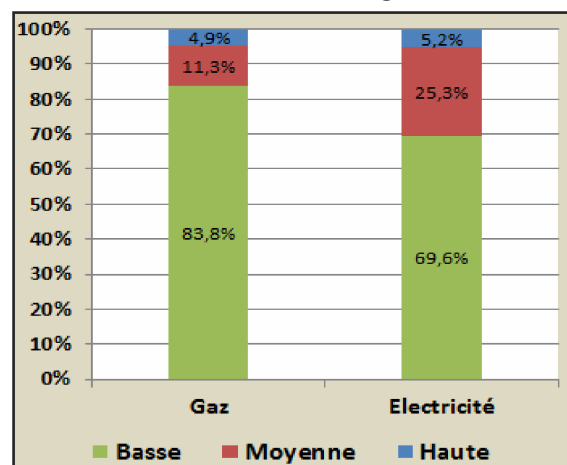
Après avoir obtenu des résultats exceptionnels en 2014, avec des taux oscillant entre 7,3 % et 13,6 %, la production de trois branches de l'industrie publique s'est effondrée : l'industrie des cuirs recule considérablement de 22,5 points de pourcentage à -9,0 %, l'industrie agro-alimentaire perd 8,4 points de pourcentage à -1,0 % et l'indice de la production des hydrocarbures régresse de 3,0 % en 2015, après sa croissance modérée de l'année précédente. Après son repli en 2014, la production des industries diverses progresse de 4,8 %.

La production industrielle du secteur de l'énergie (production d'électricité et de gaz) s'est accrue de 6,9 % en 2015, rythme élevé en légère baisse par rapport à l'année précédente (8,0 %). L'année 2015 s'est également caractérisée par une forte croissance de la demande, générée par l'extension de la distribution à de nouveaux abonnés à l'électricité et au gaz naturel (dont le nombre s'est accru de 5,6 % à 13,04 millions) et par la hausse de la consommation moyenne par abonné d'énergie électrique et de gaz (qui ont progressé, respectivement, de 4,0 % et 1,3%).

Totalisant 53 413 gigawattheures, les ventes d'électricité ont augmenté de 8,6 %, rythme en légère baisse (0,6 point) par rapport à l'année précédente. Par contre, la consommation de gaz naturel progresse fortement (9,3 %), en hausse de 3,9 points de pourcentage, à 122,5 giga thermies.

Comme au cours des deux années précédentes, la hausse de la demande d'énergie est essentiellement due à la croissance de la consommation des ménages, aussi bien d'électricité basse tension que de gaz basse pression. La contribution à la croissance de la demande est estimée à 83,8 % pour le gaz naturel et à 69,6 % pour l'électricité.

Graphique 18 : Contribution à la croissance des ventes d'électricité et de gaz en 2015



La récession du secteur agro-alimentaire en 2015 (-1,0 %) provient de l'effondrement de la fabrication des conserves de fruits et légumes et de la production de l'industrie du tabac, qui ont régressé à des taux à deux chiffres.

La persistance et l'aggravation du choc externe, engendré par l'effondrement des cours des hydrocarbures, milite pour la poursuite et l'élargissement de l'investissement industriel, agricole et du tourisme, afin de favoriser, à la fois, la diversification de l'économie, la satisfaction d'une plus grande proportion des besoins du marché intérieur par la production nationale et le développement des exportations hors hydrocarbures, indispensables au rééquilibrage des échanges extérieurs.

## II.2 – DEMANDE

La résilience de la croissance économique à un niveau élevé est due à l'augmentation substantielle de la dépense intérieure brute, estimée à 18,8 milliards de dinars, en hausse de 7,4 %. En volume, elle progresse de 5,6 %, contre 6,5 % en 2014.

L'expansion de la demande intérieure a encore généré un surcroît d'importations, qui ont progressé de 6,4 % en volume et de 11,0 % en valeur à hauteur de 6 104,0 milliards de dinars (60,8 milliards de dollars). La hausse de la demande intérieure continue à amplifier les importations de l'économie, faiblement diversifiée.

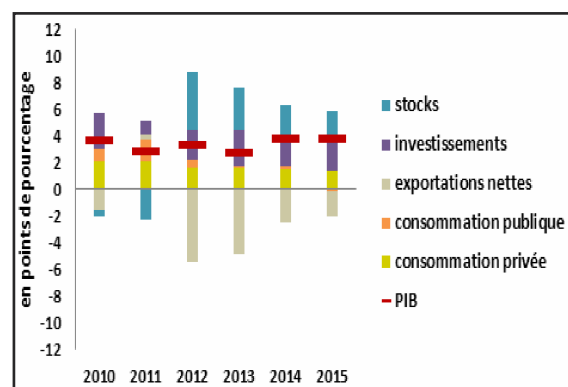
Représentant 62,1 % du PIB, en hausse de 6,2 points de pourcentage, la décélération de la croissance de la consommation finale à 2,1 %, en repli de 1,1 point, provient du ralentissement de l'expansion de la consommation des ménages, qui progresse néanmoins de 3,9 % en volume (4,4 % en 2014), et de la baisse de 1,1 % de la consommation des administrations publiques, qui croît cependant de 2,4 % en valeur nominale.

Malgré son ralentissement d'un demi-point, la croissance de 5,9 % de l'investissement, seconde composante de la demande finale, représentant 43,1 % du flux de richesses, a compensé le tassement de l'expansion de la consommation finale et a ainsi permis de maintenir le rythme élevé de progression de la dépense intérieure brute.

En maintenant élevée la demande des administrations publiques, dans ses deux composantes de consommation finale et d'investissement, la dépense budgétaire, qui s'est accrue de 9,4 %, en contexte de contraction de 11,1 % des recettes, a permis de limiter les effets négatifs du choc pétrolier, au prix d'un déficit important du budget (15,4 % du PIB).

Estimées à 60,8 milliards de dollars contre 68,3 milliards en 2014, les importations de biens et services diminuent de 11,0 % en valeur et augmentent, par contre, de 4,9 points de pourcentage en proportion du PIB, à 36,8 %. Elles ont néanmoins augmenté de 6,4 % en volume et de 11,0 % en dinars courants à 6 104,0 milliards et ont progressé, dans leurs deux composantes biens et services, de 10,0 % et 17,5 %, respectivement.

Graphique 19 : PIB optique dépenses - Croissance du PIB réel et contributions



Cette évolution des importations, conjuguée au choc externe dû à la chute considérable des cours du pétrole, qui semble durable, interpelle quant à la viabilité à moyen et long terme de la balance des paiements extérieurs et commande la mise en œuvre d'une politique économique visant à préserver les équilibres macro-économiques et à diversifier la production, pour satisfaire les besoins du marché intérieur et augmenter les exportations de biens et services.

**CHAPITRE III :**  
**EVOLUTION DES PRIX**

## **CHAPITRE III : EVOLUTION DES PRIX**

La désinflation significative des années 2013 et 2014 s'est interrompue en 2015. En rythme annuel moyen, l'inflation est de nouveau croissante, atteignant 4,4 % pour l'indice des prix à la consommation national (IPC) et 4,8 % pour celui du Grand Alger, en hausses respectives de 0,6 et 1,9 point de pourcentage par rapport à l'année précédente, portant les deux indices à 186,4 et 176,1 points en décembre 2015, base 100 en 2001. Elle s'est néanmoins infléchie au cours des trois derniers mois de l'année 2015.

En 2015, comme l'année précédente, les cours des principaux produits agricoles importés ont continué à décroître à des taux annuels moyens à deux chiffres, notamment ceux du blé (-25,8 % à 225 dollars la tonne) et du lait entier en poudre, qui s'offrait à 2 508 dollars la tonne (-35,2 %). Il en est de même pour les glissements annuels des cours, tous négatifs, variant de -2,9 % (huile de tournesol) à -26,6 % (blé USA).

L'indice national des valeurs unitaires (IVU) des biens alimentaires importés a reculé de 2,5 points de pourcentage, à -0,2 % en 2015, à l'inverse de l'IVU global qui, lui, s'accroissait de 3,2 % en moyenne annuelle.

Par ailleurs, la hausse annuelle moyenne des prix à la production industrielle est estimée à 2,3 % en 2015, soit un accroissement de 1,2 point de pourcentage.

En 2015, les produits à fort contenu d'import, avec un poids relatif de 23,4 %, contribuent à hauteur de 7,2 % à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation, en forte hausse par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle leur contribution était négative à 0,7 %.

Il convient de relever que l'expansion monétaire (M2) en 2015, historiquement faible et limitée à 0,1 %, est en très nette décélération (14,6 % en 2014), et ne semble pas être à l'origine de la dynamique haussière de l'inflation.



### **III.1 - EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DU SECTEUR PUBLIC**

L'inflation annuelle moyenne des prix à la production industrielle s'est fortement accélérée en 2015 ; elle a plus que doublé en un an, passant de 1,0 % à 2,3 %, portant ainsi l'indice (base 100 en 1989) à 1 258,8 points ; celui des industries manufacturières s'est établi à 1 206,7 points, progressant de 1,4 % contre 1,3 % l'année précédente. Cette hausse des prix à la production est essentiellement due à la dérive de ceux des secteurs « agroalimentaire » et « mines et carrières ».

Au cours du quinquennat 2011-2015, les prix de l'industrie hors hydrocarbures et des industries manufacturières se sont accrus de 1,7 % et 1,2 % par an.

Pour cinq des dix secteurs d'activité de l'industrie manufacturière, l'inflation des prix à la production a été modérée, inférieure à l'inflation globale (1,4 %), pour ceux de l'énergie et de la chimie, notamment, dont les prix sont quasiment stables à -0,1 % et 0,1 % respectivement. Par contre, ceux du secteur des « mines et carrières » ont fortement progressé à un taux à deux chiffres (21,8 %).

L'inflation a été essentiellement tirée par la dérive des prix du secteur des mines et carrières, qui à lui seul, a généré 1,0 point d'inflation sur les 2,3 points de l'inflation globale. En outre, eu égard à son poids significatif dans l'indice global (22,3 %), le secteur des industries agro-alimentaire, avec une inflation de 1,7 %, contribue à hauteur de 25,7 % à l'inflation globale, soit 0,6 point de pourcentage.

### **III.2 - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION**

En décembre 2015, l'indice national des prix à la consommation, base 100 en 2001, est estimé à 186,4 points et celui du Grand Alger à 176,1 points, portant l'inflation annuelle moyenne à 4,4 % et celle du Grand Alger à 4,8 %, en hausses respectives de 0,6 et 1,9 point de pourcentage par rapport à 2014 (3,8 % et 2,9 %).

Après avoir atteint le niveau élevé de 8,9 % en janvier 2013, l'inflation en moyenne annuelle avait entamé un trend baissier, qui s'est poursuivi jusqu'en août 2014, pour se retourner le mois suivant et croître jusqu'en septembre 2015 (5,3 %), avant de décroître de nouveau, pour atteindre 4,8 % en fin d'année.

En 2015, et contrairement aux années précédentes, où elle était le principal moteur de l'inflation, la hausse des prix des biens alimentaires est le fait aussi bien de la dérive des prix des biens manufacturés que de celle des biens alimentaires ; celles-ci, conjuguées à l'inflation des prix des services, toutes supérieures à 4,4 %, ont généré l'inflation globale de 4,8 %.

La déflation des cours mondiaux des principaux produits agricoles importés, à des taux à deux chiffres pour certains d'entre eux, notamment ceux du lait entier en poudre (35,2 % en moyenne annuelle) et du sucre (20,9 %), a contribué à limiter la hausse des prix des biens alimentaires réglementés à des taux compris entre -1,0 % et 1,4 % selon les produits, à l'exception de deux d'entre eux, qui se sont fortement accrus.

### **III.2.1 - Prix des biens de consommation importés**

Sur le marché mondial, la croissance substantielle de l'offre, qui s'est poursuivie en 2015 à un rythme supérieur à celui de la demande, a rendu possible la reconstitution des stocks des produits agricoles et la détente des cours, que la tendance décroissante des principaux produits agricoles importés – céréales, huiles alimentaires, sucre (20,9 %), lait en poudre (35,2 %) – a porté à un niveau inférieur à celui atteint en 2011. Cette déflation a été, de surcroît, confortée par le maintien des mesures de régulation et de soutien (exonération des droits de douane, TVA).

L'indice national des valeurs unitaires (IVU) des biens alimentaires importés qui avait progressé de 2,3 % en 2014, a reculé de 0,2 % en 2015, dans un contexte de tendance baissière des cours mondiaux des produits agricoles. L'IVU des biens de consommation importés autres qu'alimentaires a poursuivi sa progression à un rythme en nette accélération, passant de 2,9 % en 2014 à 18,4 % en 2015, alors que l'IVU global ne s'accroissait que de 3,2 % en moyenne annuelle.

L'indice des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import, est estimé à 160,8 points en 2015, base 100 en 2001 (prix relevés par l'Office National des Statistiques et arrêtés en janvier 2016). En moyenne annuelle, il a progressé de 1,6 point de pourcentage en 2015, passant d'un taux négatif de 0,1 % à 1,5 %, et demeurant très en deçà de l'inflation globale (4,8 %). Les prix des dix produits alimentaires à fort contenu d'import, de pondération 4,6 %, ont suivi la même tendance croissante que l'indice global à fort contenu d'import, aboutissant à une inflation de 5,2 %, supérieure à l'inflation moyenne. Par contre, la hausse des prix des biens à fort contenu d'import, autres qu'alimentaires, reste modérée à 0,5 %.

En 2015, ces produits à fort contenu d'import, avec une pondération de 23,4 %, contribuent à hauteur de 7,2 % à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation, contre -0,7 % en 2014. La contribution des produits alimentaires à fort contenu d'import est de l'ordre de 5,5 %, inférieure à leur pondération (4,6 %).

### **III.2.2 - Prix à la consommation**

Entamée en septembre 2014, la tendance haussière de l'inflation, aussi bien dans le Grand Alger qu'à l'échelle nationale, s'est infléchie en octobre 2015, pour atteindre des taux respectifs de 4,8 % et 4,4 %, en moyenne annuelle, à fin 2015, portant les deux indices à 176,1 et 186,4 points, base 100 en 2001.

En une année, l'inflation a progressé de 1,9 point de pourcentage dans le Grand Alger et de 0,6 point pour l'indice national. L'accélération de l'inflation a concerné six des huit groupes de produits, culminant à 8,7 % pour le groupe « habillement et chaussures » et se limitant à 1,3 % pour celui du « logement et charges ». La hausse des prix observée est supérieure à l'inflation moyenne pour la moitié des groupes de produits.

Quatre groupes de produits parmi les huit – « alimentation », « habillement et chaussures », « transport » et « divers » – comptant pour un poids cumulé de 75,0 % dans l'indice global, ont généré l'essentiel de l'inflation en 2015, en y contribuant à hauteur de 83,9 %.

Selon les catégories de biens, et contrairement aux années précédentes où la hausse des prix des biens alimentaires était le principal moteur de l'inflation, en 2015, les hausses des prix des biens manufacturés et des services, toutes deux supérieures à 4 %, se sont conjuguées à celle des biens alimentaires, portant l'inflation annuelle brute à 4,8 %. Chaque catégorie de biens a contribué à l'inflation dans des proportions proches de sa pondération dans l'indice.

La croissance des prix des biens manufacturés a été la plus élevée depuis 2012, progressant de 3,9 points de pourcentage en un an, à 5,1 % en moyenne annuelle, principalement en raison de l'accélération de l'inflation des prix des articles « habillement et chaussures », qui y contribuent pour 29,8 %.

La tendance décroissante des prix des services de 2013 et 2014, s'est inversée durant l'année 2015, pour aboutir à une inflation annuelle moyenne de 4,4 % contre 3,7 % en 2014.

L'inflation des prix des biens alimentaires de 4,7 %, est tirée à la fois par celle des prix des biens agricoles frais et celle des produits alimentaires industriels, dont les prix se sont accrus de 4,8 % et 4,7 % respectivement.

Avec une croissance de 2,1 points de pourcentage, l'inflation des biens alimentaires industriels a atteint son taux le plus élevé depuis décembre 2013 et a quasiment doublé depuis.

L'inflation des prix des quatorze (14) produits réglementés comprenant six (6) biens alimentaires et représentant le quart de l'indice d'ensemble (26,1 %), qui était quasi nulle en 2014 (0,1 %), a recommencé à croître, pour atteindre 1,4 % en moyenne annuelle en 2015 ; évolution caractérisée par la stabilité de la quasi-totalité des prix, à l'exception de deux d'entre eux, celui de la semoule (4,0 %) et celui de la farine (12,6 %).

Enfin, les prix réglementés des produits autre qu'alimentaires sont restés stables en moyenne annuelle. Ceux des produits alimentaires ont progressé de 2,4 %, en hausse de 2,2 points de pourcentage.

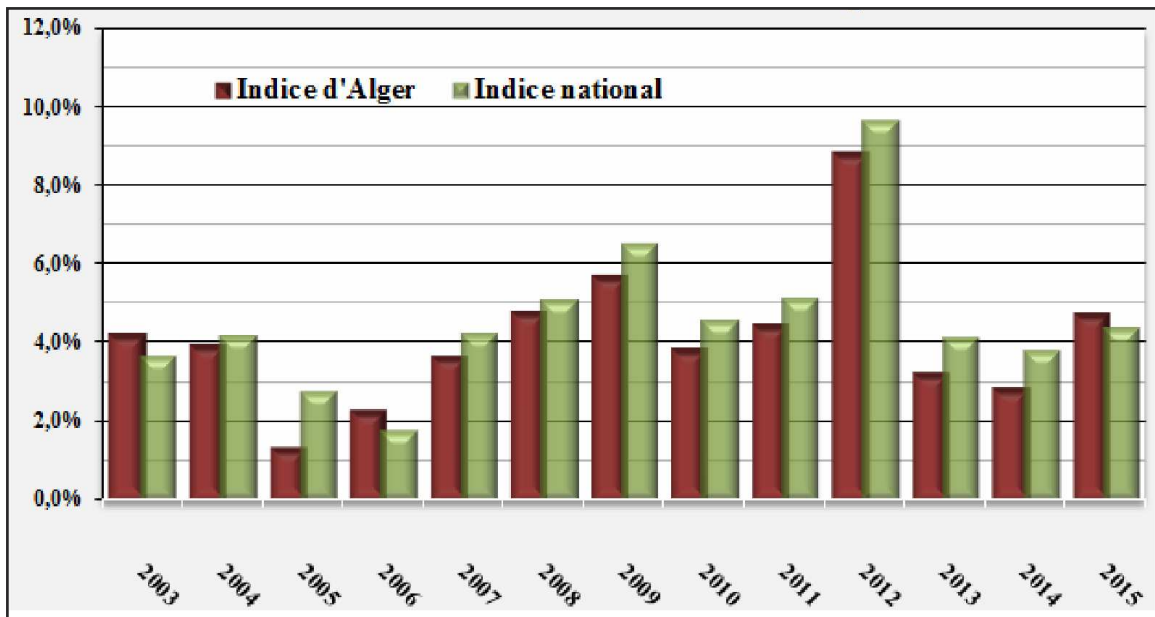
En outre, les prix des produits non réglementés se sont accrus de 5,8 % en 2015 (+2,0 points de pourcentage), taux nettement supérieur à l'inflation globale.

L'inflation structurelle ou fondamentale, mesurée par l'indice annuel moyen hors produits agricoles frais, prenant en compte 83,1 % des dépenses de consommation, qui avait fortement augmenté en 2012 à 5,6 %, s'est nettement ralenti au cours des années 2013 et 2014 (3,0 % et 2,2 % respectivement), pour croître de nouveau et atteindre 4,8 % en 2015, égalant ainsi l'inflation globale (4,8 %).

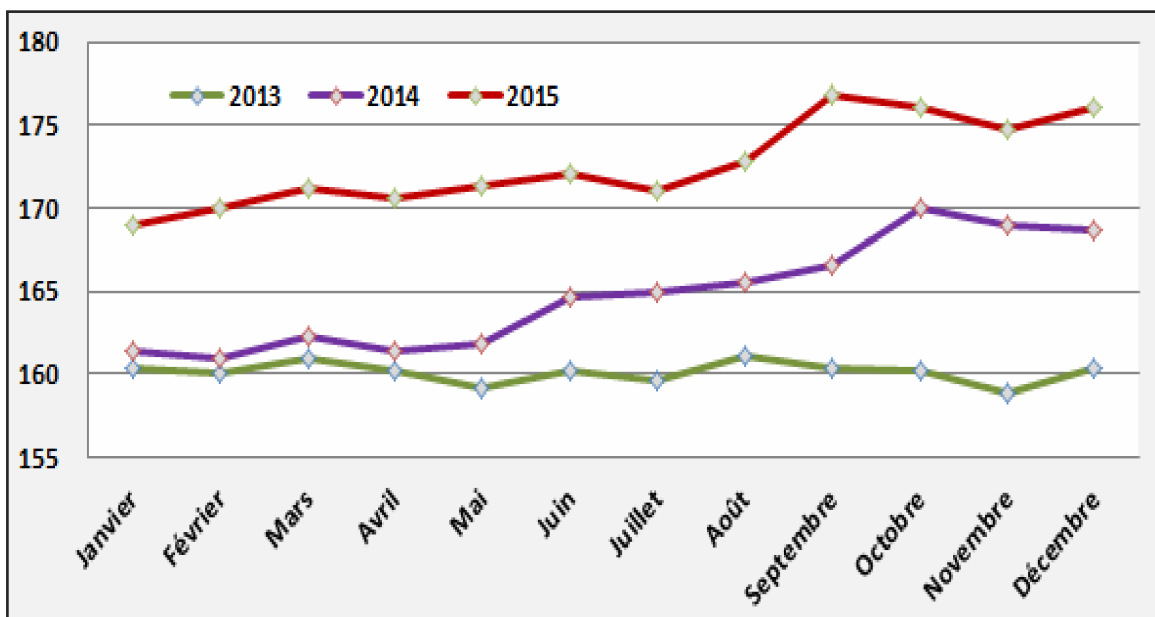
La désinflation qui s'est confirmée chez les principaux partenaires commerciaux, aboutissant à un taux quasi nul, plus ample qu'en Algérie, où l'inflation demeure positive, a abouti à l'élargissement du différentiel d'inflation avec la zone Euro de 2,0 points, le portant à 4,8 points de pourcentage en fin d'année 2015.

En conclusion, dans un environnement international caractérisé par une tendance désinflationniste, les prix sur le marché intérieur n'ont pas suivi la même dynamique. En Algérie, la tendance baissière des prix de 2013 et 2014, s'est retournée au troisième trimestre 2014. Ce rebond de l'inflation est essentiellement endogène, en contexte de faible expansion monétaire.

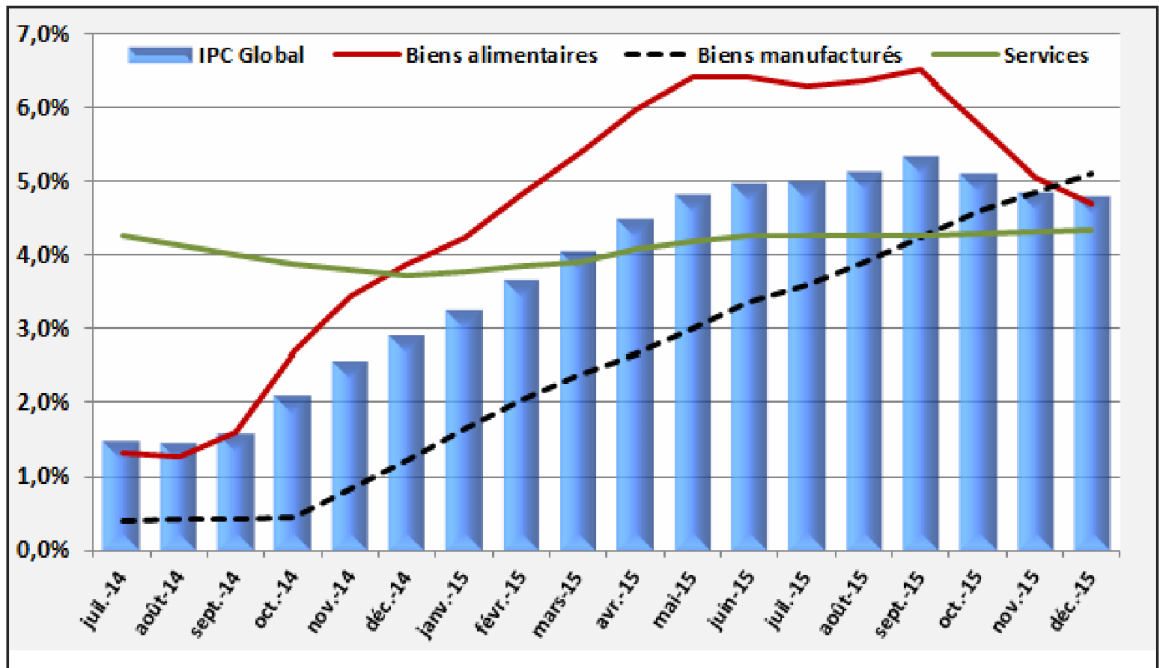
Graphique 20 : Inflation annuelle moyenne des prix à la consommation : National et Grand Alger



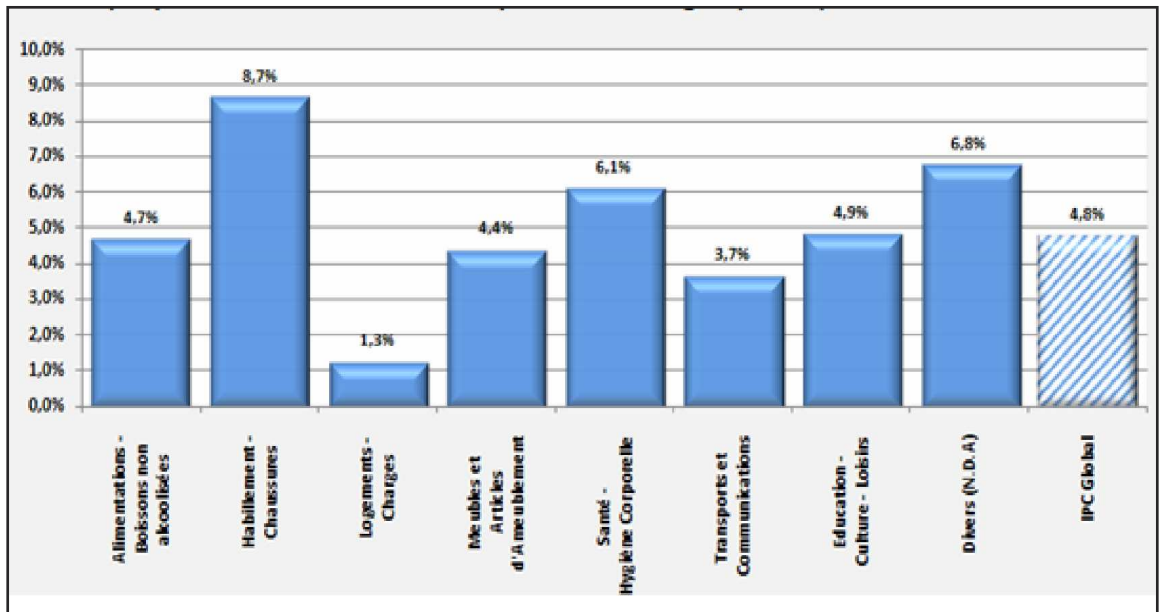
Graphique 21 : Indice des prix à la consommation: Alger, 100=2001



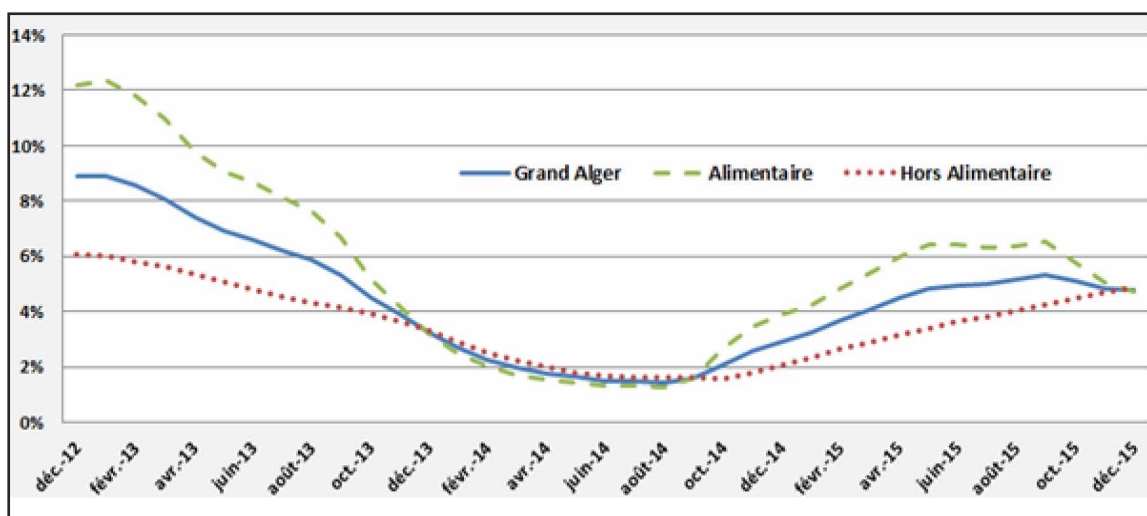
Graphique 22 : Inflation annuelle moyenne selon la catégorie de produits



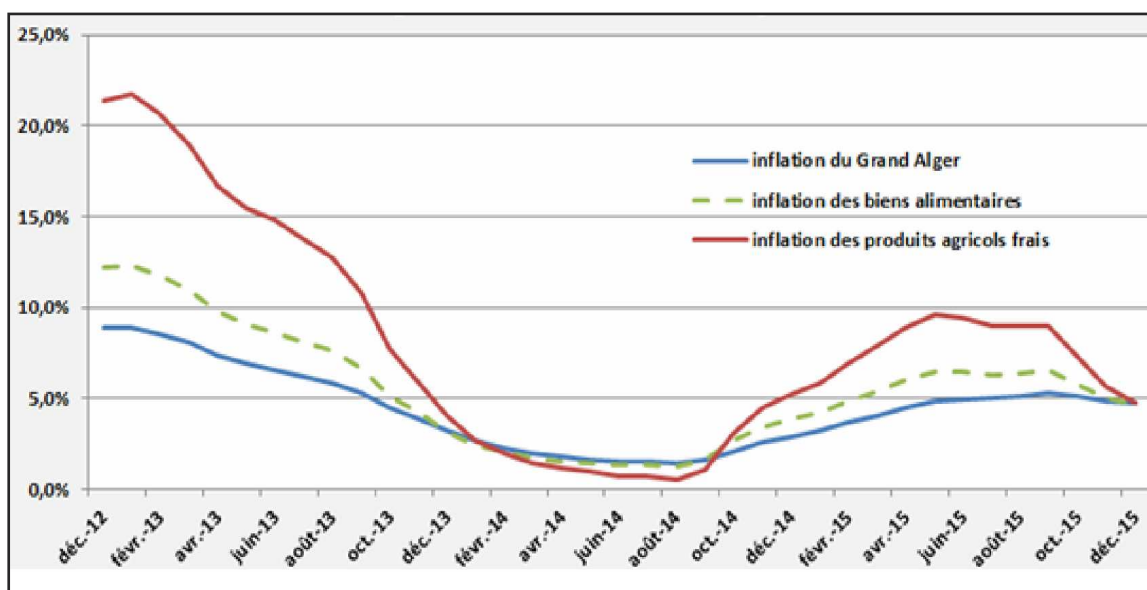
Graphique 23 : Inflation annuelle moyenne selon les groupes de produits en Décembre 2015



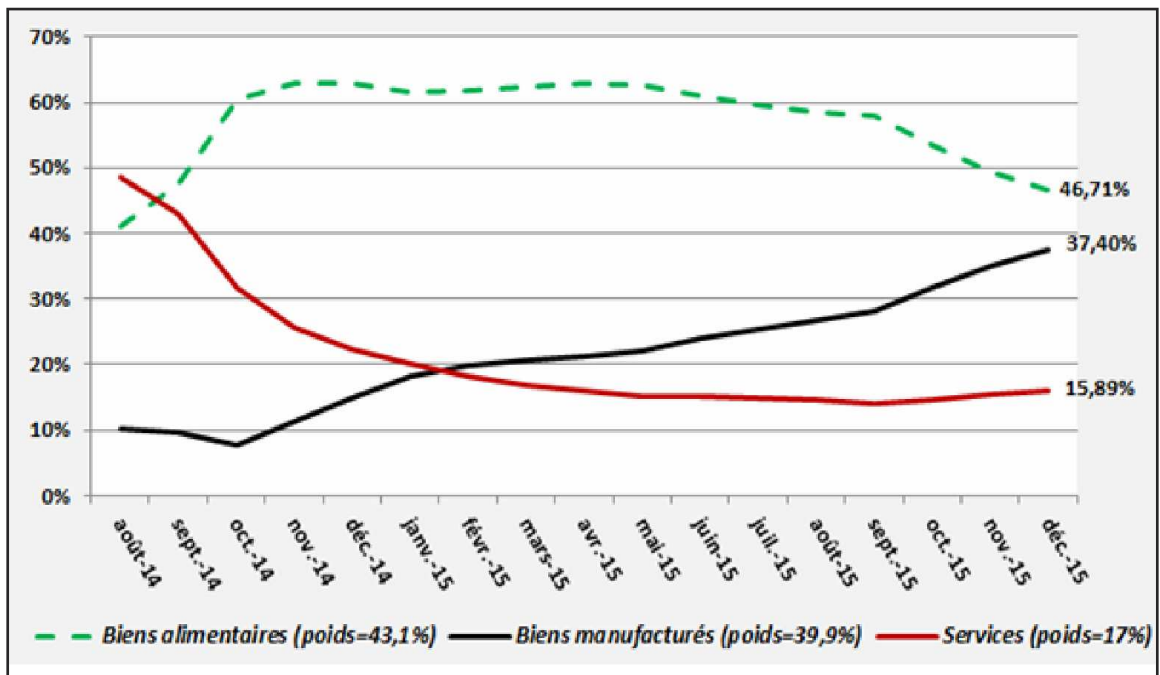
**Graphique 24 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle :  
Grand Alger, Alimentaire et Hors Alimentaire**



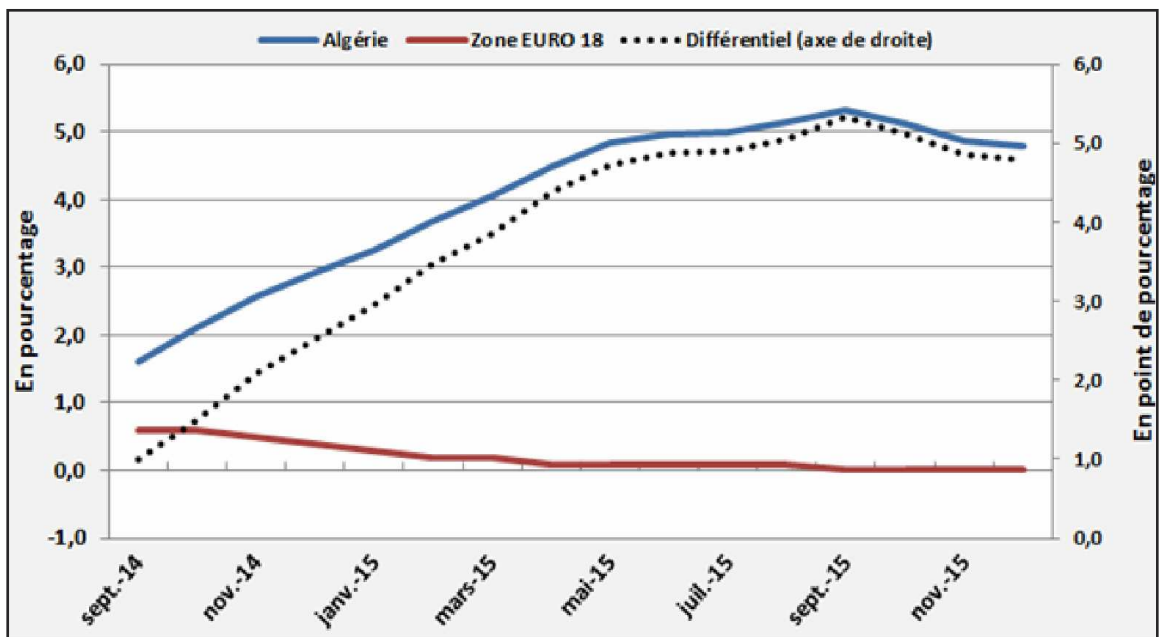
**Graphique 25 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle : Grand Alger,  
Alimentaire et Produits agricoles frais**



Graphique 26 : Contribution des catégories de biens à l'inflation annuelle moyenne



Graphique 27 : Inflation annuelle moyenne et différentiel Algérie-Zone Euro en points





**CHAPITRE IV :**  
**BALANCE DES PAIEMENTS,**  
**POSITION EXTERIEURE GLOBALE**  
**ET TAUX DE CHANGE**

## **CHAPITRE IV : BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE**

Soutenu par des niveaux appréciables des prix des hydrocarbures sur le marché international, le compte courant de la balance des paiements a enregistré des excédents durant quinze années consécutives, pour afficher, en 2014, son premier déficit depuis 1998. Du fait du caractère pivot du compte courant de la balance des paiements de l'Algérie, ces excédents ont permis une accumulation soutenue des réserves de change dont le stock a atteint un niveau record de 194,0 milliards de dollars à fin 2013 représentant plus de 35 mois d'importations de biens et de services.

Cependant, la faible diversification des exportations de biens hors hydrocarbures et le trend haussier des importations de biens et services ont constitué les deux principales faiblesses de la balance des paiements de l'Algérie. Sur la période 2000-2014, les exportations d'hydrocarbures représentent, en moyenne, une part de près de 98 % des exportations totales de biens. Parallèlement, l'envolée des importations de biens et services, entamée en 2004 avec une nette accélération à partir de 2008, a porté leur niveau à près de 71,4 milliards de dollars en 2014, soit plus de six (06) fois leur niveau de l'année 2000 (11,71 milliards de dollars).

### **IV.1- BALANCE DES PAIEMENTS**

La chute des prix du pétrole sur le marché international à compter du second semestre de l'année 2014 s'est poursuivie tout au long de l'année 2015, de sorte que le prix moyen annuel du baril de pétrole brut est passé de 100,23 dollars/baril en 2014 à seulement 53,07 dollars/baril en 2015, soit une baisse de 47,1 %.

L'évolution semestrielle des prix du pétrole fait ressortir cette tendance baissière prolongée, avec des niveaux de prix très bas au cours du second semestre de l'année 2015. En effet, le prix moyen semestriel du pétrole est passé de 109,92 dollars/baril au premier semestre 2014 à 90,38 dollars/baril au second semestre de la même année, suite notamment, à la baisse des prix au cours du quatrième trimestre 2014 (75,38 dollars/baril). Cette tendance baissière s'est poursuivie en 2015 avec un prix moyen semestriel de 58,23 dollars/baril au premier semestre et de 47,24 dollars/baril au second semestre ; le prix moyen mensuel du pétrole passant en décembre 2015, et pour la

première fois depuis plusieurs années, en deçà des 40 dollars/baril (37,41 dollars/baril).

Ce choc pétrolier prolongé s'est traduit par une baisse de la valeur des exportations d'hydrocarbures en 2015, de l'ordre de 43,4 %, dans un contexte de légère baisse des quantités exportées (-0,3 %). En effet, les exportations d'hydrocarbures sont passées de 58,46 milliards de dollars en 2014 (31,88 milliards de dollars au premier semestre et 26,58 milliards de dollars au second semestre) à seulement 33,08 milliards de dollars en 2015 (18,23 milliards de dollars au premier semestre et 14,85 milliards de dollars au second semestre). Il convient d'indiquer que la valeur des exportations d'hydrocarbures du second semestre de 2015 est inférieure à la valeur des exportations enregistrée durant chacun des trois premiers trimestres de 2014.

De plus, les recettes d'exportations d'hydrocarbures sont inférieures de 27,4 % à celles de 2005, année où le prix moyen du pétrole était équivalent à celui de 2015 (54,64 dollars/baril en 2005 et 53,07 dollars baril en 2015), traduisant la baisse sensible des quantités d'hydrocarbures exportées durant la dernière décennie.

Quant aux exportations de biens hors hydrocarbures, leur niveau demeure structurellement faible et loin de refléter les capacités de l'économie nationale en la matière. Après avoir progressé entre 2013 et 2014, ces exportations ont baissé en 2015, affichant un niveau de 1,48 milliard de dollars contre 1,67 milliard de dollars en 2014.

Les importations de biens (fob), après plus de dix-huit (18) années de tendance haussière ininterrompue, excepté la relative stagnation enregistrée en 2009, ont sensiblement baissé en 2015 affichant 52,65 milliards de dollars contre 59,67 milliards de dollars en 2014, soit un recul de 7,02 milliards de dollars. Cette baisse appréciable des importations a concerné tous les groupes de produits avec, néanmoins, des niveaux différents.

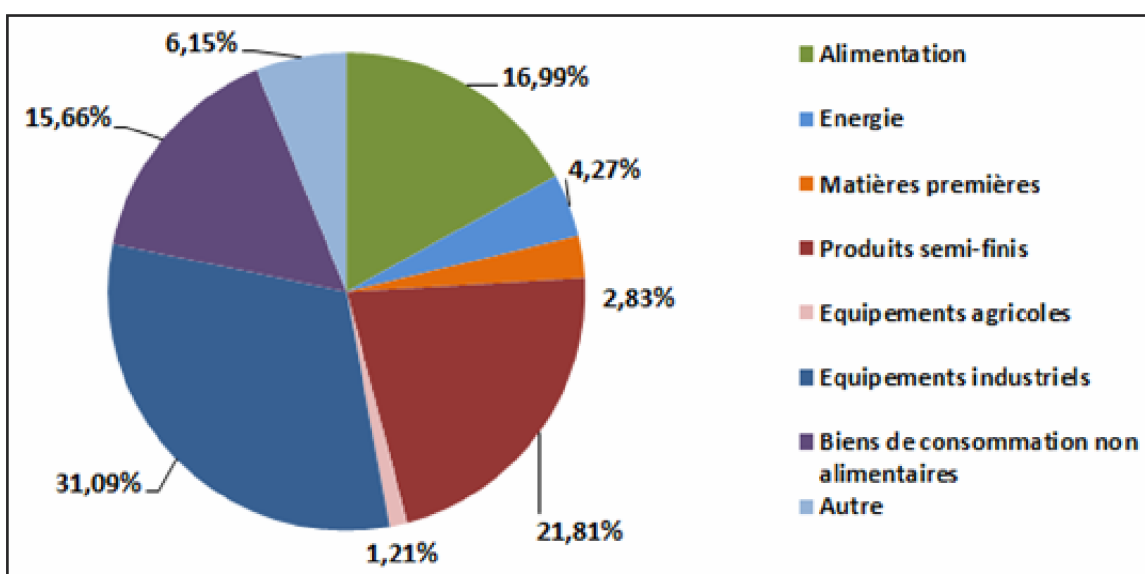
La décomposition des importations par groupe de produit fait ressortir que quatre (04) des huit (08) groupes de produits importés expliquent près de 83 % de la baisse des importations. Il s'agit des équipements industriels, des produits semi-finis, des biens alimentaires et des biens de consommation non alimentaires.

Les importations de biens d'équipement industriels, qui occupent le premier rang avec une part relative dans le total des importations de 31,1 %, ont baissé de 1,75 milliard de dollars, passant de 18,12 milliards de dollars en 2014 à 16,37 milliards de dollars en 2015. Cette baisse, qui explique 24,9 % du recul

des importations totales de biens, est due essentiellement à la baisse des importations de véhicules de transport de personnes et de marchandises (- 817 millions de dollars).

Avec une part relative de 21,81 % dans le total des importations, les produits semi-finis occupent le second rang. Les importations de ces biens sont passées de 12,30 milliards de dollars en 2014 à 11,48 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de plus 0,819 milliard de dollars, expliquant, ainsi, 11,7 % du recul des importations totales de biens.

Graphique 28 : Décomposition des importations de biens en 2015 par produit



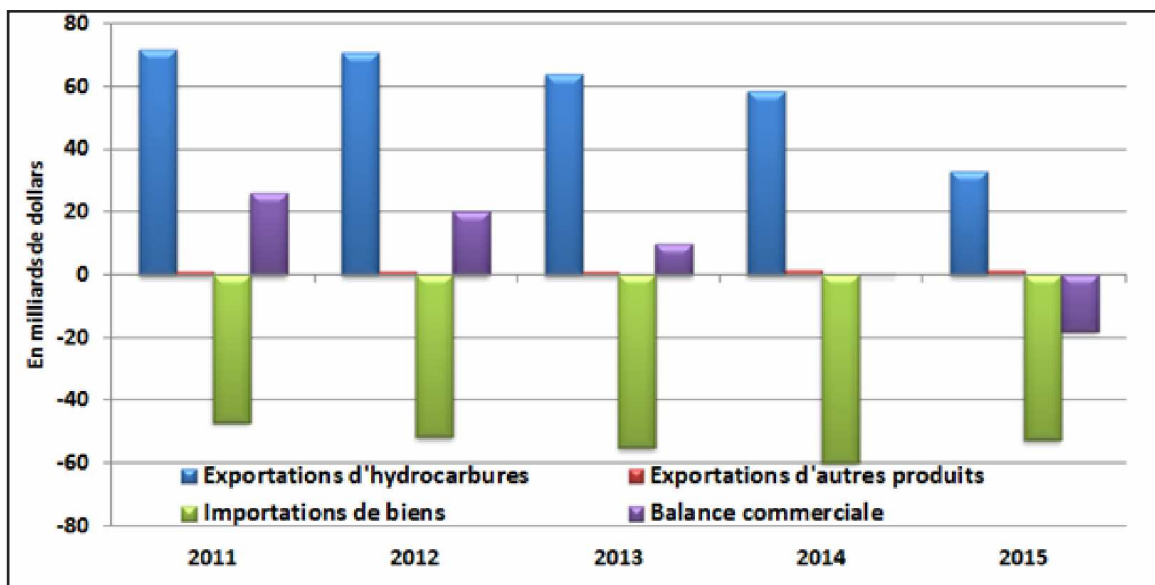
Les importations de biens alimentaires, qui occupent le troisième rang avec une part relative de 17,0 % dans le total des importations, ont baissé de 1,60 milliard de dollars, passant de 10,55 milliards de dollars en 2014 à 8,95 milliards de dollars en 2015. Cette baisse, qui explique 22,8 % du recul des importations totales de biens, est principalement liée à la baisse des importations de la poudre de lait (- 0,874 milliard de dollars).

Avec une part relative de 15,7 % du total des importations, les biens de consommation non alimentaires occupent le quatrième rang. Les importations de ce type de biens ont atteint 8,24 milliards de dollars en 2015 contre 9,89 milliards de dollars en 2014, soit un recul de plus 1,65 milliard de dollars. Cette baisse, qui explique 23,5 % du recul des importations totales de biens, résulte principalement de celle des importations de véhicules de tourisme (-0,997 milliard de dollars) et, dans une moindre mesure, de celle des importations de médicaments (-0,212 milliard de dollars).

La mise en œuvre, en 2015, de mesures visant à contenir l’emballement des importations a contribué à cette baisse des importations. Ces mesures comprennent, notamment, le resserrement des exigences en matière de normes et la préparation du dispositif d’encadrement des importations. Parallèlement, la Banque d’Algérie a procédé au renforcement des exigences en matière de détermination de la surface financière de l’importateur pour les besoins de domiciliation bancaire. Elle a également réduit le ratio prudentiel des fonds propres des banques par rapport à leurs engagements au titre du commerce extérieur et a intensifié les contrôles des opérations du commerce extérieur, directement au niveau des agences bancaires. Il s’agit de contrôle des dispositifs des banques en matière de contrôle interne, notamment en ce qui concerne les vérifications a posteriori de la « bonne foi » des opérations avec le reste du monde.

Compte tenu de ces évolutions, le solde de la balance commerciale est passé d’un quasi équilibre en 2014 (+0,459 milliard de dollars) à un déficit de 18,08 milliards de dollars en 2015. En effet, le choc des prix des hydrocarbures a été d’une ampleur telle que le solde de la balance commerciale a enregistré son premier déficit, après dix-huit (18) années consécutives d’excédents.

Graphique 29 : Evolution des postes de la balance commerciale (2011-2015)



Le déficit du poste « services hors revenus des facteurs » a connu un recul appréciable de près de 0,620 milliard de dollars entre 2014 et 2015. Cette évolution est liée, essentiellement, à la baisse des importations de services, notamment des services de transport et des services de bâtiment et travaux publics et, dans une moindre mesure, à la légère hausse des exportations de services.

En dépit de l'important transfert de dividendes au cours du premier trimestre de 2015, en situation de baisse des recettes au titre des revenus des facteurs, le poste revenus des facteurs (revenus primaires) a vu son déficit reculer de 4,81 milliards de dollars en 2014 à 4,44 milliards de dollars en 2015, suite au recul sensible de la part en production des associés de l'entreprise nationale des hydrocarbures.

Le poste transferts courants nets (revenus secondaires) continue d'enregistrer des excédents appréciables, affichant 2,56 milliards de dollars en 2015, quoique en recul par rapport à l'année 2014 (3,22 milliards de dollars), dans un contexte marqué par une forte dépréciation de l'euro face au dollar. Il est important de rappeler que les flux entrants au titre des transferts courants sont constitués, dans une large mesure, de pensions de retraite versées par des caisses de retraites de pays de la zone euro, notamment la France.

Le solde du compte courant de la balance des paiements a enregistré son second déficit consécutif après quinze années d'excédents. De plus, ce déficit s'est largement détérioré entre 2014 et 2015, passant de 9,28 milliards de dollars à 27,48 milliards de dollars respectivement, dans un contexte de dégradation sensible de la balance commerciale. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant de la balance des paiements a atteint un niveau record de 16,6 % en 2015 (4,3 % en 2014), traduisant un excès de l'investissement sur l'épargne durant l'année sous revue, notamment au niveau de l'agent économique « Etat ».

Le compte de capital et des opérations financières a enregistré, également, un déficit en 2015 (-61 millions de dollars), suite au transfert de 2,34 milliards de dollars au titre d'une cession par des non-résidents à des résidents de leurs parts dans une entreprise, contre un excédent de 3,40 milliards de dollars en 2014.

Au total, le solde global de la balance des paiements de 2015 affiche un déficit de 27,54 milliards de dollars (14,38 milliards de dollars au premier semestre et 13,16 milliards de dollars au second semestre), contre un déficit de 5,88 milliards de dollars en 2014 (1,32 milliard de dollars au premier semestre et 4,56 milliards de dollars au second semestre).

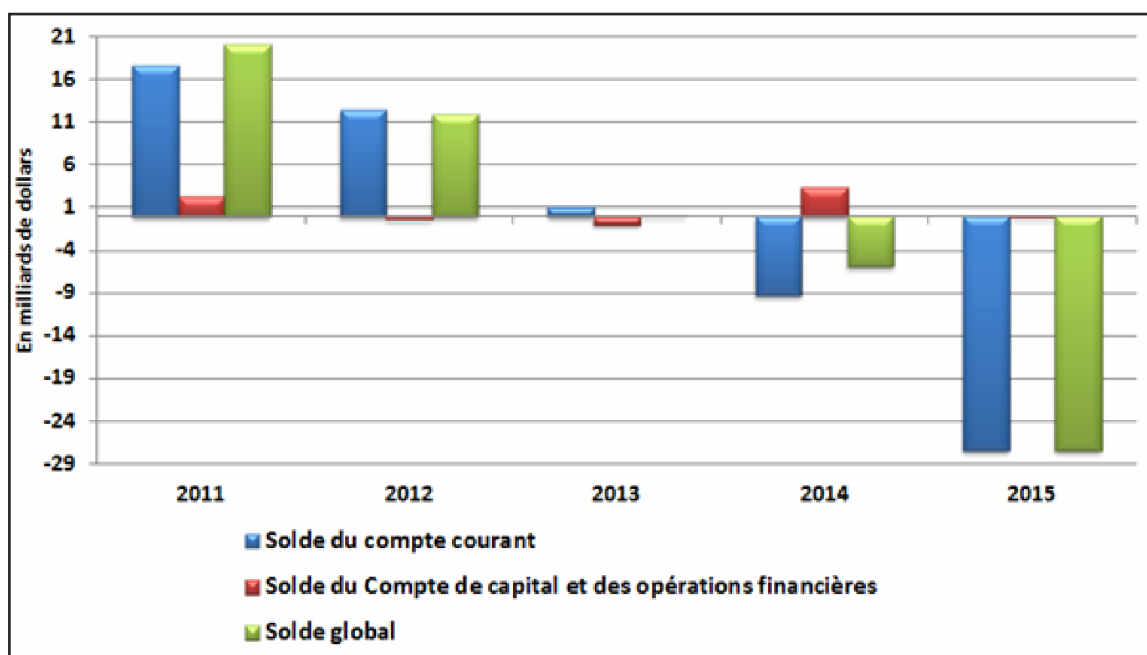
**Tableau 1 : Balance des paiements évaluée en U.S. dollars**

	2011	2012	2013	2014	2015 *
	(En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire)				
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>17,766</b>	<b>12,418</b>	<b>1,153</b>	<b>-9,277</b>	<b>-27,476</b>
Balance commerciale	25,961	20,167	9,880	0,459	-18,083
Exportations ( f.o.b.)	72,888	71,736	64,867	60,129	34,566
Hydrocarbures	71,661	70,583	63,816	58,462	33,081
Autres (hors hydrocarbures)	1,227	1,153	1,051	1,667	1,485
Importations (f.o.b.)	-46,927	-51,569	-54,987	-59,670	-52,649
Services, hors revenus des facteurs, nets	-8,805	-7,006	-8,998	-8,141	-7,522
Crédits	3,745	3,822	3,778	3,555	3,482
Débits	-12,550	-10,828	-10,776	-11,696	-11,004
Revenus des facteurs nets	-2,039	-3,906	-4,521	-4,814	-4,435
Crédits	4,453	3,733	3,548	3,232	2,192
Débits	-6,492	-7,639	-8,069	-8,046	-6,627
Paiements des intérêts	-0,241	-0,134	-0,067	-0,045	-0,124
Autres	-6,251	-7,505	-8,002	-8,001	-6,503
dont: part des associés (hydrocarb.)	-4,970	-6,342	-5,911	-5,256	-3,721
Transferts nets	2,649	3,163	2,792	3,219	2,564
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>2,375</b>	<b>-0,361</b>	<b>-1,020</b>	<b>3,396</b>	<b>-0,061</b>
Compte de capital		-0,009	0,000	-0,003	0,000
Investissements directs nets	2,045	1,541	1,961	1,525	-0,691
Capitaux officiels nets	<b>-1,081</b>	<b>-0,587</b>	<b>-0,384</b>	<b>0,517</b>	<b>-0,459</b>
Tirages	0,067	0,266	0,165	0,748	0,001
Amortissements	-1,148	-0,853	-0,549	-0,231	-0,460
Erreurs et omissions (en net)	1,411	-1,306	-2,597	1,357	1,089
<b>Solde global</b>	<b>20,141</b>	<b>12,057</b>	<b>0,133</b>	<b>-5,881</b>	<b>-27,537</b>
<b>Financement</b>	<b>-20,141</b>	<b>-12,057</b>	<b>-0,133</b>	<b>5,881</b>	<b>27,537</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	-20,035	-12,216	-0,239	5,556	27,242
Rachats au FMI					
Autres créances, produits de placement dûs	0,102	0,195	0,168	0,347	0,191
Allocations de DTS					
Position de réserves au FMI	-0,208	-0,036	-0,062	-0,022	0,104
Pour mémoire :					
Réserves brutes (or non compris)	182,224	190,661	194,012	178,938	144,133
En mois d'importations des biens et services non facteurs	<b>36,765</b>	<b>36,667</b>	<b>35,402</b>	<b>30,088</b>	<b>27,172</b>
Valeur unitaire des exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril)	112,943	111,045	108,971	100,234	53,066

\* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

Graphique 30 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements (2011-2015)



## IV.2 - POSITION EXTERIEURE GLOBALE

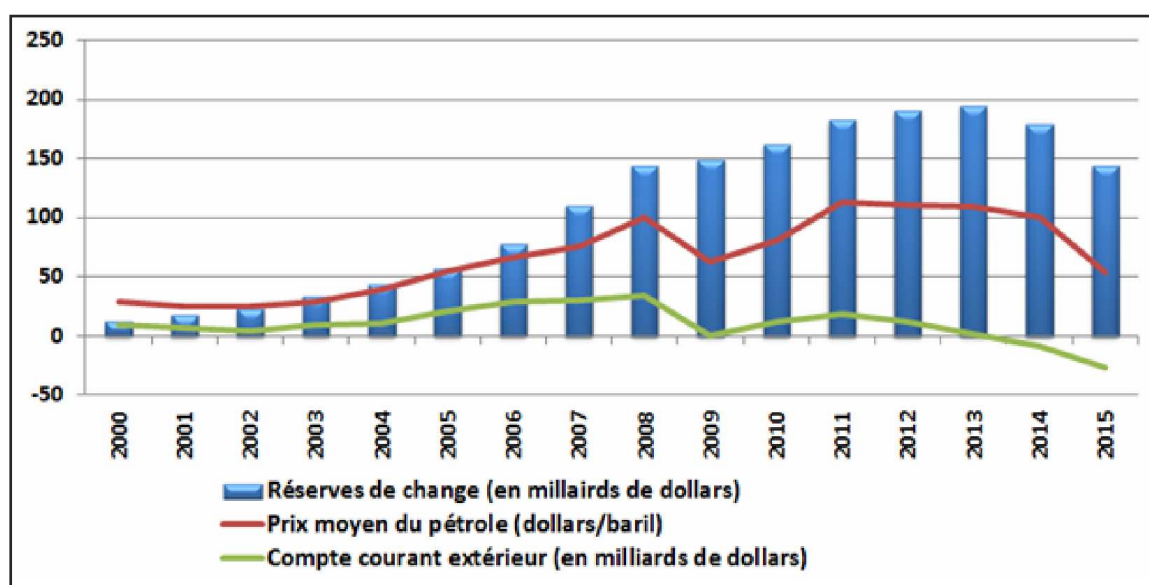
Le déficit record de la balance des paiements enregistré en 2015, soit 27,54 milliards de dollars, ainsi que l'effet de valorisation négatif résultant de la dépréciation de l'euro face au dollar des Etats-Unis, se sont traduits par une forte contraction des réserves officielles de change à fin 2015. Le niveau des réserves est passé de 178,94 milliards de dollars à fin décembre 2014 à 144,13 milliards de dollars à fin décembre 2015, soit un recul de 34,81 milliards de dollars en une année.

Cependant, le niveau des réserves de change reste appréciable, représentant 27 mois d'importation de biens et services, en situation de niveau de la dette extérieure à moyen et long terme historiquement très bas (0,72 % du PIB) et en l'absence de toute dette extérieure contractée par les entreprises du secteur des hydrocarbures depuis plus de dix années. Ce niveau de réserves permet d'atténuer les effets du choc des prix des hydrocarbures sur l'économie nationale.

Cependant, si les niveaux des prix du pétrole devaient se stabiliser à moyen terme dans la fourchette 55-60 dollars le baril, la résilience de la position financière extérieure de l'Algérie pourrait rapidement faiblir, d'autant que le niveau des importations demeure encore élevé et constitue un facteur de risque additionnel pour la balance des paiements extérieurs sur le moyen terme. Le niveau des importations de biens et services, difficilement soutenable, milite pour une meilleure maîtrise du niveau de l'absorption domestique.



Graphique 31 : Evolution des réserves de change



Parallèlement, après un important remboursement par anticipation en 2006, la dette extérieure totale de l'Algérie a continué à baisser pour atteindre, à fin 2015, un niveau historiquement bas de 3,02 milliards de dollars, soit 1,83 % du PIB.

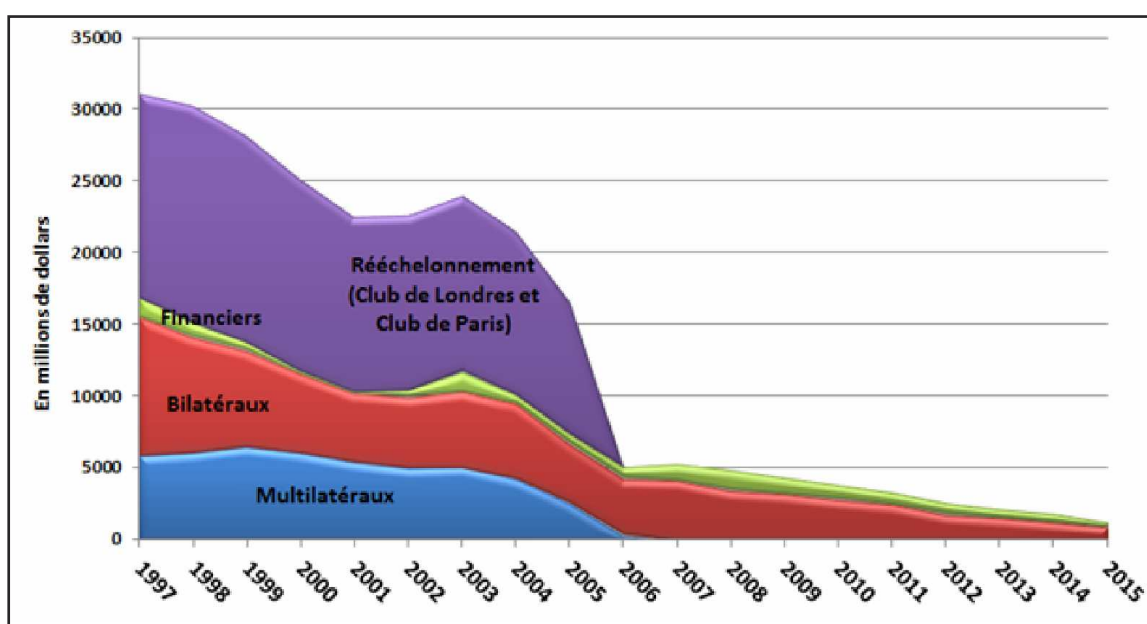
Pour ce qui est de la dette extérieure à moyen et long terme, elle est évaluée, à fin 2015, à 1,197 milliard de dollars contre 1,760 milliard de dollars à fin 2014 (2,068 milliards de dollars à fin 2013), confirmant la tendance baissière intervenue après la forte réduction de la dette extérieure entre 2004 et 2006. Cette baisse du niveau de la dette extérieure à moyen et long terme s'explique par les faibles mobilisations en 2015 (58 millions de dollars), un remboursement en principal de 582 millions de dollars et un effet de valorisation en faveur de l'Algérie (-94 millions de dollars) sur l'encours de la dette à fin 2014, suite à la dépréciation de l'euro face au dollar en 2015. En effet, l'euro s'est fortement déprécié en glissement annuel par rapport au dollar, au rythme de 10,24 %, passant de 1,21 dollar pour un euro à fin 2014 à 1,09 dollar pour un euro à fin 2015.

L'encours de la dette à court terme, qui dépasse celui de la dette à moyen et long terme pour la seconde année consécutive, a légèrement baissé en 2015, pour afficher 1,823 milliard de dollars contre 1,975 milliard de dollars à fin 2014 (1,328 milliard de dollars à fin 2013). La dette à court terme représente, essentiellement, le soutien des maisons mères à leurs filiales en Algérie.

La structure de l'encours de la dette à moyen et long terme par type de crédit, à fin 2015, confirme la prédominance des crédits bilatéraux, qui s'établissent

à 0,873 milliard de dollars contre 1,175 milliard de dollars à fin 2014 (1,498 milliard de dollars à fin 2013). Cette catégorie de crédit représente 72,9 % de l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme (66,8 % en 2014, 72,4 % en 2013 et 71,6 % en 2012). Ces crédits bilatéraux se répartissent à concurrence de 86,5 % pour les crédits gouvernementaux et 13,5 % pour les crédits commerciaux garantis. En 2015, l'encours des crédits financiers, représentés pour l'essentiel par des avances des maisons mères à leurs filiales en Algérie, a baissé à 323 millions de dollars, après avoir connu une relative stagnation en 2013 et 2014 (568 millions de dollars et 583 millions de dollars respectivement) et représente une part relative de 27,0 %.

**Graphique 32 : Encours de la dette à moyen et long terme par type de crédits**

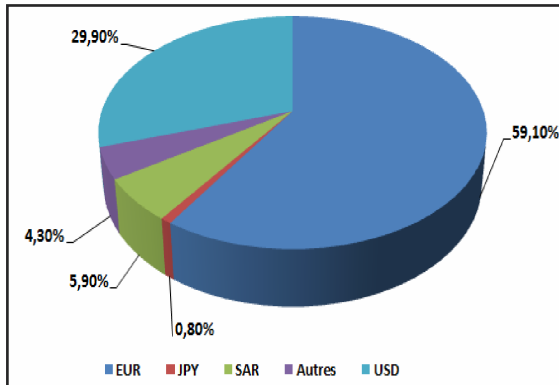


L'évolution des indicateurs de la dette extérieure, depuis sa forte réduction au cours des années 2004-2006, témoigne de sa très bonne soutenabilité à fin 2015. En particulier, le service de la dette extérieure à moyen et long terme a atteint 0,695 milliard de dollars à fin 2015, contre 0,269 milliard de dollars à fin 2014 (0,520 milliard de dollars à fin 2013). En effet, suite à la très forte réduction de la dette extérieure, en particulier en 2006, le service de la dette est passé en dessous d'un milliard de dollars depuis 2009 (0,666 milliard de dollars en 2010).

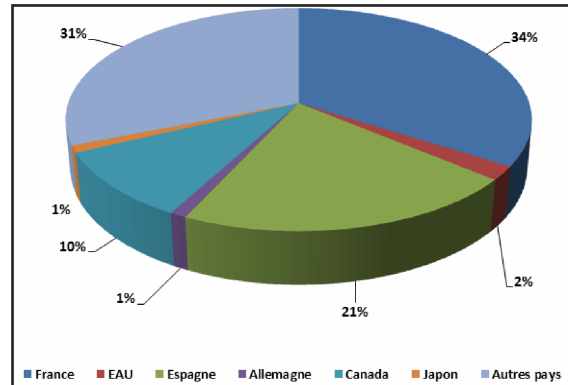
En conséquence, le ratio du service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et services, s'est établi à 1,83 % en 2015 (0,42 % en 2014), après avoir atteint 59 % en 1999 et 2,1 % en 2009. Ce très faible niveau de ratio du service de la dette extérieure confirme la très bonne soutenabilité

de la dette à moyen et long terme, en situation de choc externe. En particulier, l'encours de la dette du Trésor ou garantie par le Trésor est évalué à seulement 0,523 milliard de dollars (0,668 milliard de dollars à fin 2014), témoignant de la très faible exposition des finances publiques à la dette extérieure.

**Graphique 33 : Structure de la dette extérieure par devises au 31/12/2015**



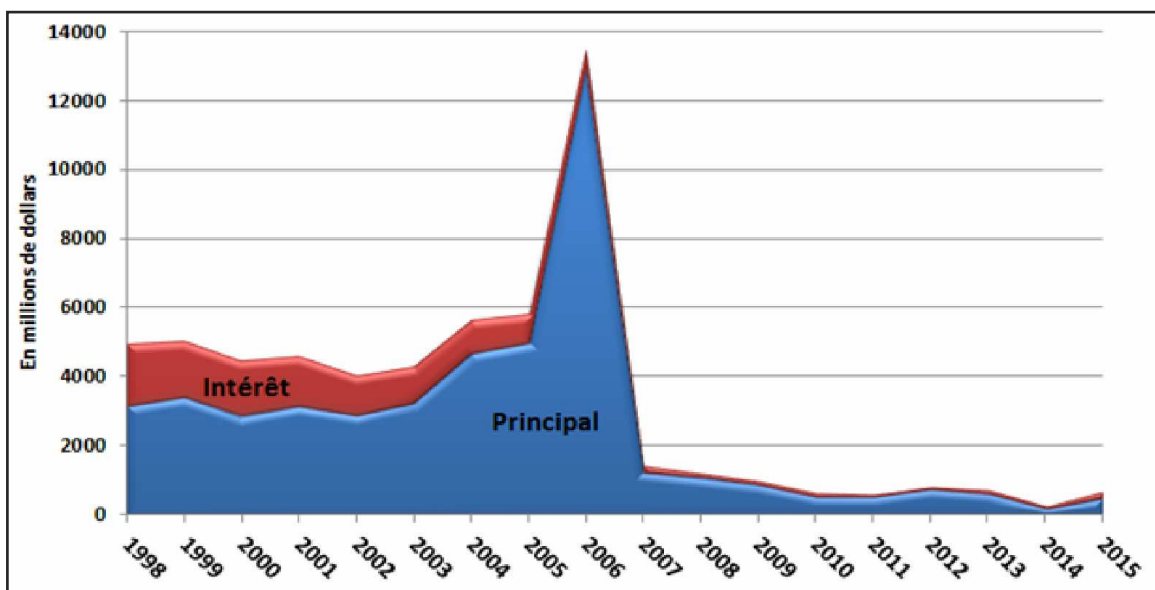
**Graphique 34 : Structure la dette extérieure par pays au 31/12/2015**



En ce qui concerne la structure de la dette par devise, la part du dollar a baissé à 30 % à fin 2015 contre 40,4 % à fin 2014, alors que celle de l'euro a augmenté à 59,1 % à fin 2015 contre 50,4 % à fin 2014 ; les parts relatives des autres devises étant très faibles.

Quant à la répartition de la dette à moyen et long terme par taux d'intérêt (fixe versus variable), la part à taux fixe a sensiblement augmenté à 99 % par rapport à l'année 2014 (89 %), après une stabilisation autour de 84 % entre 2010 et 2012. Le taux fixe moyen annuel de la dette à moyen et long terme, qui était de 2,01 % en 2014, s'est établi à 1,97 % en 2015.

**Graphique 35 : Service de la dette extérieure à moyen et long terme**



Les autres indicateurs de la dette extérieure à moyen et long terme confirment la nette amélioration de la situation de l'endettement extérieur. Ainsi, le ratio encours de la dette à moyen et long terme/PIB a poursuivi son recul à 0,72 % en 2015, contre 0,82 % en 2014 (0,98 % en 2013 et 1,19 % en 2012) et l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme ne représente plus que 3,15 % des exportations de biens et services en 2015.

Au total, le trend baissier de la dette extérieure à moyen et long terme, qui entraîne un très faible niveau de son service (1,83 % des exportations des biens et services), et la faible dette à court terme en 2015 sont des indices de la très bonne soutenabilité de la dette extérieure de l'Algérie.

### **IV.3 - MARCHE DES CHANGES ET TAUX DE CHANGE**

L'année 2015 a été marquée par une volatilité accrue des cours de change des principales monnaies sur les marchés internationaux des changes, notamment face au dollar des Etats-Unis. En effet, plusieurs monnaies des pays avancés ainsi que des pays émergents et en développement ont connu, au cours de l'année 2015, des dépréciations importantes face au dollar.

Face au dollar, les cours de change moyen mensuel de la livre sterling et du yen japonais se sont dépréciés de 10,32 % et 15,31 %, respectivement, entre janvier 2014 et décembre 2015. Parallèlement, la monnaie européenne (euro) a perdu 19,48 % de sa valeur face au dollar et la couronne norvégienne a enregistré une dépréciation d'une plus grande ampleur (29,05 %) au cours de la même période.

Dans le même temps, les monnaies de plusieurs pays émergents et en développement se sont fortement dépréciées face au dollar entre janvier 2014 et décembre 2015, avec des taux de 22,45 % pour la livre turque, de 31,84 % pour le bolivar vénézuélien, de 39,08 % pour le real brésilien et de 51,81 % pour le rouble russe.

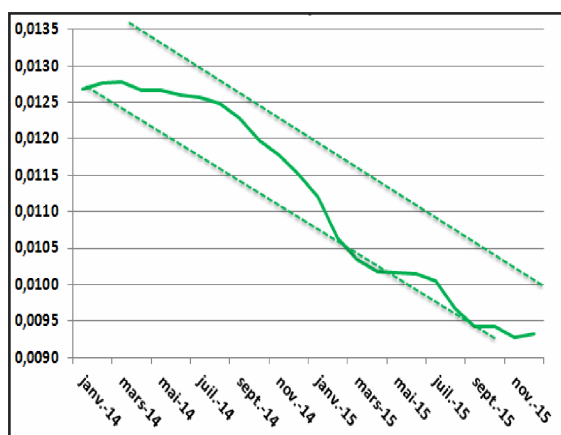
Dans ce contexte de volatilité accrue sur le marché des changes mondial et de chute des prix du pétrole, la Banque d'Algérie a continué son intervention active sur le marché interbancaire des changes algérien, en sa qualité de principal acheteur et vendeur de devises contre le dinar, en phase avec son objectif de maintien du taux de change effectif réel du dinar à un niveau proche de son équilibre. Il est à rappeler que le niveau d'équilibre du taux de change effectif réel du dinar est déterminé selon les principaux fondamentaux de l'économie algérienne, notamment le prix du pétrole, le niveau des dépenses

publiques et le différentiel de productivité entre l'Algérie et ses principaux partenaires commerciaux.

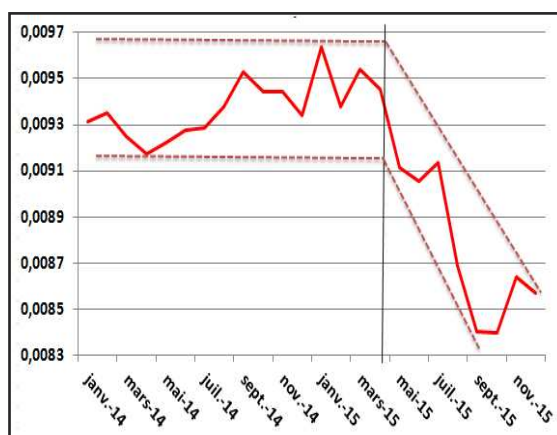
La chute des prix du pétrole, l'aggravation des déficits budgétaire et de la balance des paiements et l'élargissement du différentiel d'inflation entre l'Algérie et ses principaux partenaires commerciaux, dans un contexte de fortes dépréciations des monnaies des pays partenaires commerciaux de l'Algérie face au dollar américain, font que le taux de change effectif réel du dinar demeure encore au-dessus de son niveau d'équilibre. Face à cette situation, la Banque d'Algérie a poursuivi son intervention au jour le jour, au cours de l'année 2015, afin que le taux de change effectif réel du dinar demeure proche de son nouveau niveau d'équilibre. C'est ainsi que le dinar algérien s'est déprécié face aux principales devises entre 2014 et 2015.

Face au dollar américain, le cours moyen annuel du dinar est passé de 80,57 dinars pour un dollar en 2014 à 100,46 soit une dépréciation de 19,81 %. Parallèlement, le dinar algérien s'est déprécié en 2015, en moyenne annuelle, de 13,65 % face à la livre sterling, affichant un cours de 153,60 dinars pour une livre à fin 2015, contre 132,64 dinars pour une livre à fin 2014. Cependant, le dinar ne s'est déprécié, en moyenne annuelle, que légèrement (4,07 %) face à l'euro, passant de 106,91 dinars pour un euro en 2014 à 111,44 dinars pour un euro en 2015.

**Graphique 36 : Evolution des cours moyens mensuels DZD/USD**



**Graphique 37 : Evolution des cours moyens mensuels DZD/EURO**



En moyenne mensuelle, le cours du dinar face au dollar s'est déprécié tout au long de la période allant de janvier 2014 à décembre 2015, passant de 78,11 dinars pour un dollar en janvier 2014 à 86,98 dinars pour un dollar en décembre 2014 puis à 107,27 dinars pour un dollar en décembre 2015. Cependant, face à l'euro, le dinar s'est relativement stabilisé entre janvier 2014 et avril 2015 pour se déprécier tout au long de la période restante. En effet, le

cours moyen mensuel du dinar est passé de 106,39 dinars pour un euro en janvier 2014 à 107,21 en décembre de la même année et à 105,77 dinars pour un euro en avril 2015, pour entamer une tendance baissière et finir à 116,74 dinars pour un euro en décembre 2015.

Au total, l'évolution des cours du dinar vis-à-vis de l'euro et du dollar U.S se caractérise par une flexibilité au cours de l'année sous revue, en situation de forte appréciation du dollar et de volatilité des cours de change des principales devises. En dépit de la dépréciation du dinar, notamment face au dollar, son taux de change effectif réel demeure surévalué comparativement à son niveau d'équilibre, tel que déterminé par les fondamentaux de l'économie nationale.

Compte tenu de l'ampleur des déséquilibres internes et externes (déficits budgétaire et de balance des paiements), le taux de change ne peut constituer l'unique variable d'ajustement. Des efforts parallèles de consolidation budgétaire et de réformes structurelles pour la diversification de l'économie et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures sont également nécessaires.

**CHAPITRE V :**  
**FINANCES PUBLIQUES**

## **CHAPITRE V : FINANCES PUBLIQUES**

En 2015, les finances publiques enregistrent un déficit budgétaire pour la septième année consécutive. Ce déficit s'est élevé à 2 553,2 milliards de dinars, soit 15,4 % du PIB, contre un déficit de 1 257,3 milliards de dinars (7,3 % du PIB) en 2014. Alors que les déficits des années 2009 à 2012 avaient pu être financés sans aucun prélèvement sur le stock d'épargne financière, en dépôt à la Banque d'Algérie dans le Fonds de régulation des recettes (FRR), ceux de 2014 et 2015 ont été financés par des prélèvements conséquents sur l'encours de ce Fonds.

L'augmentation du déficit budgétaire, de près de 103 %, en 2015 par rapport à 2014, résulte tout autant de la diminution des recettes budgétaires (-11,1 %), liée à celle des recettes fiscales des hydrocarbures (-30 %), que de la hausse des dépenses publiques à hauteur de (9,4 %).

### **V.1- RECETTES BUDGETAIRES**

En 2015, les recettes budgétaires s'établissent à 5 103,1 milliards de dinars contre 5 738,4 milliards de dinars en 2014, en diminution de 635,3 milliards de dinars (-11,1%). Cette importante diminution des recettes budgétaires totales résulte entièrement de celle des recettes des hydrocarbures (-1 014,9 milliards de dinars, soit -30 %) en dépit de la hausse significative des recettes hors hydrocarbures de 379,7 milliards de dinars (16,2 %).

Rapportées au PIB, les recettes totales ont reculé, en 2015, à 30,8 % contre 33,3 % en 2014 et 35,8 % en 2013, en contexte de baisse en valeur du PIB. A l'inverse, le ratio recettes hors hydrocarbures par rapport au PIB hors hydrocarbures est demeuré relativement plus stable (19,5 % en 2013, 18,7 % en 2014 et à 20,3 % en 2015).

Les recettes des hydrocarbures ont diminué de 30 % en 2015 (contre 7,9 % en 2014), passant de 3 388,4 milliards de dinars en 2014 à 2 373,5 milliards de dinars en 2015. La fiscalité pétrolière ne représente plus que 1,4 fois le montant de la fiscalité budgétisée au prix de référence de 37 dollars le baril, contre 2,15 fois en 2014. Rapportées aux recettes budgétaires totales, les recettes des hydrocarbures s'établissent à 46,5 % contre 59 % en 2014 et 61,7 % en 2013, et couvrent 31 % des dépenses budgétaires totales contre 48,4 % en 2014 et 61,1 % en 2013. De même, alors qu'en 2014 les recettes des hydrocarbures représentaient 75,4 % des dépenses courantes, elles ne représentent plus, en



2015, que 51,4 %, révélant ainsi une détérioration de la couverture des dépenses courantes par les recettes des hydrocarbures. Cette détérioration s'inscrit dans une tendance de moyen terme, compte tenu des perspectives de maintien à des niveaux faibles du prix moyen du pétrole à l'horizon 2019.

Les recettes hors hydrocarbures ont atteint en 2015 un montant global de 2 729,6 milliards de dinars, en progression de 16,2 % contre 3,1 % en 2014. Leur part dans les recettes budgétaires totales passe de 41 % en 2014 à 53,5 % en 2015, en raison, notamment, de la baisse de la fiscalité pétrolière. Elles financent, néanmoins, 35,7 % des dépenses totales, contre 33,6 % en 2014, et couvrent les dépenses courantes à hauteur de 59,1 %, contre 52,3 % en 2014.

Dans les recettes hors hydrocarbures, les recettes fiscales ont progressé de 12,6 % en 2015, pour atteindre 2 354,7 milliards de dinars, contre une hausse de seulement 3 % en 2014. Cette progression appréciable des recettes fiscales résulte pour plus de moitié de la hausse des impôts sur les revenus et les bénéfices, qui a atteint 17,4 %. S'agissant de la structure des recettes fiscales et de son évolution, les tendances observées sur la période 2002-2014 se poursuivent : les impôts sur les revenus et bénéfices, qui ne représentaient que 23,2 % en 2002, représentent 43,9 % des recettes fiscales en 2015, en hausse de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2014. Le poids des impôts sur biens et services passe à 35 %, en baisse de 1,7 point par rapport à 2014, contre 46,3 % en 2002 ; celui des droits de douane recule de 0,2 point à 17,5 % (26,6 % en 2002).

**Tableau 2 : Evolution de la structure des recettes fiscales (en %)**

	2002	2007	2012	2014	2015
Impôts sur revenus	23,2	33,7	44,8	42,1	43,9
Impôts sur biens et services	46,3	45,3	37,5	36,7	35,0
Droits de douane	26,6	17,4	14,6	17,7	17,5

L'évolution des structures des impôts sur les revenus et bénéfices et des impôts sur les biens et services est révélatrice de l'insuffisance dans le recouvrement de la fiscalité directe hors salaires et de la fiscalité indirecte sur les activités intérieures.

En effet, s'agissant des impôts directs, bien que l'année sous revue ne confirme pas la tendance lourde observée sur la période 2002-2014, à savoir l'augmentation du poids des impôts sur les salaires et la diminution de celui des impôts sur les bénéfices des sociétés, il n'en demeure pas moins que la

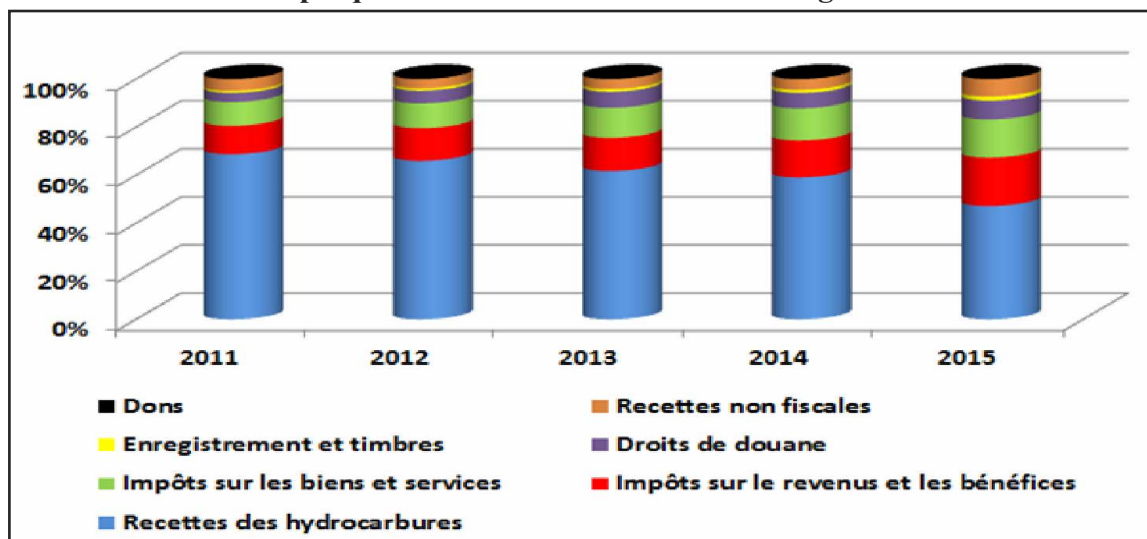
structure des impôts directs sur les revenus est révélatrice tant du faible recouvrement des impôts sur les bénéfices - en contraste avec la part et l'évolution des excédents nets d'exploitation dans la valeur ajoutée nette des activités réelles hors hydrocarbures et agriculture - que des diverses exonérations.

**Tableau 3 : Evolution de la structure des impôts sur les revenus et bénéfices**

Impôts sur les revenus et les bénéfices	2002	2007	2012	2013	2014	2015
Impôts sur les salaires	47	48,4	64,1	60,1	60,4	57,7
Autres	53	51,6	35,9	39,9	39,6	42,3

Pour ce qui concerne les impôts indirects, la part de la TVA et des prélèvements sur les importations s'accroît, passant de 35,4 % en 2002 à 57,2 % en 2014 et à 59 % en 2015. Corrélativement, la part de la TVA sur les activités intérieures perd 5,6 points de pourcentage sur cette période. Quant aux prélèvements et à la TVA sur les produits pétroliers, qui représentaient 20 % des impôts sur les biens et services en 1997, leur part dans la fiscalité indirecte a diminué progressivement jusqu'à devenir quasi nulle.

**Graphique 38 : Structure des recettes budgétaires**



Ces reculs et les faiblesses relatives de la fiscalité directe sur les bénéfices et de la fiscalité indirecte sur les activités intérieures et les produits pétroliers, témoignent du recul de la capacité de recouvrement de la fiscalité ordinaire. Cela constitue une source potentielle très importante de revenus pouvant contribuer à assurer, à moyen terme, la viabilité des finances publiques, moyennant des réformes structurelles en matière de politique fiscale et des efforts soutenus en matière de recouvrement.

**Tableau 4 : Evolution de la structure des impôts sur biens et services (en %)**

Impôts sur les biens et services	2002	2007	2012	2013	2014	2015
TVA et prélèvements sur importations	35,4	49,5	57,9	59,7	57,2	59
TVA et prélèvements sur activité intérieure	45,2	48,6	39,3	37,2	40	39,6
TVA sur produits pétroliers	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers	14,5	1,2	0,1	0,1	0,0	0,0

En ce qui concerne les recettes non fiscales, dont les montants annuels étaient tributaires des dividendes versés par les institutions et entreprises publiques, elles ont augmenté de 45 %, passant de 258,5 milliards de dinars en 2014 à 374,9 milliards de dinars en 2015. Cette forte hausse résulte de celle, exceptionnelle, des produits des domaines et divers, qui ont été multipliés par 3,26 fois, passant de 76 milliards de dinars à 247,5 milliards de dinars, portant la part des recettes non fiscales dans les recettes hors hydrocarbures de 11 % en 2014 à 13,7 % en 2015.

## V.2 - DEPENSES BUDGETAIRES

En 2015, les dépenses budgétaires totales s'établissent à 7 656,3 milliards de dinars contre 6 995,7 milliards de dinars en 2014, soit une hausse de 9,4 % après celle, encore plus élevée de 2014 (16,1 %), contre une baisse de 14,6 % en 2013. Les dépenses en capital ont concouru pour plus de 81 % à cette augmentation des dépenses totales.

Rapportées au PIB, les dépenses totales ont augmenté, en 2015, à 46,1 % contre 40,6 % en 2014 et 36,2 % en 2013, en contexte de baisse en valeur du PIB. De même, mais dans une moindre mesure, les dépenses totales rapportées au PIB hors hydrocarbures se sont accrues, pour atteindre 56,9 %, contre 55,6 % en 2014.

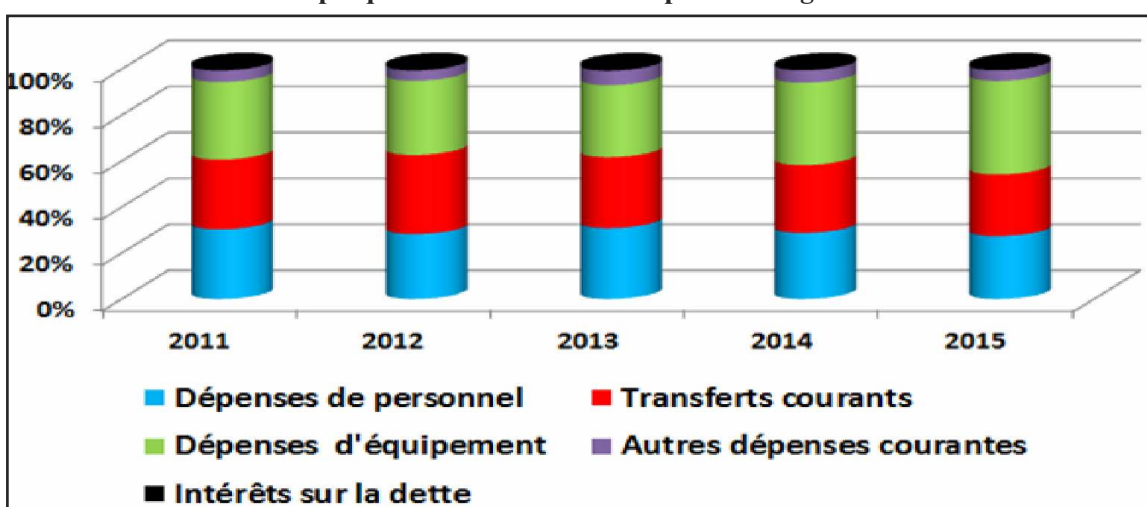
Les dépenses de fonctionnement et d'équipement ont été budgétisées respectivement à 4 972,3 milliards de dinars et 3 885,8 milliards de dinars dans la loi de finances de 2015. Les dépenses de fonctionnement décaissées ont été consommées à hauteur de 92,9 % et les dépenses en capital à hauteur de 78,2 %.

Après avoir diminué en 2013 de 13,6 %, les dépenses courantes sont réparties à la hausse en 2014 (+8,8 %) et ont continué de croître, quoique plus modérément, en 2015 (+2,7 %), pour atteindre 4 617 milliards de dinars. Contrairement à l'année 2014, cette augmentation des dépenses courantes

(+122,7 milliards de dinars) résulte totalement de celle des dépenses de personnel, en situation de léger recul des transferts courants (-68,2 milliards de dinars), y compris les services de l'administration.

Quant aux dépenses d'équipement, elles suivent, depuis 2011, la même tendance à la hausse que les dépenses courantes, à l'exception de l'année 2013, mais à un rythme beaucoup plus élevé. En effet, après avoir diminué en 2013, elles sont reparties à la hausse en 2014 (32,2 %) et ont poursuivi leur augmentation en 2015, au rythme de 21,5 %, pour atteindre 3 039,3 milliards de dinars, soit 18,3 % du PIB contre 14,5 % en 2014 et 11,4 % en 2013.

**Graphique 39 : Structure des dépenses budgétaires**



Cette forte progression des dépenses d'équipement (+537,9 milliards de dinars) résulte, pour l'essentiel, de la croissance des dépenses d'infrastructures économiques et administratives (214,2 milliards de dinars) et de l'habitat (187,4 milliards de dinars). Les dépenses du secteur des mines et énergie (électrification et distribution publique de gaz), qui sont passées de 2,9 milliards de dinars en 2013 à 111,7 milliards de dinars en 2014, ont très légèrement augmenté à 114,7 milliards de dinars en 2015.

En termes de structure, les dépenses d'infrastructures économiques et administratives demeurent les plus importantes, suivies des dépenses en faveur de l'habitat, du poste divers, de l'agriculture et de l'éducation-formation. En termes d'évolution, l'augmentation de la part des dépenses affectées au secteur de l'habitat, qui passe de 13,5 % en 2013 à 20,3 % en 2015, est particulièrement notable.

Le tableau ci-après précise la ventilation et l'évolution des principales dépenses publiques d'équipement.

**Tableau 5 : Ventilation et l'évolution des principales dépenses publiques d'équipement**

*En % des dépenses d'équipement*

	2013	2014	2015
<b>Mines et Energies</b>	0,15	4,5	3,8
Electrification et distribution de gaz	0,15	4,5	3,8
<b>Agriculture - Hydraulique</b>	14,4	11,6	10,0
<b>Infrastructures économiques et administratives</b>	37,2	32,7	34,0
<b>Education-Formation</b>	10,8	7,7	7,5
<b>Infrastructures Socio-culturelles</b>	6,1	4,5	4,5
<b>Habitat</b>	13,5	17,1	20,3
<b>Divers</b>	10,9	16,3	13,1

### V.3 - CAPACITE DE FINANCEMENT

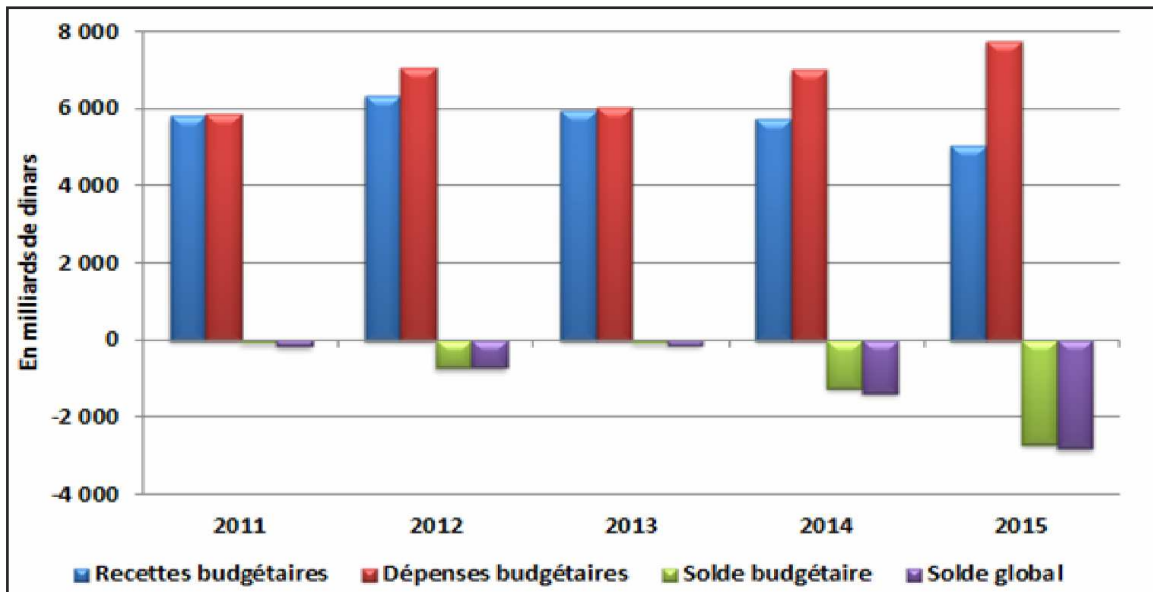
En 2015, le solde budgétaire affiche un déficit record de 2 553,2 milliards de dinars, soit 15,4 % du PIB, contre 7,3 % en 2014 et 0,4 % en 2013. Cet important déficit résulte autant de l'augmentation des dépenses publiques (+660,6 milliards de dinars) que de la diminution des recettes budgétaires (-635,3 milliards de dinars).

Le flux d'épargne publique (recettes totales moins dépenses de fonctionnement) est de 486,1 milliards de dinars contre 1 244,1 milliards de dinars en 2014. En conséquence, 9,5 % des recettes totales seulement ont été épargnées, contre 21,7 % en 2014.

L'épargne publique a financé les dépenses d'investissement de l'Etat, en 2015, à hauteur de 16 %, contre 49,7 % et 96,5 % en 2013, dégageant ainsi un besoin de financement du Trésor de 2 621,7 milliards de dinars. En conséquence, la capacité de financement du Trésor, exprimée par l'encours des épargnes financières auprès de la Banque d'Algérie (Fonds de régulation des recettes, FRR), a diminué de 2 336 milliards de dinars, pour s'établir à 2 072,2 milliards de dinars, contre 4 408,5 milliards de dinars à fin 2014. Cette capacité de financement ne représente plus que 12,4 % du produit intérieur brut, 40,6 % des recettes totales et 27,1 % des dépenses publiques totales. En 2014, ces ratios étaient respectivement de 25,6 %, 76,8 % et 63 %.

Au total, les importants déficits budgétaires des années 2014 et 2015 ont été financés, essentiellement, par des prélèvements sur l'encours du FRR. Cet encours, qui était de 5 563,5 milliards de dinars à fin 2013 s'établissant, à fin 2015, à 2 072,2 milliards de dinars, soit une diminution de 62,8 % en l'espace de deux années.

Graphique 40 : Indicateurs des finances publiques



#### V.4- Viabilité des finances publiques et ajustement budgétaire

Si l'important déficit budgétaire de 2015 est intervenu suite à la chute brutale et de grande ampleur des prix du pétrole, il convient de rappeler que le non moins important déficit de 2014 s'est produit avec un prix du baril voisin de 100 dollars. Cette forte vulnérabilité, que révèlent les déficits successifs des finances publiques, résulte autant de la chute de la fiscalité pétrolière que de la faiblesse de la fiscalité ordinaire et de l'ampleur de l'augmentation de la dépense publique à partir de 2010.

L'évolution de la fiscalité pétrolière, en lien avec celle du prix du baril de pétrole à moyen terme, la structure des recettes fiscales hors hydrocarbures ainsi que le profil et le poids de la dépense publique, constituent des éléments déterminants de la vulnérabilité des finances publiques et militent en faveur d'ajustements budgétaires pour assurer la viabilité à moyen terme de la position financière de l'Etat. Ces ajustements devraient concerner autant les recettes fiscales hors hydrocarbures que la dépense publique.

Du côté de la fiscalité ordinaire, comme souligné précédemment, l'exploitation du potentiel de recouvrement de l'impôt sur les bénéfices et de la TVA et autres taxes sur les activités intérieures, y compris l'agriculture et les produits pétroliers, la limitation des subventions implicites de l'énergie et des carburants ainsi que la rationalisation des exonérations, permettraient, à terme, de disposer d'espaces budgétaires importants, pouvant contribuer à la viabilité du financement budgétaire, notamment dans sa composante équipements.

Du côté de la dépense publique, la rationalisation devrait concerner autant les dépenses courantes (dépenses de personnel et transferts courants) que les dépenses d'équipement. Le lien entre l'évolution de la productivité du travail et le maintien du pouvoir d'achat devrait constituer la règle en matière d'évolution des dépenses de personnel de l'administration publique. En matière de transferts courants, la rationalisation des subventions, par le ciblage des segments vulnérables de la population, devient une exigence au regard de l'équité comme de la rationalité économique. Enfin, l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité économique consoliderait davantage les dépenses d'équipement et renforcerait la croissance potentielle.



**CHAPITRE VI :**  
**INTERMEDIATION ET**  
**INFRASTRUCTURE BANCAIRE**



## **CHAPITRE VI : INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE**

L'ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010, modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit, stipule que la Banque d'Algérie est chargée de s'assurer de la sécurité et de la solidité du système bancaire. Cet important renforcement du cadre de la stabilité financière effectué en 2010 est intervenu après la révision de la loi relative à la monnaie et au crédit en 2003 ; l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 ayant conforté le cadre légal de l'activité bancaire, notamment les conditions d'entrée dans la profession bancaire, suite à la faillite de petites banques privées et le retrait de leurs agréments.

Au plan réglementaire, le Conseil de la monnaie et du crédit et la Banque d'Algérie ont poursuivi, en 2015, leurs efforts de renforcement et de consolidation des conditions d'exercice de l'activité bancaire et du reporting et de la protection de la clientèle des banques et établissements financiers. En particulier, en prévision d'une forte baisse de la liquidité bancaire, le Conseil de la monnaie et du crédit a promulgué le règlement n° 15-01 du 19 février 2015 relatif aux opérations d'escompte d'effets publics, de réescompte d'effets privés d'avances et crédits aux banques et établissements financiers, afin de permettre aux banques et établissements financiers de recourir au refinancement auprès de la Banque d'Algérie, prêteur en dernier ressort, avant la mise en place des modalités de refinancement par des opérations d'open market.

La Banque d'Algérie et la Commission bancaire ont continué à œuvrer activement au renforcement de la supervision bancaire et, plus particulièrement, à assurer de sa conformité avec les normes et principes universels en la matière. Parallèlement, la Banque d'Algérie a affiné les mécanismes de surveillance, de veille et d'alerte, notamment le suivi des banques au moyen des indicateurs de solidité du système bancaire. A cet effet, les procédures et les guides méthodologiques de contrôle bancaire ont été actualisés. Par ailleurs, suite à la mise en place du nouveau système de notation bancaire, les stress tests ont été affinés en 2015 afin de vérifier la résistance des banques, individuellement, et du secteur bancaire dans son ensemble à d'éventuelles crises. Les travaux préparatoires à la mise en place des objectifs et instruments de la politique macro-prudentielle ont été réactivés courant 2015 et le rapport portant sur la stabilité du secteur financier en 2014 a été élaboré.

## **VI.1 - INDICATEURS DE L'INTERMEDIATION BANCAIRE**

A fin 2015, le système bancaire est constitué de vingt-neuf (29) banques et établissements financiers, ayant chacun son siège social à Alger.

Les banques et établissements financiers agréés se répartissent comme suit :

- six (6) banques publiques, dont la caisse d'épargne ;
- quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont une (1) à capitaux mixtes ;
- trois (3) établissements financiers, dont deux (2) publics ;
- cinq (5) sociétés de leasing dont trois (3) publiques ;
- une (1) mutuelle d'assurance agricole, agréée pour effectuer des opérations de banque, qui a opté, à fin 2009, pour le statut d'établissement financier.

Sous l'angle de la typologie des opérations bancaires, les banques collectent les ressources auprès du public, distribuent des crédits à la clientèle directement ou par le biais d'achat d'obligations d'entreprises, mettent à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et en assurent la gestion. Elles effectuent aussi différentes opérations bancaires connexes. Les établissements financiers effectuent toutes les opérations de banque, à l'exception de la collecte de ressources auprès du public et la gestion des moyens de paiement.

En termes de structure du secteur bancaire, les banques publiques prédominent par l'importance de leurs réseaux d'agences, réparties sur tout le territoire national ; le réseau d'agences des banques privées restant encore limité, bien que leur rythme d'implantation se soit accéléré au cours des cinq dernières années. Les banques publiques sont établies dans l'ensemble des wilayas alors que les banques privées ont développé leurs réseaux principalement au nord du pays. L'évolution de l'activité des banques privées contribue au développement de la concurrence saine, aussi bien au niveau de la collecte des ressources qu'au niveau de la distribution de crédits et de l'offre de services bancaires de base à la clientèle.

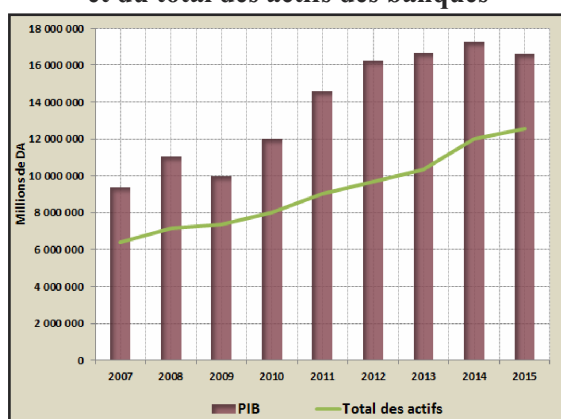
En effet, à fin décembre 2015, le réseau des banques publiques comprend 1 123 agences, celui des banques privées 346 agences et celui des établissements financiers 88 agences, contre respectivement 1 113 agences, 325 agences et 88 agences à fin 2014. Le total des agences des banques et établissements financiers s'établit, ainsi, à 1 557, contre 1 526 en 2014, soit un guichet pour 25 660 habitants, contre 25 630 habitants en 2014. Le ratio population active/guichets bancaires est également resté sans changement important, soit 7 600 personnes en âge de travailler par guichet bancaire en

2015, contre 7 500 en 2014. Quant au centre de chèques postaux, son réseau d'agences, à fin 2015, est plus dense que celui des banques, avec 3 585 guichets reliés électroniquement, répartis sur l'ensemble du territoire national, soit un guichet pour 3 320 personnes en âge de travailler. En tenant compte des guichets du secteur bancaire et ceux des chèques postaux à fin 2015 (5 142), le ratio population active/guichets est de 2 320 personnes contre 2 260 personnes en 2014.

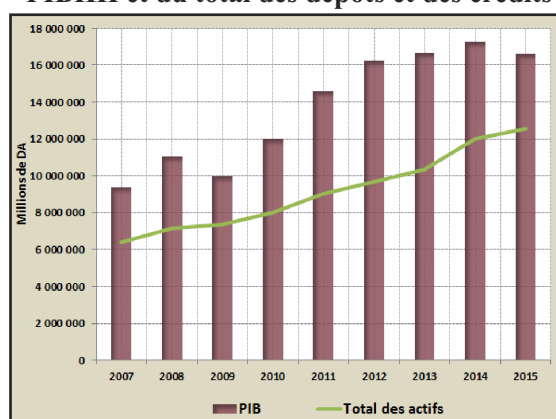
Par ailleurs, le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle des déposants (comptes actifs en dinars et devises) et par les centres de chèques postaux, se situe en 2015 à environ 2,93 comptes par personne active, contre 2,91 en 2014. Par rapport à la population de plus de 16 ans, ce ratio est de 1,25 compte par personne, contre 1,22 compte en 2014.

Le ratio actifs bruts du secteur bancaire (banques et établissements financiers)/produit intérieur brut a atteint 75,8 %, contre 69,8 % à fin 2014 et 62,2 % à fin 2013. Le ratio actifs bruts du secteur bancaire (hors placement des dépôts du secteur des hydrocarbures)/produit intérieur brut hors hydrocarbures est évalué à 89,8 %, contre 89,1 % en 2014 et 84,3 % en 2013. L'indicateur de pénétration du marché, le ratio dépôts (monétaires et non monétaires) hors secteur des hydrocarbures/produit intérieur brut hors hydrocarbures s'établit à 64,8 %, contre 65,9 % à fin 2014 et 62,3 % à fin 2013.

**Graphique 41 : Evolution comparées du PIB et du total des actifs des banques**



**Graphique 42 : Evolution comparées du PIBHH et du total des dépôts et des crédits**



Les crédits à l'économie des banques et établissements financiers (crédits aux résidents), y compris les créances rachetées par le Trésor par émission de titres (titres non échus), représentent 57,6% du produit intérieur brut hors hydrocarbures, contre 55,0 % en 2014 et 48,6 % en 2013 ; le secteur des hydrocarbures ne recourant pas aux crédits bancaires.

Ces indicateurs globaux montrent que le niveau de l'intermédiation bancaire s'améliore progressivement sous l'angle du développement du réseau, du nombre de comptes, des dépôts collectés et des crédits distribués. Cependant ce niveau de développement reste en deçà des niveaux atteints dans certains pays méditerranéens, voisins de l'Algérie. La performance relativement insuffisante du secteur bancaire algérien concerne notamment les services bancaires de base fournis à la clientèle de ménages et les services de distribution de crédits aux petites et moyennes entreprises. Ce qui met en avant le potentiel de développement en matière d'inclusion financière et de développement de l'intermédiation financière en Algérie.

A fin 2015, le total des actifs des banques a enregistré une hausse relativement faible (4,4 % contre 16,3 % en 2014) ; les banques publiques représentant une part relative de 87,2 % du total des actifs des banques, contre 86,7 % en 2014. Au sein des banques publiques, la première banque représente 26,1 % du total de l'actif du secteur et la deuxième 24,5 %, contre respectivement 25,6 % et 25,4 % à fin 2014. En ce qui concerne les banques privées, leur part dans le total des actifs est de 12,8 % ; les trois premières banques privées représentant 5,7 % du total des actifs des banques et 44,9 % du total des actifs des banques privées, contre, respectivement, 5,8 % et 43,7 % à fin 2014. La progression de l'activité des banques privées reste appréciable, aussi bien sous l'angle de la mobilisation des ressources que de la distribution des crédits ; les banques privées maintenant leur part de marché.

### **VI.1.1 - Ressources collectées**

L'encours des dépôts à vue et à terme, collectés par les banques, est en baisse 2015 (-2,2 %), contre un accroissement de 17,8 % en 2014 et 8,6 % en 2013. En incluant les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature (crédit documentaire, avals et cautions), qui ne sont pas inclus dans la masse monétaire au sens de M2, le total des dépôts est en légère hausse (+0,9 %), contre une hausse de 17,1 % en 2014 et 7,6 % en 2013.

Les données ci-après, relatives aux banques et à la caisse d'épargne, en témoignent.

**Tableau 6 : Evolution des ressources collectées des banques publiques (y compris CNEP) et des banques privées**

Nature de dépôts	En milliards de dinars ; fin de période				
	2011	2012	2013	2014	2015
<b>a) Dépôts à vue</b>	<b>3 495,8</b>	<b>3 356,4</b>	<b>3 537,5</b>	<b>4 434,8</b>	<b>3 891,7</b>
Banques publiques	3 095,8	2 823,3	2 942,2	3 712,1	3 297,7
Banques privées	400,0	533,1	595,3	722,7	594,0
<b>b) Dépôts à terme</b>	<b>2 787,5</b>	<b>3 333,6</b>	<b>3 691,7</b>	<b>4 083,7</b>	<b>4 443,3</b>
Banques publiques	2 552,3	3 053,6	3 380,4	3 793,6	4 075,7
dont : dépôts en devises	272,4	295,9	324,2	348,8	428,8
Banques privées	235,2	280,0	311,3	290,1	367,6
dont : dépôts en devises	31,2	43,3	45,7	56,0	67,2
<b>c) Dépôts en garanties *</b>	<b>449,7</b>	<b>548,0</b>	<b>558,2</b>	<b>599,0</b>	<b>865,7</b>
Banques publiques	351,7	426,2	419,4	494,4	751,3
dont : dépôts en devises	1,2	3,8	3,0	1,4	8,8
Banques privées	98,0	121,8	138,8	104,6	114,4
dont : dépôts en devises	1,6	1,1	1,4	1,9	1,8
<b>d) Total de ressources collectées :</b>	<b>6 733,0</b>	<b>7 238,0</b>	<b>7 787,4</b>	<b>9 117,5</b>	<b>9 200,7</b>
Part des banques publiques	89,1%	87,1%	86,6%	87,7%	88,3%
Part des banques privées	10,9%	12,9%	13,4%	12,3%	11,7%

\* dépôts de garantie des engagements par signature (crédit documentaire, avals et cautions)

Après la baisse progressive enregistrée jusqu'à 2013, la part des dépôts des banques publiques est en légère hausse en 2014 et 2015 (87,7 % et 88,3 % respectivement) ; la part des banques publiques dans le total des ressources collectées restant encore très élevée.

Compte tenu de la relative stagnation, voire légère baisse, des dépôts du secteur des hydrocarbures, dépôts principalement à vue, la part des dépôts à vue des banques dans le total des dépôts collectés est en baisse (46,7 % contre 52,1 % à fin 2014) alors que la part des dépôts à terme progresse. En effet, en 2015, les dépôts à vue sont en baisse (-12,3 %) aussi bien dans les banques publiques (-11,2 %) que dans les banques privées (-17,8 %), contre une hausse significative de 25,4 % en 2014 (26,2 % dans les banques publiques et 21,4 % dans les banques privées).

En revanche, les dépôts à terme sont en hausse de 8,8 %, soit une hausse de 7,4 % dans les banques publiques et 26,7 % dans les banques privées, contre un accroissement de 12,2 % dans les banques publiques et une baisse de 6,8 % dans les banques privées en 2014. Ainsi, la part des dépôts à terme dans le total des dépôts collectés (à vue et à terme) passe de 47,9 % à fin 2014 à 53,3 % à fin 2015.

Les dépôts reçus pour garantir les engagements par signature des banques (crédits documentaires, avals et cautions) en 2015 ils sont en forte hausse (44,5 %), notamment en ce qui concerne les dépôts de garantie des crédits documentaires (60,2 %) ; le taux d'accroissement des dépôts de garantie étant plus élevé dans les banques publiques (51,9 %) que dans les banques privées (9,4 %).

**Tableau 7 : Répartition des dépôts par secteur juridique**

En milliards de dinars ; fin de période					
Dépôts par secteur	2011	2012	2013	2014	2015
<b>a) Dépôts à vue</b>	<b>3 495,8</b>	<b>3 356,4</b>	<b>3 537,5</b>	<b>4 428,1</b>	<b>3 891,7</b>
Entreprises et autres organismes publics	2 243,7	1 818,6	1 822,8	2 368,6	2 023,4
Entreprises privées	746,3	888,5	1 013,0	1 159,7	1 076,2
Ménages et associations	293,4	335,7	390,8	421,2	451,6
Autres *	212,4	313,6	310,9	478,6	340,5
<b>b) Dépôts à terme</b>	<b>2 787,5</b>	<b>3 333,6</b>	<b>3 691,7</b>	<b>4 090,4</b>	<b>4 443,3</b>
Entreprises et autres organismes publics	625,7	862,9	1 022,5	1 195,7	1 222,9
Entreprises privées	212,9	233,2	285,0	279,7	383,4
Ménages et associations	1 939,4	2 187,2	2 312,4	2 515,6	2 756,0
Autres *	9,5	50,3	71,8	99,4	81,0
<b>c) Dépôts en garanties **</b>	<b>449,7</b>	<b>548,0</b>	<b>558,2</b>	<b>599,0</b>	<b>865,7</b>
	6 061,4	6 326,1	6 846,5	7 940,5	7 913,5
<b>d) Total de ressources collectées :</b>	<b>6 733,0</b>	<b>7 238,0</b>	<b>7 787,4</b>	<b>9 117,5</b>	<b>9 200,7</b>
Part du secteur public ***	47,3%	42,4%	41,6%	44,9%	41,0%
Part du secteur privé***	52,7%	57,6%	58,4%	55,1%	59,0%

\* opérations en cours non encore passées en comptes de la clientèle

\*\* dépôts de garantie des engagements par signature ne sont pas suivis par secteur

\*\*\* part du secteur dans le total de dépôts repartis par secteur (public et privé)

L'analyse des dépôts bancaires collectés par terme, hors dépôts constitués en garantie des engagements par signature donnés, montre les principales tendances enregistrées au cours de l'année sous revue :

- une baisse des dépôts collectés auprès du secteur public (-8,9 %), contre un accroissement de 25,3 % en 2014 et 6,1 % en 2013 ;
- une très faible hausse des dépôts collectés auprès des entreprises privées (1,4 % contre 10,9 % en 2014 et 15,7 % en 2013) et une hausse plus importante au niveau des ménages et associations (9,2 % contre 8,6 % en 2014 et 7,1 % en 2013). Cette évolution contrastée en 2015 indique une hausse de la part des dépôts collectés par les banques auprès du secteur privé (entreprises, ménages, associations) dans le total des dépôts (secteurs public et privé). Cette part, qui était de 55,2 % à fin 2014 (58,4 % à fin 2013), s'élève à 59,0 % à fin 2015 ;

- un niveau relativement stable des dépôts des ménages dans le total des dépôts du secteur privé qui reste important et représente 67,5 % en 2015, contre 65,8 % à fin 2014 et 66,2 % en 2013 ;
- un niveau du ratio dépôts en devises des ménages/total des dépôts en devises collectés par les banques (dépôts en devises repartis par secteur) qui demeure très significatif à 61,6 % en 2015, contre 64,5 % à fin 2014 et 67,3 % à fin 2013, en contexte de hausse des dépôts en devises, à la fois des ménages (17 %) et des entreprises privées (53,6 %).

Au total, la part des dépôts à terme du secteur privé, y compris les dépôts en devises, dans l'ensemble des dépôts du secteur privé demeure importante et en hausse (67,3 % à fin 2015, contre 63,9 % à fin 2014 et 64,9 % à fin 2013), comparativement à la part des dépôts à terme collectés par les banques auprès du secteur public (37,7 % à fin 2015, contre 33,5 % à fin 2014 et 35,9 % à fin 2013).

En 2015, les banques publiques ont enregistré un flux négatif de dépôts collectés en dinars auprès du secteur public (-324,2 milliards de dinars, contre un flux positif de 709,4 milliards de dinars en 2014) alors que le flux de dépôts en dinars qu'elles ont collectés auprès des entreprises privées et ménages est positif (275,9 milliards de dinars, contre 270,7 milliards de dinars en 2014).

En ce qui concerne les banques privées, elles ont enregistré en 2015 un flux négatif de ressources collectées en dinars auprès des entreprises privées (-99,6 milliards de dinars) mais un flux positif auprès des ménages (30,1 milliards de dinars), contre des flux positifs en 2014 aussi bien pour les entreprises privées (32,8 milliards de dinars) que les ménages (43,4 milliards de dinars).

Enfin, à fin 2015, les dépôts à vue et à terme collectés auprès des entreprises et autres organismes publics, des entreprises privées et des ménages représentent des parts relatives respectives de 39,0 %, 17,5 % et 37,8 %. Le reliquat de dépôts (5,7 %), représente les dépôts des associations à but non lucratif au service des ménages, des assurances, non repartis par secteur juridique, et des opérations venant de la chambre de compensation à fin décembre 2015 non encore comptabilisés sur les comptes de la clientèle.

### **VI.1.2 - Crédits distribués**

L'année 2015 a enregistré une progression soutenue des crédits distribués par les banques. Durant cet exercice, le Trésor a procédé à des rachats de créances sur les entreprises publiques pour un montant brut de 305,3 milliards de dinars.

Le Trésor a réglé aux banques 161,1 milliards de dinars et a émis des obligations pour le reliquat (144,2 milliards de dinars). Le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédits à l'économie des banques (hors créances rachetées par le Trésor).

**Tableau 8 : Répartition des crédits par banques publiques (y compris CNEP) et banques privées**

En milliards de dinars ; fin de période					
Crédits des banques / secteurs	2011	2012	2013	2014	2015
<b>a) Crédits au secteur public</b>	<b>1 742,3</b>	<b>2 040,7</b>	<b>2 434,3</b>	<b>3 382,9</b>	<b>3 689,0</b>
Banques publiques	1 742,3	2 040,7	2 434,3	3 373,4	3 679,5
Crédits directs	1 703,3	2 010,6	2 409,4	3 210,3	3 521,9
Achat d'obligations	39,0	30,1	24,9	163,1	157,6
Banques privées	0,0	0,0	0,0	9,5	9,5
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	9,5	9,5
<b>b) Crédits au secteur privé</b>	<b>1 982,4</b>	<b>2 244,9</b>	<b>2 720,2</b>	<b>3 120,0</b>	<b>3 586,6</b>
Banques publiques	1 451,7	1 675,4	2 023,2	2 338,7	2 687,1
Crédits directs	1 442,8	1 669,0	2 016,8	2 338,5	2 685,4
Achat d'obligations	8,9	6,4	6,4	0,2	1,7
Banques privées	530,7	569,5	697,0	781,3	899,5
Crédits directs	530,6	569,4	696,9	781,3	899,5
Achat d'obligations	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
<b>c) Total des crédits distribués :</b>	<b>3 724,7</b>	<b>4 285,6</b>	<b>5 154,5</b>	<b>6 502,9</b>	<b>7 275,6</b>
(nets des crédits rachetés)					
Part des banques publiques	85,8%	86,7%	86,5%	87,8%	87,5%
Part des banques privées	14,2%	13,3%	13,5%	12,2%	12,5%

Il ressort des données ci-dessus que la part des crédits distribués par les banques privées s'est légèrement accrue à fin 2015, après un léger recul à fin 2014, soit 12,5 %, contre 12,2 % en 2014 et 13,5 % en 2013. Les crédits distribués par les banques privées portent sur le financement des entreprises privées et ménages, dont l'épargne financière collectée est en progression régulière.

Le total des crédits des banques, hors rachat de créances non performantes, par le Trésor, s'établit à 7 275,6 milliards de dinars à fin 2015, correspondant à un accroissement des crédits de 11,9 %, contre 26,2 % en 2014 et 20,3 % en 2013. L'accroissement des crédits au secteur public a atteint 9,0 %, contre 39,0 % en 2014, alors que celui des crédits au secteur privé est de 15,0 %, contre 14,7 % en 2014. La part des crédits aux entreprises privées et ménages dans l'encours total des crédits distribués par les banques est en hausse et s'établit à 49,3 %, contre 48,0 % en 2014.



L'encours des crédits distribués au secteur public représente 50,7 % du total des crédits à l'économie contre 52,0 % en 2014, dont 48,4 % en crédits directs (49,4 % en 2014) et 2,3 % sous forme d'obligations émises par les entreprises publiques et détenues par les banques (2,6 % en 2014).

Les banques publiques assurent la totalité du financement direct du secteur public et leur part dans le financement du secteur privé demeure importante (74,9 %, contre 75,0 % en 2014). Au cours de l'année sous revue, le flux de crédits des banques publiques a bénéficié plus aux entreprises privées et ménages (348,4 milliards de dinars, contre 315,5 milliards de dinars en 2014) qu'aux entreprises publiques (306,1 milliards de dinars, hors rachats, contre 385,8 milliards de dinars en 2014) ; les banques publiques restent fortement engagées dans le financement de grands projets d'investissement publics, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

Quant à l'expansion des crédits distribués par les banques privées en termes de flux, elle s'élève à 118,2 milliards de dinars contre 93,8 milliards de dinars en 2014, le taux de croissance des crédits des banques privées (14,9 %) étant supérieur à celui réalisé par les banques publiques (11,5 %) et a bénéficié, pour une grande part, aux entreprises privées et ménages.

Il importe de souligner que, comme pour les années précédentes, l'encours total des dépôts collectés en dinars auprès des secteurs public et privé, dépôts de garantie des engagements par signature non inclus, reste encore supérieur à l'encours total des crédits distribués à ces deux secteurs, soit un ratio crédits/dépôts de 92,8 %, contre 80,1 % en 2014 et 75,1 % en 2013 ; ce rapport étant plus favorable pour les banques publiques (91,7 %, contre 79,8 % à fin 2014) qu'aux banques privées (101,6 %, contre 82,7 % à fin 2014).

Par maturité, les crédits à l'économie des banques et de la caisse d'épargne (après déduction des créances rachetées par le Trésor public) ont évolué comme suit :

**Tableau 9 : Répartition des crédits par maturité**

En milliards de dinars ; fin de période

Crédits des banques / maturité	2011	2012	2013	2014	2015
<b>a) Crédits à court terme</b>	<b>1 363,0</b>	<b>1 361,6</b>	<b>1 423,4</b>	<b>1 608,7</b>	<b>1 710,7</b>
Banques publiques	999,6	973,9	936,4	1 091,0	1 152,5
Banques privées	363,4	387,7	487,0	517,7	558,2
<b>b) Crédits à moyen et long terme</b>	<b>2 361,7</b>	<b>2 924,0</b>	<b>3 731,1</b>	<b>4 894,2</b>	<b>5 564,9</b>
Banques publiques	2 194,4	2 742,2	3 521,0	4 621,1	5 214,1
Banques privées	167,3	181,8	210,1	273,1	350,8
<b>c) Total des crédits distribués : (nets des crédits rachetés)</b>	<b>3 724,7</b>	<b>4 285,6</b>	<b>5 154,5</b>	<b>6 502,9</b>	<b>7 275,6</b>
Part des crédits à court terme	36,6%	31,8%	27,6%	24,7%	23,5%
Part des crédits à moyen-long terme	63,4%	68,2%	72,4%	75,3%	76,5%

La structure de l'encours des crédits distribués par les banques à fin 2015 confirme la tendance haussière des crédits à moyen et long terme, qui ont atteint une part relative de 76,5 % (75,3 % en 2014) du total de crédits distribués, contre une part de 23,5 % pour les crédits à court terme (24,7 % en 2014). Il s'agit d'une tendance amorcée à compter de 2006 et résultant, notamment, de la progression des crédits à long terme (12,7 %, contre 39,0 % en 2014 et 28,6 % en 2013) distribués pour financer les investissements, notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

A fin 2015, les crédits à moyen et long terme distribués par les banques publiques représentent 81,9 % du total de leurs crédits, contre 80,9 % à fin 2014 et 79,0 % à fin 2013. Pour les banques privées, cette part, qui avait atteint un niveau appréciable à fin 2009 (52 %), a reculé progressivement, suite au ralentissement de l'octroi de crédits aux ménages, pour atteindre 38,6 % contre 34,5 % à fin 2014 et 30,1 % à fin 2013.

L'augmentation des crédits hypothécaires et des crédits de financement d'autres biens durables aux ménages a aussi contribué à la tendance haussière des crédits à moyen et long termes. En effet, l'encours des crédits hypothécaires est passé de 307,4 milliards de dinars à fin 2013 à 359,5 milliards de dinars à fin 2014, pour atteindre 390,7 milliards de dinars à fin 2015, soit un accroissement modéré de 8,7 % en 2015, contre un accroissement appréciable les deux années précédentes (17,0 % en 2014 et 18,6 % en 2013). Au niveau des banques publiques, l'évolution des crédits hypothécaires est tirée par le rôle actif de la caisse d'épargne, dont la part relative dans le total des crédits hypothécaires des banques publiques progresse (70,9 %, contre

64,5 % à fin 2014 et 64,1 % à fin 2013). Dans le total des crédits distribués aux ménages par les banques publiques, la part des crédits hypothécaires, bien qu'importante, évolue en baisse (84,2 %, contre 92,0 % à fin 2014 et 94,2 % à fin 2013) alors qu'au niveau des banques privées, la part des crédits hypothécaires dans le total des crédits distribués aux ménages évolue en hausse (85,6 %, contre 61,4 % à fin 2014 et 42,5 % à fin 2013).

En ce qui concerne les créances des banques sur l'Etat à fin 2015, la part des banques privées est restée relativement modeste. Leurs créances sur l'Etat sont représentées par les bons du trésor acquis et les avoirs détenus en comptes courants au Trésor et au Centre des Chèques Postaux. Les créances des banques publiques sur l'Etat sont prédominantes, du fait des différentes opérations d'assainissement patrimonial des entreprises publiques, et même privées et agriculteurs, effectuées par l'Etat par émission de titres.

Au cours de l'année 2015, le Trésor a continué à rembourser, selon l'échéancier, les obligations émises en contrepartie du rachat de créances non performantes sur des entreprises publiques et quelques créances sur des entreprises privées et agriculteurs. Au second semestre 2015, le Trésor a racheté, par émission de titres, les créances des banques sur la clientèle d'entreprises publiques, dont un montant partiel (150,5 milliards de dinars) a été comptabilisé en 2015 ; l'encours des obligations de rachat atteignant à fin 2015, un montant de 431,6 milliards de dinars, contre 365,3 milliards de dinars, à fin 2014.

L'encours des créances que les banques publiques détiennent effectivement sur le Trésor (une partie des titres a été vendue aux assurances) au titre des rachats de créances non performantes a baissé progressivement jusqu'à fin 2014 (351,2 milliards de dinars à fin 2014 contre 450,6 milliards de dinars à fin 2013) ; ce montant étant en hausse en 2015 (419,9 milliards de dinars suite aux nouveaux rachats de créances par le Trésor). Les banques publiques détiennent aussi des créances sur le Trésor sous forme de titres participatifs (101,2 milliards de dinars) ou encore sous forme de bons du trésor (448,7 milliards de dinars). Elles détiennent également d'autres créances sur le Trésor, dont des créances au titre des opérations effectuées pour compte.

Le tableau ci-après présente l'évolution des créances détenues sur le Trésor par les banques :

**Tableau 10 : Evolution des créances détenues par les banques sur le Trésor**

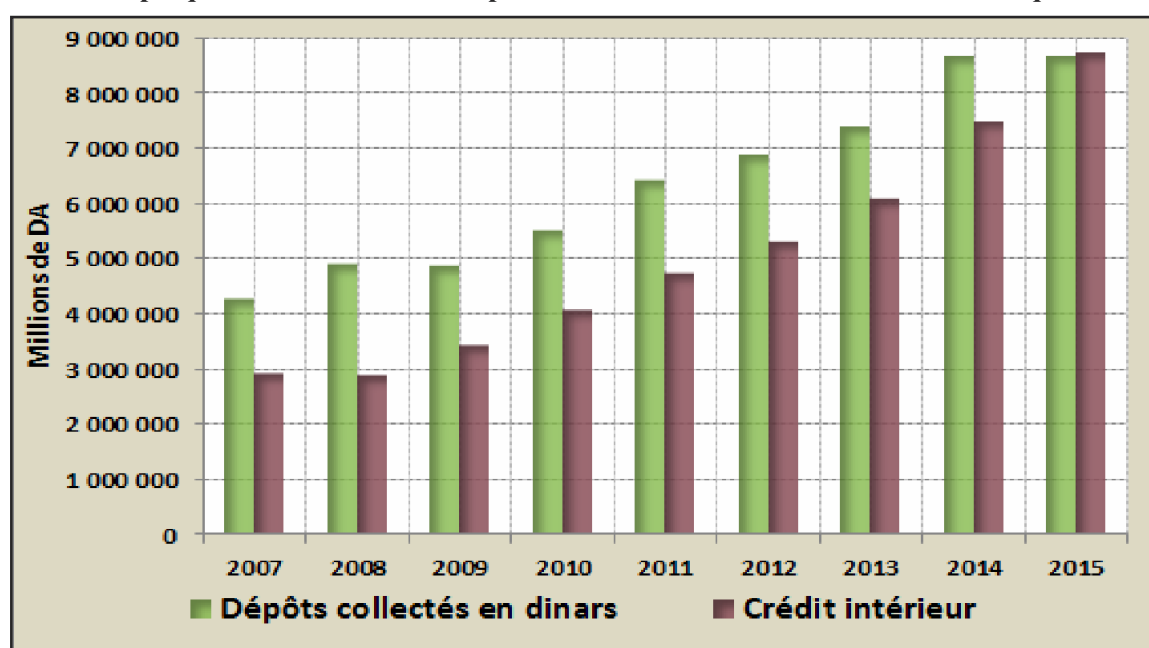
En milliards de dinars ; fin de période

Créances sur l'Etat / banques	2011	2012	2013	2014	2015
<b>1. Créances brutes</b>					
<b>a) Banques publiques</b>	1 438,4	1 464,1	1 397,4	1 537,2	2 005,2
dont : obligations de rachat*	576,9	578,5	450,6	351,2	419,9
<b>b) Banques privées</b>	23,9	38,1	35,1	32,9	25,9
dont : obligations de rachat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>2. Créances nettes :</b>	<b>1 017,7</b>	<b>1 029,2</b>	<b>930,0</b>	<b>1 012,3</b>	<b>1 479,3</b>
<b>a) Banques publiques</b>	1 004,9	1 003,8	905,9	990,4	1 465,3
<b>b) Banques privées</b>	12,8	25,4	24,1	21,9	14,0

\* les banques ont vendu aux assurances une partie des obligations de rachat

A fin 2015, les dépôts en dinars collectés par les banques ne sont plus supérieurs à leur crédit intérieur (crédits à l'économie + créances nettes sur l'Etat). A fin 2015, le crédit intérieur des banques représente 100,7 % de leurs dépôts collectés en dinars (86,3 % à fin 2014 et 82,1 % à fin 2013), soit un taux de 101,9 % pour les banques publiques et 91,7 % pour les banques privées. Cela indique que l'excès de liquidités des banques reste encore élevé, grâce à leurs fonds propres et aux fortes provisions constituées. En conséquence, la capacité de distribution de crédits, aussi bien des banques publiques que privées, est encore appréciable à fin 2015, sans recours à la Banque d'Algérie, prêteur en dernier ressort.

**Graphique 43 : Evolution des dépôts en dinars et du crédit intérieur des banques**



### **VI.1.3 - Solidité du secteur bancaire**

La situation du secteur bancaire s'est nettement améliorée au cours des dix dernières années. A la faveur de différentes réformes, les banques ont amélioré leur gestion des risques bancaires. Les indicateurs de solidité des banques sont appréciables, en amélioration pour certains et en léger recul pour d'autres, en particulier s'agissant des ratios de solvabilité, qui, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, intègrent la couverture des risques opérationnels et de marché. Ces indicateurs, en baisse en 2014, se sont améliorés en 2015 et se situent à un niveau confortable, largement supérieur aux taux minima recommandés par le Comité de Bâle.

Suite à la mise en place effective, fin 2009, du nouveau cadre réglementaire portant capital minimum des banques et établissements financiers, les fonds propres des banques privées ont été renforcés considérablement ; le capital des banques publiques étant, à la veille de l'application de la nouvelle réglementation, supérieur au minimum réglementaire. En effet, l'Etat propriétaire avait décidé, courant 2015, d'augmenter le capital de deux banques publiques. Parallèlement, les banques publiques ont continué à affecter aux réserves une partie de leurs résultats, ce qui leur a permis de répondre largement à la réglementation prudentielle concernant la couverture des risques bancaires (risques de crédit, opérationnel et de marché).

A fin 2015, le ratio de solvabilité par rapport aux fonds propres de base a atteint 15,9 % et le ratio de solvabilité par rapport aux fonds propres réglementaires 18,7 %, soit des taux largement supérieurs aux normes minima recommandées par Bâle III.

La rentabilité des banques, publiques et privées, demeure confortable en 2015, bien qu'en légère baisse comparativement à celle de 2014 : le taux de rentabilité des fonds propres (return on equity) diminue de deux (02) points de pourcentage, pour s'établir à 21,6 % et le taux de rendement des actifs (return on assets) se stabilise à 1,93 %, contre 1,98 % en 2014. La baisse de la rentabilité des fonds propres et la relative stabilité du rendement des actifs touchent autant les banques publiques que les banques privées mais pour des raisons différentes.

La baisse de la rentabilité des fonds propres des banques publiques est liée à l'accroissement plus important des fonds propres comparativement à celui des résultats, alors que pour les banques privées, cette baisse résulte de la diminution de leurs résultats. Quant à la relative stabilité du rendement des

actifs, elle résulte, pour les banques publiques, d'un accroissement de leurs actifs (et donc de leurs résultats) et, pour les banques privées, d'une baisse de leurs actifs (et donc de leurs résultats).

En ce qui concerne les produits bancaires, ceux des banques publiques sont en hausse de 20,4 %, à la faveur de la forte augmentation des produits hors intérêt (35,0 %). Le produit net bancaire est en hausse de 21,6 % en 2015, alors que la croissance des charges d'exploitation et des dotations aux amortissements est plus faible (10,3 %) et que celle des dotations aux provisions est de 24,7 %.

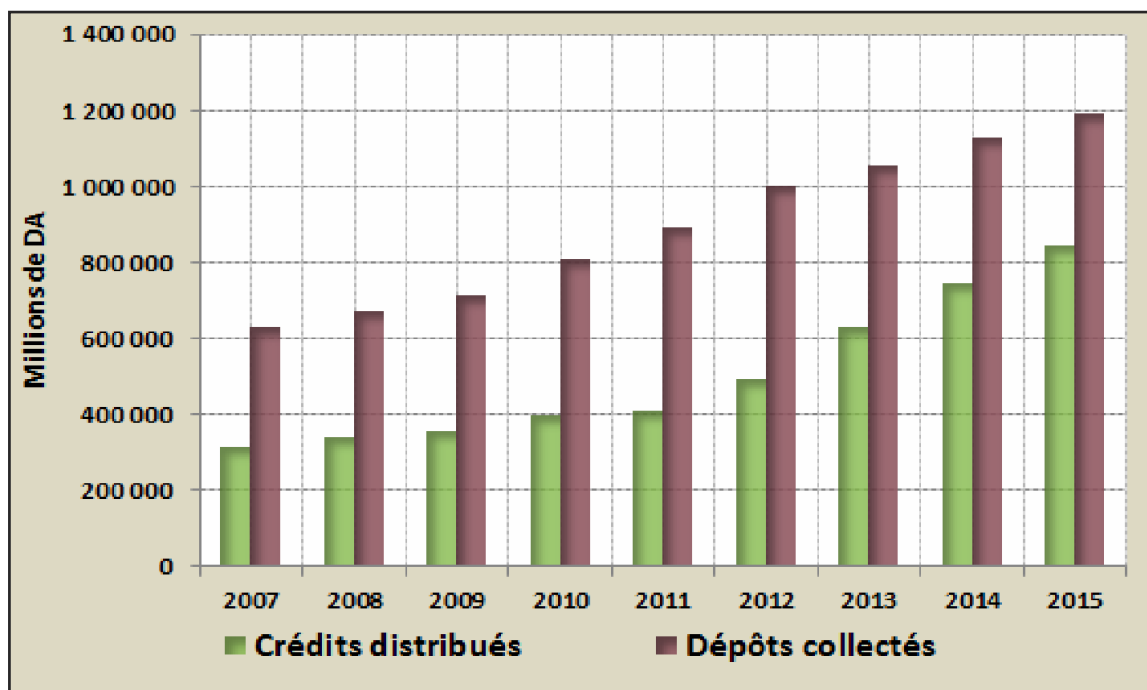
Dans les banques privées, la croissance des produits bancaires est plus faible (6,6 %), en raison, notamment, de la stagnation, voire de la légère baisse, des autres produits bancaires, ce qui explique la faible hausse de leur produit net bancaire (5,4 %). En revanche, leurs charges d'exploitation et leurs dotations aux amortissements sont en forte hausse (22,9 %), en particulier les provisionnements, du fait de la hausse des créances non performantes à fin 2015.

Quant au taux de marge d'intérêt, il est en baisse dans les banques publiques (65,8 %, contre 68,3 % en 2014) mais en hausse dans les banques privées (71,5 %, contre 69,1 % en 2014). Par contre, le taux des charges hors intérêt s'est amélioré dans les banques publiques, passant de 26,9 % en 2014 à 24,1 % en 2015, alors que ce taux s'est dégradé dans les banques privées, passant de 34,5 % en 2014 à 36,1 % en 2015.

S'agissant des ratios actifs liquides/total actifs et actifs liquides/passifs à court terme, ils ont baissé respectivement à 27,2 % et 61,6 % en 2015, contre 38,0 % et 82,1 % en 2014, en raison de la hausse des crédits à moyen et long terme.

Enfin, compte tenu des progrès réalisés par les banques en matière de gestion des risques de crédit, le niveau des créances non performantes par rapport au total des créances (crédits distribués et autres créances entrant dans le calcul de ce ratio) avait baissé progressivement, pour atteindre 9,2 % en 2014. En 2015, ce taux est remonté à 9,8 %, en raison, principalement, de la hausse des créances non performantes dans les banques privées (8,7 %, contre 5,1 % en 2014). Bien que le taux des créances non performantes demeure encore élevé comparativement aux standards internationaux en la matière, ce taux, net des provisions constituées, n'est que de 3,8 % pour l'ensemble des banques.

**Graphique 44 : Evolution des crédits distribués et des dépôts**



#### **VI.1.4 - Activités de la caisse d'épargne - une institution spécialisée**

Les indicateurs d'activité de la caisse d'épargne sont intégrés aux données des banques publiques. Il s'agit d'une institution spécialisée dans le financement de l'immobilier : promotion immobilière et acquisition de logements neufs auprès des promoteurs publics et privés et l'acquisition de logements neufs ou anciens auprès des particuliers. Agréée en 1997 pour effectuer des opérations de banque, la caisse d'épargne a développé progressivement ses activités bancaires, notamment le financement de la construction de logements et de leur acquisition par les ménages.

Sous l'angle de la collecte des ressources, la caisse d'épargne, avec l'appui du réseau d'agences d'Algérie Poste, qui collecte près d'un tiers de ses ressources, joue un rôle appréciable. La caisse d'épargne utilise les livrets et bons d'épargne comme instruments principaux de collecte de ressources ; l'activité de gestion des comptes chèques et des comptes courants étant relativement récente.

A fin 2015, les ressources de la caisse d'épargne s'élèvent à 1 189,5 milliards de dinars, dont 42,1 milliards de dinars de dépôts à vue, contre 1 126,5 milliards de dinars à fin 2014, dont 32,6 milliards de dinars de dépôts à vue. Les ressources de la caisse d'épargne proviennent pour l'essentiel du secteur des ménages (97,8 %, contre 98,1 % à fin 2014). Dans le total des ressources collectées en 2015, la part des dépôts à terme (livrets et bons d'épargne inclus) est importante et relativement stable (96,5 %, contre 97,1 % à fin 2014).

La caisse d'épargne distribue des crédits aux entreprises de construction de logements, dont une grande partie à moyen terme, et des crédits hypothécaires (long terme) aux ménages, dans le cadre de l'accession à la propriété. Avant 2008, elle distribuait aussi des crédits à moyen terme aux ménages pour l'acquisition d'autres biens durables, mais à partir de 2009, elle a orienté ses activités sur le financement du logement. En conséquence, à fin 2015, les crédits distribués aux entreprises publiques, soit directement, soit par l'achat d'obligations émises par celles-ci, s'élèvent à 400,1 milliards de dinars, contre 361,2 milliards de dinars à fin 2014, pendant que ceux distribués aux entreprises privées ont atteint 190,4 milliards de dinars, contre 161,4 milliards de dinars à fin 2014. Les crédits aux ménages (principalement à long terme) ont atteint 255,4 milliards de dinars, contre 221,7 milliards de dinars à fin 2014.

En 2015, les crédits au secteur public sont en hausse (10,8 %), mais à un rythme bien moins élevé que celui de l'année 2014 (25,8 %), alors que ceux distribués aux entreprises privées enregistrent une hausse de 18,0 %, contre 6,2 % en 2014. Les crédits aux ménages progressent plus régulièrement, soit 15,2 %, contre 17,0 % en 2014 et 18,5 % en 2013.

Au total, les crédits de la caisse d'épargne aux secteurs public et privé sont en hausse, comme en 2014. Cependant, la distribution de crédits par la caisse d'épargne aux ménages est fortement conditionnée par l'offre de logements, en particulier de logements promotionnels aidés destinés aux ménages à revenus moyens, et reste encore très inférieure comparativement aux dépôts collectés auprès des ménages.

### **VI.1.5 - Activité des établissements financiers**

L'activité des établissements financiers reste relativement faible à en juger par l'évolution du total de leurs actifs, qui est passé de 65,5 milliards de dinars à fin 2013 à 70,3 milliards de dinars à fin 2014 et 79,5 milliards de dinars à fin 2015. Le faible développement de l'activité de distribution de crédits des établissements financiers est dû à leurs ressources limitées, du fait qu'ils ne collectent pas de dépôts auprès du public. Les ressources des établissements financiers à fin 2015 sont constituées des fonds propres, à concurrence de 40,9 milliards de dinars (capital 33,7 milliards de dinars, réserves 7,2 milliards de dinars), des emprunts obligataires émis (15,7 milliards de dinars) et des emprunts interbancaires, pour un faible montant (0,5 milliard de dinars).



Les crédits distribués par les établissements financiers s'élèvent à 55,6 milliards de dinars, contre 47,8 milliards de dinars à fin 2014. Une grande partie de ces crédits est distribuée aux entreprises privées (51,0 milliards de dinars, dont 42,2 milliards de dinars en crédits-bails). Les crédits aux ménages sont pratiquement inexistant à fin 2015 (0,5 milliard de dinars).

Les conditions monétaires favorables et l'offre de logements, en progression, expliquent l'augmentation appréciable des crédits hypothécaires accordés par les banques entre 2006 et 2015 mais, en raison de l'excès de liquidité, l'accroissement des crédits hypothécaires n'a pas été suivi par leur refinancement auprès de l'établissement financier habilité.

## **VI.2 - DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE**

Au niveau mondial, d'énormes progrès ont été réalisés en matière de développement des institutions bancaires, de qualité de leur intermédiation et d'intensification de la concurrence. Ces progrès ont conduit à la diversification des instruments et moyens de paiement. Les nouvelles technologies de transmission de données et les progrès en informatique ont contribué à révolutionner les procédures de paiement et de règlement.

De même, les centrales d'information, notamment les centrales des risques de crédit et des bilans des entreprises, ont connu de forts développements à l'intérieur et à l'extérieur des banques centrales contribuant à une meilleure gestion des risques de crédit par les banques.

La Banque d'Algérie a, depuis 2003, une mission légale de contrôle des systèmes de paiement (article 52 de l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit). Les dispositions législatives d'août 2010 (ordonnance n° 10-04) lui confèrent des prérogatives encore plus larges en la matière, englobant le fonctionnement, la surveillance et la sécurité des systèmes de paiement. Cette ordonnance a renforcé aussi le dispositif légal en matière de centrales en précisant qu'il s'agit, pour la Banque d'Algérie, d'organiser et de gérer une centrale des risques entreprises, une centrale des risques ménages et une centrale des impayés.

Dans le cadre de ces missions, la Banque d'Algérie s'est attelée à moderniser les systèmes de paiement et les centrales des risques. Cela s'est traduit par la mise en exploitation, dès l'année 2006, de deux (2) systèmes de paiement modernes (système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents et système de compensation des paiements de masse), ainsi

que par l'entrée en production, en septembre 2015, de la nouvelle centrale des risques aux standards internationaux. En outre, la Banque d'Algérie dispose d'une centrale des impayés, qui centralise les déclarations par les banques des incidents de paiement et sert de socle pour le traitement de ces incidents, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

### **VI.2.1 - Système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents**

Le système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents (système ARTS) a été mis en exploitation en février 2006 ; tous les paiements interbancaires d'un montant supérieur ou égal à un million de dinars et des paiements urgents étant effectués par virement via ce système. Il s'agit des virements pour le propre compte des banques, établissements financiers et centre de chèque postaux, participants à ce système et des virements pour le compte de leur clientèle.

Au cours de l'année 2015, la dixième année d'activité du système ARTS, ce système a enregistré une disponibilité de 100 % ; le fonctionnement effectif du système correspondant à son ouverture nominale (8 heures par jour pour 255 jours ouvrés en 2015).

En 2015, le système ARTS a enregistré 334 749 opérations de règlement, comptabilisées sur les livres de la Banque d'Algérie (314 357 en 2014), pour un montant total de 265 141 milliards de dinars (372 394 milliards de dinars en 2014), soit une volumétrie mensuelle moyenne de 27 896 opérations, correspondant à un montant moyen de 22 095 milliards de dinars. Comparativement à l'année 2014, ce système a connu une progression de 6,5 % du nombre de paiements et une baisse de 28,8 % des paiements en valeur, due aussi bien aux opérations de politique monétaire qu'aux opérations des participants. La volumétrie journalière moyenne a été de 1 313 transactions, pour une valeur moyenne de 1 040 milliards de dinars, contre 1 243 transactions, pour un montant moyen journalier de 1 472 milliards de dinars en 2014.

La structure des opérations de paiements traitées dans le système ARTS se caractérise par la prédominance des virements en faveur de la clientèle des banques (71,4 %, contre 69,10 % en 2014), alors que les transactions de banque à banque ne représentent que 28,60 % (30,90 % en 2014). En valeur, la part des opérations de virement de la clientèle représente 4,0 % (2,5 % en 2014) du montant total des transactions, contre 96,0 % pour l'interbancaire.

Dans le système ARTS, les opérations en valeur de la banque centrale et des banques (y compris le Centre des chèques postaux et le Trésor) atteignent, respectivement, des taux de 41,5 % et 54,6 %, contre seulement 3,0 % pour les soldes nets multilatéraux des systèmes exogènes (système de télé-compensation des paiements de masse et système de règlement/livraison de titres). Les opérations de la Banque d'Algérie portent principalement sur les opérations de politique monétaire, qui sont en recul de 36,5 %.

La structure des transactions provenant des systèmes exogènes (télé-compensation, règlement/livraison de titres), intervenant pour le règlement des soldes multilatéraux, indique une activité significative de la télé-compensation dans le total des paiements. En effet, au cours de l'année 2015, le volume des transactions des systèmes exogènes ne représente que 1,8 % du total. Par rapport à la volumétrie totale des systèmes exogènes, les règlements des soldes nets multilatéraux de la télé-compensation représentent 95,7 % et les opérations sur titres couvrent seulement 4,3 %.

Les paiements urgents (au-dessous d'un million de dinars) effectués en 2015 ne représentent que 0,8 % de la volumétrie globale. Les paiements dont le montant se situe entre un et cinq millions de dinars n'atteignent que 1,1% alors que les paiements au-delà de cent millions de dinars représentent 90,1 %. Le volume des paiements des montants se situant entre cinq et cent millions de dinars représente 8,0 % de la volumétrie globale. Il s'agit d'un profil de paiements différent de celui enregistré en 2014, où une part élevée revenait aux opérations portant sur des montants entre cinq et cent millions de dinars (42,4%).

## **VI.2.2 - Système de télé-compensation des paiements de masse**

Le système de télé-compensation dit ATCI, mis en production en mai 2006, permet l'échange de tous les moyens de paiement de masse (chèques, effets, virements, prélèvements automatiques, opérations sur carte). Ce système a démarré sa production avec la compensation des chèques normalisés, les autres instruments de paiement normalisés y ont été introduits progressivement.

Le système ATCI est géré par le Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI), société par actions, filiale de la Banque d'Algérie, dont le capital a été ouvert aux banques. Le système fonctionne sur la base de la compensation multilatérale des ordres de paiement ; les soldes nets compensés sont déversés pour règlement différé dans le système ARTS à une heure pré-définie.

L'évolution de la volumétrie traitée dans le système ATCI au cours de l'année 2015 se caractérise par une stagnation du nombre d'opérations traitées. Il y est enregistré 20 756 millions d'opérations, soit quasiment le même volume de transactions qu'en 2014 (20 750 millions). Exprimées en valeur, la volumétrie échangée dans le système est de 15 892 milliards de dinars contre 13 989 milliards de dinars en 2014, soit une augmentation de 13,7 %. En moyenne mensuelle, la volumétrie enregistrée dans le système ATCI est de 1 730 millions d'opérations correspondant à un montant de 1 324,3 milliards de dinars, contre 1 164,9 milliards de dinars en 2014, pour un volume de transactions presque identique (1 729 millions).

Le volume des opérations de paiement traitées dans le système ATCI, bien qu'il ait enregistré des hausses progressives jusqu'à l'année 2014, reste encore, en 2015, très inférieur aux volumes traités dans les systèmes de paiement de pays comparables et pays voisins. Cela est dû, en particulier, au fait que les banques publiques sont des banques à grands réseaux d'agences, où les paiements intra-bancaires sont très importants et représentent une volumétrie cinq fois plus élevée que celle des paiements interbancaires.

La structure des échanges dans le système ATCI en 2015, exprimée en valeur, se caractérise par la prédominance du chèque, avec 14 695 milliards de dinars, contre 12 915 milliards de dinars en 2014, soit 92,5 % de la valeur globale (92,4 % en 2014). Exprimée en moyenne journalière, le nombre de transactions par chèque s'élève à 57,628 milliards de dinars. Toutefois, la volumétrie du système ATCI, exprimée en nombre de transactions, montre la nette progression des paiements par virement, qui passent de 7,468 à 8,748 millions de transactions, soit un accroissement de 17,1 %. La part des virements dans la volumétrie globale du système ATCI, exprimée en valeur, est de 42,15 %, contre 41,82 % pour le chèque.

Le volume des transactions par carte bancaire reste très faible et en forte baisse en 2015 (-32,3 %), comparativement à une très faible baisse en 2014 (-0,2 %), soit 3,089 millions d'opérations (4,562 millions en 2014), représentant 14,9 % du total des opérations de paiement, contre 22,0 % en 2014. Une volumétrie beaucoup plus importante porte sur les opérations de retrait par carte, effectuées par la clientèle sur les distributeurs de billets appartenant aux banques et à Algérie Poste, et qui ne transitent pas par le système ATCI.

Quant au volume des effets de commerce (lettres de change et billets à ordre), il ne représente, en 2015, que 1,1 % du volume total des moyens de paiement échangés dans le système.

En valeur, tous les moyens de paiements, à l'exception des cartes, ont connu une augmentation, notamment les virements (18,6 %), les chèques (13,8 %) et les effets de commerce (6,0 %). La baisse en valeur des transactions par carte bancaire a atteint 27,5 %.

### **VI 2.3 - La centrale des risques**

A fin 2015, la nouvelle centrale des risques dispose d'un fichier descriptif de 541 832 personnes physiques et morales dont 316 610 particuliers. Dans cette nouvelle base de données, la déclaration des entreprises bénéficiaires de crédit se fait suivant leur numéro d'identification fiscal (NIF).

L'encours des crédits et des engagements pas signature déclarés à fin décembre 2015 (cumul des crédits par caisse et des crédits par signature effectivement utilisés) s'élève à 8 886,755 milliards de dinars au titre des entreprises et professions libérales et à 412,147 milliards de dinars au titre des crédits aux particuliers, contre respectivement 7 372,980 milliards de dinars et 350,066 milliards de dinars à fin décembre 2014, en augmentation de 20,5 % pour les entreprises et professions libérales et de 17,7 % pour les particuliers.

### **VI.2.4 - La centrale des impayés**

Comparativement aux données déclarées à fin 2014, les incidents de paiement enregistrés à la centrale des impayés à fin 2015 sont en augmentation de 10,1 % en nombre et de 19,9 % en valeur, représentant, respectivement, 56 572 chèques, correspondant à 65,7 milliards de dinars en 2014 et 62 267 chèques d'une valeur de plus de 68,7 milliards de dinars en 2015.

Le nombre des déclarations de régularisation passe de 13 512 en 2014 à 11 672 en 2015, en baisse de 13,6 %.

Le nombre des interdictions de chéquiers, déclarés à la Banque d'Algérie, enregistre une baisse de 12,2 %, passant de 9 625 à fin 2014 à 8 455 à fin 2015.

En application des dispositions de l'article 13 et 21 de l'instruction n° 01-11 susvisée, 470 demandes d'annulation d'interdictions de chéquiers ont été formulées par les établissements déclarants au cours de l'année 2015.

En termes d'approche comparative des données générées par le système de télé compensation des paiements de masse (ATCI) avec celles des fichiers de la centrale des impayés, il a été relevé que sur 64 699 chèques rejetés en télé-compensation durant l'année 2015 pour défaut de provision, 51 032 chèques ont été déclarés à cette centrale, soit un taux de déclaration de 78,9 %. Pour l'année 2014, ce taux était de 76,2 %.

Les chèques impayés déclarés à la Banque d'Algérie demeurent concentrés sur la tranche comprise entre dix (10) mille et un (1) million de dinars, soit 76,8 % du total des chèques. Par secteur juridique, le nombre d'incidents se répartit à hauteur de 41,9 % pour la clientèle classée sous la rubrique « affaires personnelles » (commerçants, artisans) du secteur privé et 62,3 % pour les établissements à caractère industriel et commercial du secteur public.

**CHAPITRE VII :**  
**CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE**

## **CHAPITRE VII : CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE**

Le cadre de surveillance du système bancaire a subi des réformes substantielles suite à l'adoption, au dernier trimestre 2014, d'un nouveau dispositif prudentiel conforme aux normes de Bâle II et l'introduction d'une exigence supplémentaire de charge en fonds propres, dite « coussin de sécurité », recommandée par Bâle III.

Les règles et les limites relatives à la concentration des risques ainsi qu'aux participations des banques ont été également révisées, avec l'instauration de nouveaux seuils et la clarification des concepts liés à la division des risques. Les conditions et les modalités de classement et de provisionnement des créances et leur comptabilisation ont été également revisitées pour les adapter aux normes de Bâle II.

La promulgation des instructions d'application du nouveau cadre prudentiel étant intervenue à la fin de l'année 2014, celui-ci est devenu pleinement effectif à partir de l'exercice 2015.

Avec l'implémentation de l'approche standard de Bâle II et l'institution du coussin de sécurité, les exigences en fonds propres ont été rehaussées, tant au plan de la qualité des ressources prises en compte dans le calcul des coefficients de solvabilité qu'en ce qui concerne le niveau des ratios de solvabilité rapportés aux fonds propres réglementaires et aux fonds propres de base ; le premier ratio étant fixé à 9,5 % et le second à 7 % alors que la réglementation précédente prévoyait un seul ratio, le ratio de fonds propres réglementaires, fixé à 8 %.

Le champs des risques inhérents à l'activité bancaire a été également élargi pour englober, outre le risque de crédit, les risques opérationnels et de marché.

La gestion des risques, à travers l'encadrement des limites de concentration de risque de crédit et des prises de participations par les banques, a été définie et clarifiée dans un texte distinct, tandis que de nouvelles règles applicables en matière de classification, de provisionnement et de comptabilisation des créances ont été introduites.

Compte tenu des amendements apportés, courant 2015, à la Loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et des textes réglementaires subséquents, des lignes directrices



relatives au devoir de vigilance envers la clientèle et les virements électroniques ont été adressées par la Banque d'Algérie aux institutions assujetties au cours de l'exercice sous revue.

La généralisation de la méthodologie de contrôle basée sur les risques, adoptée dès 2013, s'est approfondie et enrichie en 2015 par l'actualisation des manuels de procédures y afférents et l'élaboration de notes d'orientation, pour tenir compte de l'évolution du cadre réglementaire et de la pratique bancaire.

Le développement d'une solution de stress testing, adaptée au contexte national, s'est poursuivi au cours de l'année 2015 et les premiers tests du modèle ont été conduits. Des actions de modernisation de la fonction contrôle sur pièces ont été consolidées par la mise en place d'une solution automatisée d'analyse et d'exploitation des reportings prudentiels.

## **VII.1 - TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA FONCTION DE SUPERVISION**

Au cours de l'année 2015, la Banque d'Algérie a poursuivi l'effort de modernisation de ses moyens de surveillance du secteur bancaire national, après avoir adopté la nouvelle approche de contrôle basé sur les risques, dont la phase de mise en production s'est achevée au cours de l'année 2013.

### **VII.1.1 - La mise en place d'une solution de stress-testing**

Les enseignements tirés de la crise financière de 2008 ont mis en avant la nécessité pour les banques d'évaluer l'ampleur des pertes qui pourraient découler d'éventuelles situations de crise. Dans cette optique, elles ont été tenues de renforcer leurs capacités de résilience à l'égard de tels scénarii de crise. L'objectif de ces travaux est d'anticiper les actions préventives et/ou curatives à mettre en place, aussi bien par les banques elles-mêmes que par les autorités de supervision. C'est ainsi que la Banque d'Algérie a entrepris de développer, avec l'assistance technique de la Banque Mondiale, un modèle intégré et dynamique de stress testing.

Il s'agit d'une solution adossée à un système de projection financière avec des scénarii de chocs extrêmes mais plausibles, permettant d'identifier et de mesurer la vulnérabilité et la résilience des banques et établissements financiers, pris individuellement, et du système bancaire dans son ensemble. Cette solution est de nature à assurer l'évaluation de la sensibilité d'une institution bancaire à toute variation des facteurs de risques de l'activité bancaire (probabilité de défaut, taux d'intérêt, retrait massif des dépôts,...), prises séparément ou conjointement.

Les stress tests sont de nature à faire apparaître la capacité des banques à affronter les difficultés économiques, la sous-capitalisation éventuelle et, au niveau macro, la fragilité du système bancaire national.

Ils permettent également l'évaluation de la solidité du système bancaire (via le module SYSTEMWIDE), en tenant compte des interactions existantes entre les institutions de crédits (risque de contagion) ainsi que l'impact des variables macroéconomiques sur la sphère bancaire.

Pour une meilleure synergie et mise en cohérence de cette solution avec le système de notation bancaire (SNB), les équipes projet des deux systèmes (stress test, SNB), avec l'appui des experts de la Banque Mondiale, ont entamé en 2014 et poursuivi en 2015 des travaux de coordination destinés à établir des passerelles entre ces deux applications.

### **VII.1.2 - Le projet informatique "SYNOBA"**

Le projet, dit « SYNOBA », développé en interne par la cellule informatique relevant de la structure de supervision, s'inscrit dans le cadre de l'implémentation du système de notation bancaire, dont la mise en œuvre a été généralisée à partir de 2013. Son adaptation au nouveau dispositif prudentiel conforme aux standards de Bâle II, a été achevée en 2015.

## **VII.2 - ACTIVITE DE CONTROLE ET DE SUPERVISION**

La supervision bancaire s'exerce sur la base d'un contrôle permanent, dit « sur pièces », et d'un contrôle sur place auprès des banques et établissements financiers assujettis à la supervision de la Commission bancaire. Elle a pour objectif de s'assurer :

- de l'intégrité et de la solidité du système bancaire ;
- de la gestion prudente et adaptée des risques ;
- de la qualité des déclarations périodiques transmises par les banques et les établissements financiers à la Banque d'Algérie et/ou à l'organe de contrôle ;
- du respect des prescriptions législatives et réglementaires en relation avec l'activité bancaire, notamment celles afférentes à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- de la qualité du contrôle interne mis en place ainsi que des mesures prises pour assurer la sécurité des systèmes de paiement.

En sus de ce processus de contrôle, et en conformité avec les bonnes pratiques édictées par le comité de Bâle, la structure de supervision maintient des contacts permanents avec les banques à travers des réunions de travail, des communications téléphoniques et par mail. Ces contacts ont pour but

d'apporter des réponses aux préoccupations des banques et de fournir des précisions sur des questions d'ordre réglementaires.

### VII.2.1 - Le contrôle sur pièces

Au titre de l'année 2015, l'exploitation des différents reportings et rapports, transmis par les banques et établissements financiers au titre du contrôle sur pièces, ont permis de relever 73 cas de non-respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, correspondant au même nombre d'insuffisances relevés durant l'exercice précédent.

Ces cas de non-respect de la réglementation en vigueur concernent, notamment :

**Tableau 11 : Cas de non respect de la réglementation par nature**

<b>Nature des cas de non respect de la réglementation en vigueur</b>	<b>Nombre de bques/ établis. financiers</b>	<b>Nombre de cas de non respect</b>	<b>Taux en %</b>
Actif net insuffisant	2 établis. financiers	14	19,18%
Coefficient de solvabilité	2 banques	4	5,48%
Coefficient de fonds propres de base	2 banques	4	5,48%
Coussin de sécurité	3 banques	7	9,59%
Coefficient de division de risques	6 banques	24	32,88%
Coefficient du commerce extérieur	4 banques	8	10,96%
Coefficients de ressources permanentes	2 banques	2	2,74%
Coefficient de liquidité à court terme	6 banques	10	13,70%
<b>Total :</b>		<b>73</b>	<b>100,00%</b>

Le non respect du ratio de solvabilité constaté au quatrième trimestre 2014 (début d'application des nouvelles normes en la matière) a été résolu pour les banques concernées au cours de l'année 2015. Les impasses de liquidité constatées au cours du second semestre 2014 se sont accentuées en 2015. Hormis pour une banque, les autres cas relevés ont été résolus avant la fin de 2015.

S'agissant de la division des risques, les engagements pris par certaines banques, notamment celles relevant du secteur public, ont induit des dépassements en la matière. Ces dépassements sont dus aux financements de certaines entreprises stratégiques relevant du secteur public. En revanche les dépassements enregistrés au niveau de trois (03) banques privées ont été résorbés progressivement.

En ce qui concerne le niveau des engagements extérieurs par signature, des cas de non respect de la norme instituée en 2015 ont été enregistrés à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme. Ces cas de dépassement ont été résorbés au cours de l'année 2015.

Par contre, au cours de l'année 2015, un établissement financier demeure confronté à des difficultés financières, ayant ramené son niveau de l'actif net en dessous de la norme réglementaire.

En ce qui concerne le dispositif de contrôle interne, les banques et les établissements financiers sont tenus, conformément aux dispositions du règlement n° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne, d'adresser à la Commission Bancaire, au moins une fois par an, un rapport sur le contrôle interne et un autre rapport sur la surveillance et la mesure des risques auxquels ils sont exposés.

Une note de la structure de supervision, datée du 25 novembre 2015, a été adressée aux banques et établissements financiers, les instruisant d'établir lesdits rapports dans la forme détaillée annexée à ladite note.

L'examen des rapports annuels de l'exercice 2015 révèle que certaines institutions (en particulier celles relevant du secteur privé) ont déployé des efforts considérables de renforcement de leurs systèmes de contrôle interne et leur adaptation aux spécifications du règlement n° 11-08. Elles sont notamment parvenues à une meilleure organisation du dispositif de contrôle interne et à la mise en place de procédures adaptées au contexte de ce règlement et ont réalisé des améliorations, quoiqu'insuffisantes, dans leurs systèmes d'information.

Globalement, les insuffisances relevées par les contrôles sur pièces s'articulent autour des points suivants :

- contrôles inadéquats des opérations et des procédures internes, en particulier en ce qui concerne les opérations du commerce extérieur, la comptabilité, la gestion des risques de crédit et opérationnel et la mise à jour des procédures nécessaires ;
- organisation inadéquate du contrôle périodique pour manque d'effectifs qualifiés ;
- systèmes d'identification, d'évaluation et de mesure de risques incomplets ; les procédures mises en œuvre ne couvrant pas tous les risques significatifs et quasi absence de mise en place des cartographies des risques ;
- inefficience des systèmes d'information pour non-respect des règles de bonne gouvernance des systèmes d'information ;

- absence de formalisation du plan d'action de gestion de crise de liquidité et absence et/ou non performance du plan de continuité d'activité ;
- insuffisances des dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment en ce qui concerne la formation du personnel, la mise en place de systèmes d'alerte précoces efficaces et la connaissance de la clientèle.

S'agissant de l'opinion des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2015, il y a lieu de signaler que les certifications avec réserves concernent principalement les banques publiques, au regard des nombreuses insuffisances de leurs systèmes d'information et de l'ampleur des opérations laissées en suspens.

Il est à noter aussi que la structure de supervision sur pièces examine les demandes de désignation et de renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes, à l'effet de s'assurer qu'ils présentent les garanties d'expérience, de compétence et d'indépendance nécessaires à l'exercice de leur mandat. Les avis ressortant de cette analyse sont portés à la connaissance de la Commission Bancaire.

## **VII.2.2 - Le contrôle sur place**

Le contrôle sur place des banques et des établissements financiers, permet :

- de s'assurer de la fiabilité des informations communiquées à la Commission Bancaire et à la structure du contrôle sur pièces ;
- d'apprécier les aspects de la gestion des institutions assujetties qui ne peuvent pas être appréhendés par le contrôle sur pièces ;
- d'affiner l'analyse des risques spécifiques portés par ces institutions ;
- de vérifier la mise en œuvre effective de mesures correctives en rapport avec les constats relevés lors des précédentes missions ;
- d'attribuer, en coordination avec le contrôle sur pièces, une note pour chaque composante de risques et une note globale reflétant le profil de risques de l'institution bancaire contrôlée.

La structure en charge du contrôle sur place a réalisé un plan d'actions totalisant quarante-cinq (45) missions, couvrant les thématiques suivantes :

- contrôle intégral (10 missions) ;
- commerce extérieur (09 missions) ;
- missions d'enquêtes spéciales (26 missions).

### **VII.2.2.1 - Le contrôle intégral**

Les dix (10) missions de contrôle intégral, menées conformément aux spécifications de la méthodologie basée sur les risques, « Système de Notation Bancaire », ont concerné cinq (05) banques publiques, quatre (04) banques privées et une (01) banque à capitaux mixtes.

Ces contrôles ont été effectués sur la base des dates d'arrêtés au 31 décembre 2014 pour quatre (4) banques) au 30 juin 2015 pour une banque et au 31 décembre 2013 pour deux (02) banques dont le contrôle, entamé en 2014, a été complété en 2015.

Au niveau des banques contrôlées, il a été relevé, en matière de gouvernance, l'absence de structures dédiées à la fonction stratégie, aussi bien dans certaines banques publiques que privées, à l'exception des succursales de banques étrangères où la stratégie est décidée par leurs maisons mères. Pour certaines de ces banques, il a été relevé également l'absence ou l'insuffisance de plans stratégiques.

Des irrégularités dans la tenue des comités d'audit, voire l'absence de réunion dudit comité, ont été également constatées au niveau de certaines banques. Par ailleurs, il a été relevé l'existence d'administrateurs non agréés dans plusieurs banques ainsi que le cumul de missions pour certains responsables de structures.

Les dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent demeurent toujours perfectibles, particulièrement les aspects liés à l'efficacité des systèmes d'alerte et aux ressources humaines qualifiées et ce, dans la majorité des banques publiques et privées.

La fonction comptabilité continue à enregistrer quelques insuffisances qui affectent la qualité des déclarations réglementaires et des situations produites par les banques, en raison de certaines faiblesses caractérisant leurs systèmes d'information. En effet, la gestion de la sécurité des systèmes d'information de quelques banques connaît des insuffisances, notamment l'absence de procédures liées à la sécurité informatique et la vacance de postes de responsables de sécurité des systèmes d'information.

En matière de gestion de l'information, certains systèmes d'information ne sont pas performants et ne répondent pas aux besoins des différents métiers de banque.

Le contrôle interne ne couvre pas certains compartiments et certaines structures centrales au niveau de quelques banques privées et publiques. Les missions sur place ont relevé parfois l'absence de contrôle effectif des déclarations adressées aux structures de la Banque d'Algérie. Pour une des banques, des insuffisances en matière d'application des dispositions relatives au contrôle interne ont été constatées.

La gestion du risque de crédit connaît certaines insuffisances en matière de sélection, de mesure et de suivi, en l'absence de procédures mises à jour et adaptées, aussi bien dans certaines banques publiques que privées.

Le dispositif de suivi, de mesure et de maîtrise du risque de crédit présente certaines faiblesses, principalement en matière d'analyse des dossiers, de classement et de provisionnement des créances et d'octroi de crédit à des clients non bancables, au regard de leur situation financière déstructurée, de déclarations non exhaustives transmises à la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie (non déclaration de plusieurs entreprises bénéficiaires de crédits constituant des groupes).

L'octroi des crédits aux entreprises connaît une concentration par zone géographique et par secteur d'activité au niveau de certaines banques privées. Par ailleurs, une concentration significative des risques sur certaines entreprises du secteur public a été constatée.

En matière de suivi de la liquidité de l'ensemble des banques contrôlées, la gestion du risque y afférent constitue une préoccupation majeure de ces institutions. Cependant, au niveau de certaines banques, des insuffisances liées à la gestion ont été relevées, notamment l'absence de cartographie des risques et de manuels de procédures ainsi que l'inexistence de plans de gestion de crises.

#### **VII.2.2.2 - Les missions d'enquêtes spéciales**

L'année 2015 a enregistré la réalisation de vingt-six (26) missions d'enquêtes spéciales, dont vingt-quatre (24) menées auprès des banques et établissements financiers. Ces enquêtes font généralement suite à des informations parvenant de la Cellule de Traitement de Risque Financier (CTRF), c'est-à-dire en lien avec des soupçons de blanchiment d'argent ou suite à des lettres anonymes ou des lettres de réclamation de la clientèle.

Certaines de ces enquêtes ont révélé des insuffisances dans les dispositifs internes de lutte anti-blanchiment des institutions contrôlées (absence de justificatifs économiques pour des retraits et versements en espèces importants et/ou fréquents).

### **VII.2.2.3 - Les missions de contrôle des opérations du commerce extérieur**

Compte tenu des risques caractérisant ce type d'opérations, qui, au-delà des infractions à la législation des changes et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger qu'elles peuvent véhiculer, constituent également un des moyens privilégiés de blanchiment de capitaux.

De ce fait, une attention particulière est accordée à la surveillance des transferts/rapatriements avec l'étranger exécutés par les banques, intermédiaires agréés. Dans ce cadre, neuf (09) missions de contrôle des opérations domiciliées dans six (06) banques privées et une (01) banque publique ont été réalisées et cinq (05) autres ont été lancées en 2015. A fin 2015, deux missions sont encore en cours.

Les travaux de vérification qui sont menés par les inspecteurs assermentés de la Banque d'Algérie, au titre des missions susvisées, ont donné lieu à l'établissement de seize (16) procès-verbaux pour infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, dont quinze (15) à l'encontre des banques et un (01) procès-verbal à l'encontre d'un opérateur.

En plus des procès-verbaux d'infraction établis à l'issue des missions de contrôle sur place auprès des banques, les inspecteurs de la structure de supervision ont dressé cent huit (108) autres procès-verbaux d'infractions à l'encontre d'opérateurs du commerce extérieur et ce, dans le cadre du traitement des déclarations transmises par les banques, intermédiaires agréés, aux services de la Banque d'Algérie. Ces procès-verbaux ont été transmis aux Procureurs de la République territorialement compétents.

### **VII.3 - AUTRES ACTIVITES DE CONTROLE MICRO PRUDENTIEL**

La structure de supervision de la Banque d'Algérie a réalisé, dans le cadre de son plan de charge pour l'année 2015, des missions de contrôle et vérifications, portant sur l'examen préalable des dossiers relatifs à l'agrément des dirigeants, aux conditions d'installation des banques et des établissements financiers ainsi qu'à la vérification des conditions d'ouverture et de transfert de guichets bancaires, et cela en sus du traitement des requêtes diverses introduites par la clientèle des banques auprès de la Banque d'Algérie.

Au cours de l'année 2015, il a été procédé à l'examen de cinquante-neuf (59) dossiers de demande d'agrément de dirigeants.



Par ailleurs, les services de supervision ont mené quarante-six (46) missions de contrôle des conditions d'ouverture des agences bancaires : vingt et une (21) concernent l'ouverture de nouvelles agences, seize (16) missions sont liées à des opérations de transfert d'agences, dont une (01) portant transfert temporaire, deux (02) missions portant transfert du siège social et de l'agence, une (01) mission concerne le transfert du siège social uniquement, tandis que six (06) se rapportent à des levées de réserves.

**CHAPITRE VIII :**  
**POLITIQUE MONETAIRE**

## CHAPITRE VIII : POLITIQUE MONETAIRE

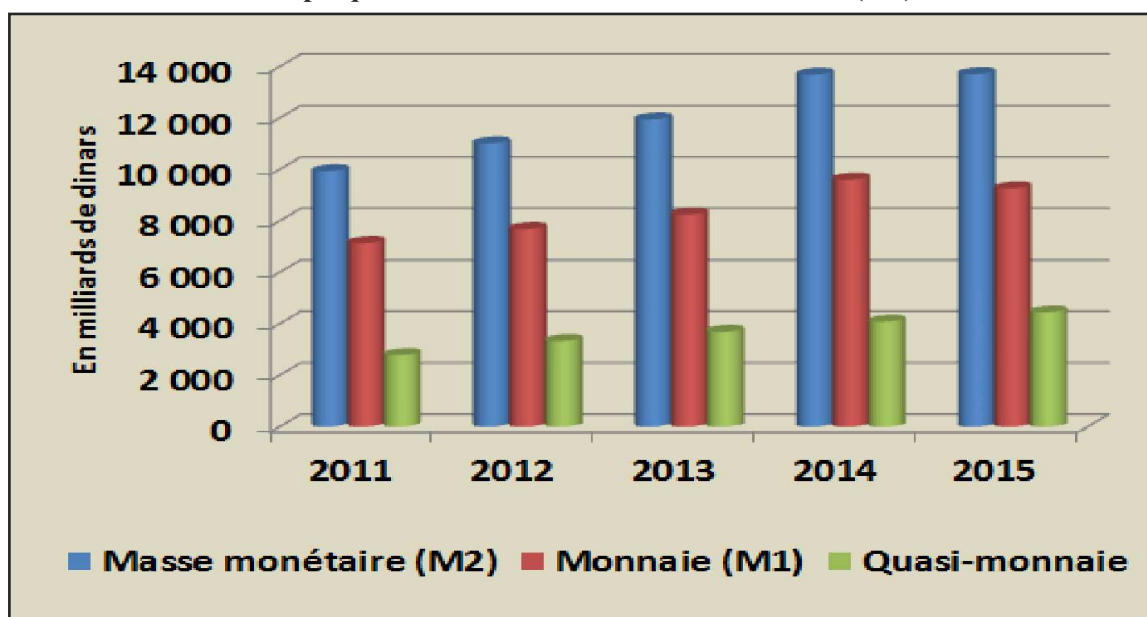
L'année 2015 marque un tournant dans l'évolution de certains agrégats de la sphère monétaire. Pour la première fois depuis le début des années 2000, l'excès de liquidité bancaire a diminué, le trésor n'est plus un créancier net du système bancaire et l'agrégat « avoirs extérieurs nets » n'est plus, depuis 2014, la principale source d'expansion de la masse monétaire.

Dans ce nouveau contexte, la conduite de la politique monétaire, qui a longtemps consisté à éponger l'excès de liquidité bancaire à l'aide des instruments appropriés de reprise de liquidité et facilité de dépôts, devrait progressivement s'orienter, au-delà de 2015, vers une politique d'injection de liquidités. Le présent chapitre présente les principaux développements qu'a connus le secteur monétaire, dans un contexte de déficits publics et des comptes extérieurs, ainsi que la conduite de la politique monétaire en 2015.

### VIII.1 - PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS MONETAIRES

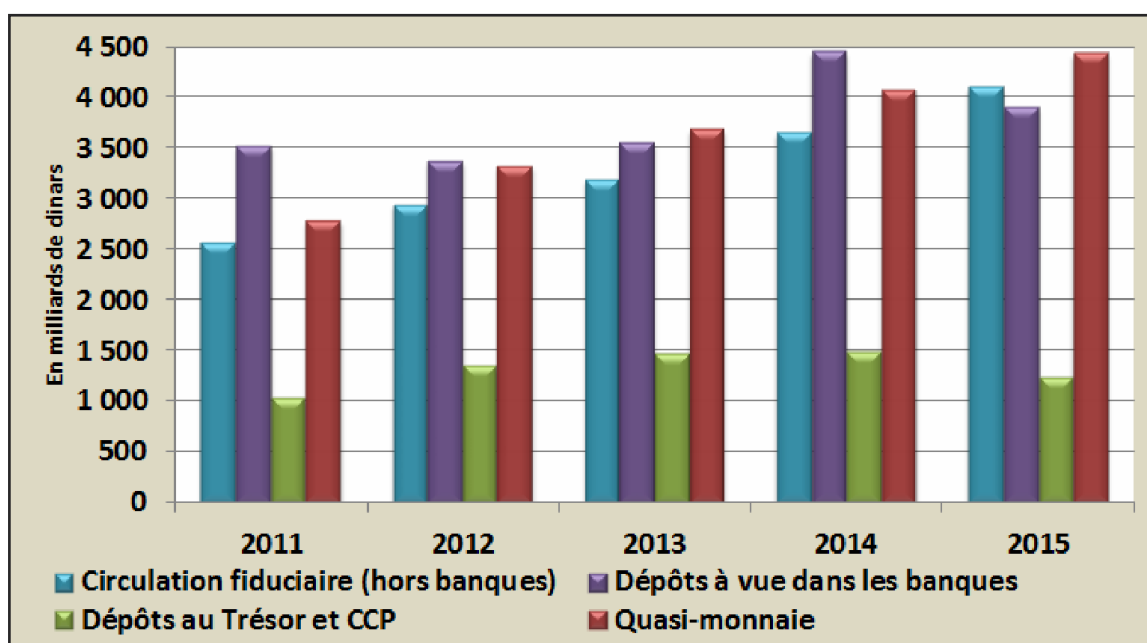
En 2015, en contraste total avec la période 2010-2014 où la croissance de la masse monétaire (M2) a été, en moyenne, de 13,4 %, la situation monétaire consolidée (y inclus les dépôts au Trésor et au CCP) se caractérise par une croissance quasi nulle de la masse monétaire M2 (0,13 %). En situation d'importants déficits de la balance des paiements, cette très faible croissance de M2 au sens large résulte, en partie, de la très forte diminution des dépôts à vue et à terme du secteur des hydrocarbures (-41,1 %). Hors dépôts de ce secteur, la masse monétaire (M2) s'est accrue au rythme très modéré de 2,8 %.

Graphique 45 : Evolution de la masse monétaire (M2)



L'évolution de la masse monétaire M2 au sens large présente des disparités importantes dans l'évolution de ses composantes. L'agrégat M1, qui avait substantiellement augmenté en 2014 (16,4 %), enregistre cette année une baisse de 3,6 %, sous l'effet de la diminution des dépôts à vue de 13,3 % (12,2 % dans les banques), alors que la monnaie fiduciaire a continué d'augmenter au rythme élevé de 12,3 % (14,2 % en 2014). Quant aux liquidités quasi monétaires, elles ont augmenté de 8,8 %, tirées par la croissance des dépôts à terme des secteurs hors hydrocarbures (10,3 %), tandis que les dépôts du secteur des hydrocarbures ont baissé de 9,9 %. La croissance de ces liquidités est le fait des dépôts à terme du secteur privé qui ont crû de 12,3 %, contre 3,4 % pour les dépôts des entreprises publiques hors hydrocarbures.

Graphique 46 : Structure de la masse monétaire



En 2015, contrairement à l'année 2014, la source principale du recul de l'encours de l'ensemble des dépôts collectés par les banques (-2,15 %) a été les dépôts à vue et à terme du secteur des hydrocarbures (-41,1 %). Hors secteur des hydrocarbures, les dépôts dans les banques ont progressé modérément de 1,6 %, sous l'effet de la baisse des dépôts à vue (-12,2 %), compensée par l'augmentation des dépôts à terme qui ont continué à progresser au rythme de 8,8 % en 2015.

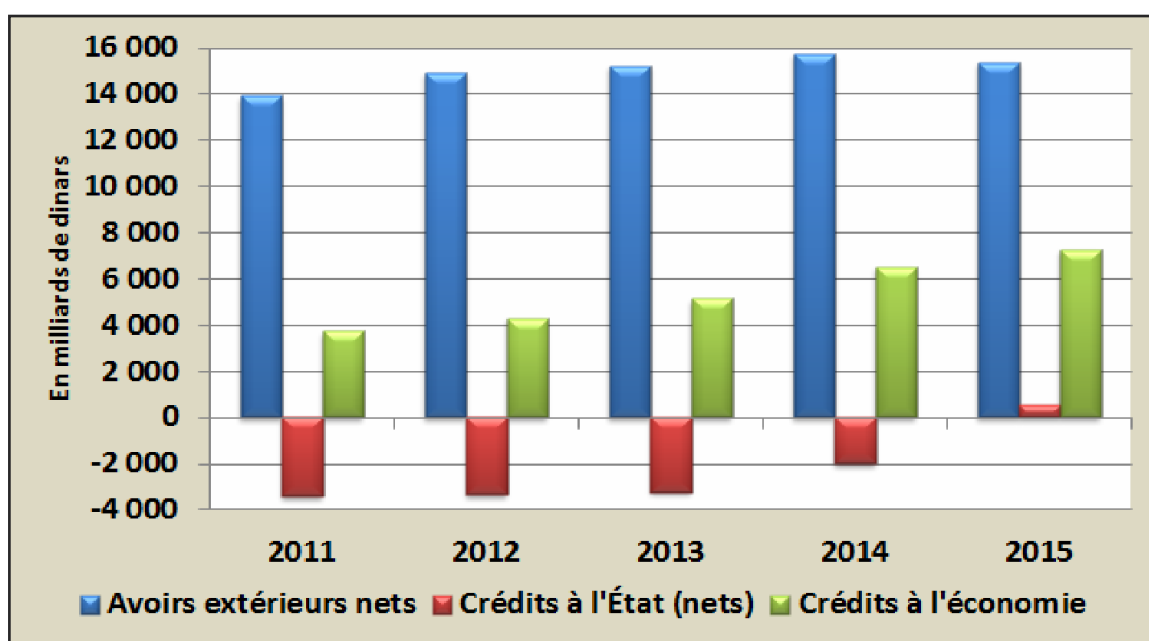
Ces évolutions contrastées indiquent, au final, (i) que la contraction des ressources collectées par le système bancaire, provenant de l'ampleur du choc externe sur l'économie nationale, s'est matérialisée aussi par un net recul du rythme de croissance des ressources des secteurs hors hydrocarbures et (ii) une accentuation du changement de structure de la masse monétaire, où la part

relative de la monnaie fiduciaire dans M2 passe à 30 % à fin 2015, contre 26,7 % à fin 2014.

L'analyse des contreparties de la masse monétaire permet d'identifier les opérations qui affectent l'évolution de la masse monétaire et de la liquidité bancaire (ressources des banques en dépôts à la Banque d'Algérie).

Les avoirs extérieurs nets (réserves de change exprimées en dinars) ont diminué de 2,28 % en 2015. Cette faible contraction, malgré la forte érosion des réserves de change exprimées en dollars, s'explique par la dépréciation du dinar vis-à-vis du dollar US.

Graphique 47 : Contreparties de la masse monétaire



Les créances nettes de l'Etat sur le système bancaire ont fortement baissé entre décembre 2014 et novembre 2015 (-95,6 %), passant de 1 992,4 à 88,5 milliards de dinars, sous l'effet de l'utilisation des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR), induite par le creusement significatif du déficit des opérations du Trésor et des nouveaux rachats du Trésor (par émission de titres) de créances non performantes des banques sur la clientèle des entreprises publiques (305,3 milliards de dinars). A fin décembre 2015 et pour la première fois depuis 2005, l'Etat n'est plus créancier net sur le système bancaire ; les crédits nets du système bancaire à l'Etat s'élevant à 567,5 milliards de dinars, sous l'effet de la baisse de l'encours du FRR et de l'augmentation des créances des banques sur l'Etat.

Face aux contractions des réserves de change et au changement de la situation de l'Etat, de créancier net à débiteur net vis-à-vis du système bancaire, les crédits à l'économie, rachats de créances non performantes inclus, ont poursuivi leur progression au cours de l'année 2015 au rythme de 16,57 % (11,9 % hors rachats), contre 26,15 % en 2014 et émergent comme une des sources de l'expansion monétaire. L'expansion des crédits, en contexte de diminution des ressources des banques, devrait impliquer le recours de certaines d'entre elles au refinancement auprès de la Banque d'Algérie au cours de l'année 2016.

Sur la base des situations mensuelles des banques, des données de la centrale des risques et des données sur les rachats de créances non performantes, les crédits accordés aux entreprises publiques, rachats de créances non performantes déduits, ont atteint 3 688,2 milliards de dinars à fin 2015, contre 3 382,3 milliards de dinars à fin 2014, soit une hausse de 9,04 % (18,07 % y inclus les rachats de créances non performantes). Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et ménages) ont cru de 14,95 % en 2015, passant de 3 121,7 milliards de dinars à fin décembre 2014 à 3 588,3 milliards de dinars à fin 2015.

Les crédits accordés aux ménages ont atteint 465,1 milliards de dinars à fin décembre 2015, contre 404,0 milliards de dinars à fin décembre 2014, soit une hausse de 15,13 %. Les crédits accordés aux ménages sont essentiellement des crédits hypothécaires, confortant la contribution de l'augmentation de l'offre de logements à la promotion de l'inclusion financière au profit des ménages.

Par ailleurs, l'évolution de la structure des crédits par maturité, rachats de créances déduits, indique que la part des crédits à court terme est passée de 24,7 % à fin 2014 à 23,5 % à fin 2015 et celle des crédits à moyen et long terme de 75,3 % à 76,5 %.

Le ratio crédits bancaires/dépôts collectés en dinars, qui était de 69,5 % à fin 2013, est passé de 71,3 % à fin 2014 à 79,1 % à fin 2015 ; ce qui indique une baisse de l'excédent de ressources collectées par les banques comparativement aux crédits distribués. L'évolution des crédits, en particulier des crédits à moyen et long terme, en situation de stabilisation des dépôts en dinars collectés, est la principale cause de la baisse du ratio de liquidité à court terme des banques publiques.

## VIII.2 - MARCHE MONETAIRE ET LIQUIDITE BANCAIRE

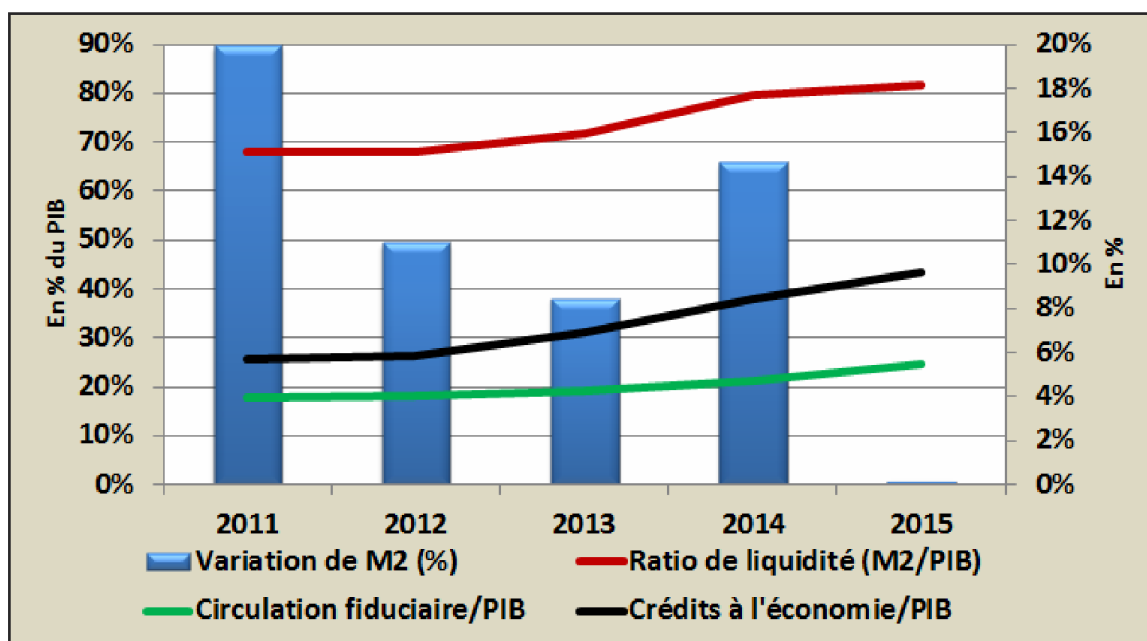
Les banques et établissements financiers n'ont pas eu recours, depuis fin 2001, au refinancement auprès de la Banque d'Algérie, en raison de l'excès structurel de liquidité sur le marché monétaire. Ce qui avait amené la Banque d'Algérie à mettre en place, à partir d'avril 2002, des instruments de résorption de l'excès de liquidité sur le marché monétaire.

Impactée par la forte baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures, et pour la première fois depuis le début des années 2000, la liquidité bancaire, en moyenne annuelle, s'est contractée, passant de 2 826,3 milliards de dinars en 2014 à 2 135 milliards de dinars en 2015. En données de fin de période, la liquidité bancaire s'est contractée de 32,9 %, passant de 2 730,9 milliards de dinars à fin 2014 à 1 832,6 milliards de dinars à fin 2015.

L'analyse du comportement des facteurs autonomes de la liquidité bancaire permet de comprendre les déterminants de son évolution à la baisse en 2015, tels qu'ils apparaissent dans la situation monétaire :

- les avoirs extérieurs nets (AEN) ont diminué de seulement 2,3 %, soit 359,1 milliards de dinars, en raison de l'effet de conversion du stock d'AEN en dinars. Cependant, au titre du déficit du solde global de la balance des paiements, la liquidité bancaire a diminué de 2 741,7 milliards de dinars.
- cette diminution de la liquidité bancaire a été en partie compensée par la variation négative de 2 336,6 milliards de dinars des dépôts du Trésor (compte courant et Fonds de régulation des recettes) auprès de la Banque d'Algérie, suite à la mobilisation de 2 277,4 milliards de dinars du FRR, dont le solde est passé de 4 335,6 milliards de dinars à fin 2014 à 2 058,2 milliards de dinars à fin 2015. Ce qui correspond à une injection de liquidité bancaire.
- une augmentation de la circulation fiduciaire hors Banque d'Algérie de 449,2 milliards de dinars, soit un accroissement de 12,3 % (15 % en 2014). Ce qui représente un facteur autonome de ponction de liquidités du système bancaire.

Graphique 48 : Indicateurs monétaires



En contexte de persistance de l'excès de liquidité, les avoirs en comptes courants de l'ensemble des banques à la Banque d'Algérie ont été de 1 019,9 milliards de dinars à fin décembre 2015, contre 912,28 milliards de dinars à fin décembre 2014, en hausse de 107,6 milliards de dinars pour l'année sous revue. La part des réserves libres a augmenté de 25,3 %, passant de 67,4 milliards de dinars à fin 2014 à 84,4 milliards de dinars à fin 2015.

Face à la tendance baissière de l'excès de liquidité bancaire, du fait que les montants des ponctions de liquidité sont devenus supérieurs aux montants des apports de liquidité, au titre des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, la Banque d'Algérie a réduit graduellement les seuils de reprise de liquidité ; l'effet inflationniste de l'excès de liquidité se dissipant peu à peu avec sa baisse sur le marché monétaire.

Sur le marché interbancaire, l'année 2015 a été marquée par la poursuite de la reprise de la demande de fonds prêtables ; où les montants échangés sur le segment des opérations au jour le jour ayant représenté 46 %, contre 95 % en 2014. Le marché monétaire interbancaire a clôturé l'année 2015 avec un encours de 150,6 milliards de dinars, contre 96,5 milliards en 2014 (30,7 milliards de dinars à fin décembre 2013), alors qu'en 2012 et 2011, l'encours sur ce marché était nul. Les taux d'intérêt moyens pondérés des opérations interbancaires ont évolué, en 2015, dans une fourchette de taux compris entre 0,34375 et 2,5000 %, alors qu'en 2014, ils ont évolué entre 0,31250 % et 4,00000 %.



L'année 2015 a, par ailleurs, enregistré une progression de l'encours des émissions des valeurs de l'Etat par voie d'adjudication sur le marché monétaire. Cet encours est passé de 775,11 milliards de dinars en 2014 à 998,0 milliards de dinars à fin 2015, soit une hausse de 28,8 %.

Quant aux taux de rendement des différents types de titres de l'Etat, ils ont nettement augmenté et sont compris, à fin décembre 2015, entre 0,60 % et 0,62 % pour les bons du Trésor à court terme (BTC) à 13 et 26 semaines et, entre 2,04 % et 2,11 % pour les bons du Trésor assimilables (BTA) de 1 à 5 ans. Pour les obligations assimilables du Trésor (OAT) de 7 à 15 ans, les taux de rendement se situent entre 2,65 % et 3,87 %.

La structure des valeurs du Trésor montre, à l'inverse de l'année 2014, une hausse de la part des montants des titres à court terme levés par le Trésor. Rapportés au montant total des titres adjudgés, les BTC émis sur le marché primaire en 2015 représentent 57,3 %, les BTA représentant 31 % et les OAT représentant 12 %, contre 45 % pour les BTC, 37 % pour les BTA et 18 % pour les OAT en 2014. L'émission des titres à court terme a atteint 329,6 milliards de dinars sur un total de 575 milliards de dinars en 2015, contre 243 milliards de dinars sur un total de 545 milliards de dinars en 2014.

La hausse de l'encours des valeurs du Trésor émises en 2015 par voie d'adjudication sur le marché monétaire s'est conjuguée à un montant levé et transigé sur le marché secondaire de 444,3 milliards de dinars, qui a concerné des bons à court terme (bons du Trésor à treize et vingt-six semaines) pour 50 %, des bons du Trésor assimilables d'un (1) à cinq (5) ans pour 46 % et, enfin, des obligations du Trésor assimilables pour 4 %.

### **VIII.3 - PROGRAMMATION FINANCIERE ET CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE**

Dans le contexte d'excès de liquidité sur le marché monétaire qui prévaut depuis 2002, la Banque d'Algérie a conduit avec flexibilité la politique monétaire, utilisant des instruments dédiés à la résorption de l'excès de liquidité pour contrôler l'inflation, dans un contexte macroéconomique caractérisé par un surcroît de ressources. Malgré son accroissement soutenu, notamment entre 2004 et 2008, l'excès de liquidité sur le marché monétaire a pu être résorbé, permettant, ainsi, de contenir l'inflation autour de l'objectif ; le taux d'inflation ayant été de 4 % en moyenne entre 2002 et 2014.

Pour la détermination des objectifs quantitatifs et la validation des instruments pertinents pour la conduite de la politique monétaire, la Banque d'Algérie présente au Conseil de la monnaie et du crédit, au début de chaque année, les prévisions relatives aux agrégats de monnaie et de crédit découlant de la programmation financière. Les objectifs quantitatifs arrêtés sont revus au cours de l'année en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et financière internationale et de son impact sur les fondamentaux de l'économie nationale. La Banque d'Algérie propose également les instruments de politique monétaire permettant de réaliser l'objectif assigné aux variables intermédiaires et atteindre l'objectif ultime de la politique monétaire, à savoir l'objectif de stabilité des prix.

Dans le cadre de l'exercice de programmation financière, les prévisions de l'évolution des agrégats réels et de leurs déflateurs sont utilisées pour l'estimation du ratio de liquidité. La variable taux de change demeure une « variable clé » dans la programmation monétaire et financière en Algérie, dans la mesure où la politique de gestion du taux de change effectif proche de son niveau d'équilibre, estimé en fonction des fondamentaux, contribue à étayer l'objectif de politique monétaire.

Le Conseil de la monnaie et du crédit a examiné les objectifs en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédit cohérents avec l'objectif d'inflation de 4 % et a arrêté le taux de croissance de la masse monétaire (M2) dans la fourchette allant de 9 % à 11 % et celui des crédits à l'économie dans la fourchette allant de 25 % à 27 %.

Les objectifs quantitatifs monétaires et de crédit, ainsi que l'objectif d'inflation, ont été déterminés sur la base de l'hypothèse de prix moyen de 59,7 dollars/baril pour 2015. Dans les faits, le prix moyen des hydrocarbures s'est établi à 53,1 dollars/baril en 2015, en forte baisse par rapport à son niveau de l'année 2014 et légèrement inférieur au prix moyen retenu dans la programmation financière. En raison du choc externe, l'expansion monétaire a été très faible en 2015 (0,13 %, contre 14,5 % en 2014 et 8,41 % en 2013). Cette quasi-stagnation de M2, inférieure à l'objectif quantitatif (entre 9 % et 11 %) arrêté par le Conseil de la monnaie et du crédit, s'explique par le déficit élevé du solde global de la balance des paiements, en dépit du niveau élevé d'injection de liquidités lié au financement du déficit global des opérations du Trésor.

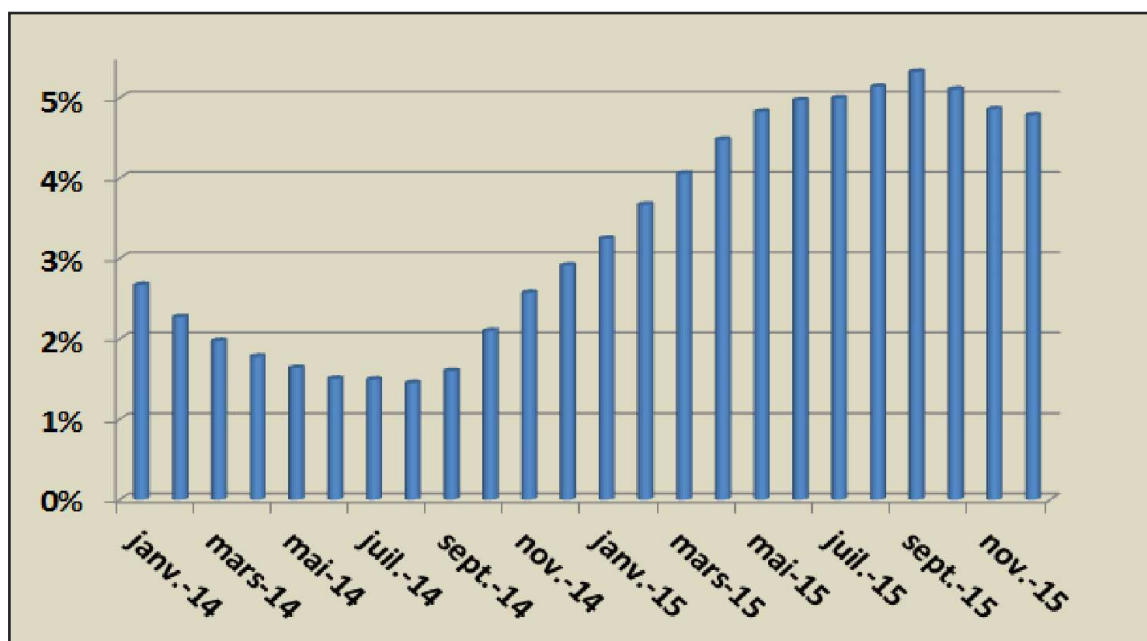
Dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et en contexte d'excès de liquidité, la Banque d'Algérie avait progressivement relevé le seuil du montant global de reprise de liquidité jusqu'à 1 350 milliards de dinars et introduit, en janvier 2014, la reprise de liquidité à six mois. En 2015, la forte

baisse du prix du pétrole et, corrélativement, le déficit élevé du solde global de la balance des paiements, a fait chuter la liquidité bancaire de 2 730,9 milliards de dinars à fin 2014 à 1 832,6 milliards de dinars à fin 2015, soit une baisse de près de 33 %.

En conséquence, la Banque d'Algérie a revu, à la baisse, les seuils de reprise de liquidité. Ces seuils sont ainsi passés de 1 350 milliards de dinars à fin 2014 à 800 milliards de dinars en avril 2015, 700 en juin 2015, 500 en août, 300 en octobre pour remonter à 700 milliards de dinars en décembre 2015. L'assèchement progressif prévisible de l'excès de liquidité bancaire au-delà de 2015, en contexte de croissance des crédits à l'économie, annonce un retour des banques au refinancement par la Banque d'Algérie, qui devra donc réactiver les instruments appropriés.

En matière d'inflation et après son retour, dès l'année 2013, au taux cible arrêté par le Conseil de la monnaie et du crédit, son taux annuel moyen pour le Grand Alger (moyenne mobile sur 12 mois) est reparti à la hausse, pour s'établir à 4,78 % en 2015, contre 2,92 % en 2014 (3,26 % en 2013).

**Graphique 49 : Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle**



Quant à l'inflation importée, après avoir fortement contribué à la désinflation en 2013 et au cours des huit premiers mois de l'année 2014, l'indice des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import a suivi la même dynamique haussière que l'indice des prix à la consommation. En moyenne annuelle, il a progressé de 1,4 point de pourcentage, passant d'un taux d'inflation de -0,1 % en 2014 à 1,5 % en 2015.

L'inflation structurelle ou fondamentale, mesurée par l'indice annuel moyen hors produits alimentaires frais, prenant en compte 83,1 % des dépenses de consommation, qui s'était limité à 2,2 % en 2014, s'établit à 4,8 % en 2015, le même taux que celui de l'inflation globale, confirmant ainsi le caractère structurel de l'inflation.

En phase avec les nouvelles dispositions législatives relatives à la monnaie et au crédit (ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010), donnant un ancrage légal à la stabilité des prix comme objectif explicite de la politique monétaire, la prévision de l'inflation à court terme a pris une importance particulière. Aussi, la Banque d'Algérie a renforcé la prévision à court terme du taux d'inflation pour assurer le suivi de l'objectif d'inflation à partir de l'année 2011. A titre d'exemple, la prévision de l'inflation en moyenne annuelle pour fin décembre 2015, effectuée en septembre 2015, a été de 4,96 %, sensiblement proche du taux d'inflation effectif mesuré par l'indice des prix de l'Office National des Statistiques (ONS), qui s'est établi à 4,78 %.

# INDEX DES GRAPHIQUES

LISTE DES GRAPHIQUES	Page
GRAPHIQUE 1 : INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	20
GRAPHIQUE 2 : LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	21
GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES PME SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	21
GRAPHIQUE 4 : CROISSANCE DU SECTEUR "AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE"	22
GRAPHIQUE 5 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE" À LA CROISSANCE DU PIB	22
GRAPHIQUE 6 : CROISSANCE DU SECTEUR "BTPH Y COMPRIS STPP"	24
GRAPHIQUE 7 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "BTPH Y COMPRIS STPP" À LA CROISSANCE DU PIB	24
GRAPHIQUE 8 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "SERVICES" À LA CROISSANCE DU PIB	25
GRAPHIQUE 9 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "SERVICES MARCHANDS" À LA CROISSANCE DU PIB	25
GRAPHIQUE 10 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "SERVICES NON MARCHANDS" À LA CROISSANCE DU PIB	25
GRAPHIQUE 11 : CROISSANCE DU SECTEUR "HYDROCARBURES"	26
GRAPHIQUE 12 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "HYDROCARBURES" À LA CROISSANCE DU PIB	26
GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DES COURS DU PÉTROLE	26
GRAPHIQUE 14 : CROISSANCE DU SECTEUR "INDUSTRIES"	27
GRAPHIQUE 15 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "INDUSTRIES" À LA CROISSANCE DU PIB	27
GRAPHIQUE 16 : CROISSANCE DU SECTEUR "INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES"	28
GRAPHIQUE 17 : CONTRIBUTION DU SECTEUR "SERVICES NON MARCHANDS" À LA CROISSANCE DU PIB	28
GRAPHIQUE 18 : CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ EN 2015	29
GRAPHIQUE 19 : PIB OPTIQUE DÉPENSES - CROISSANCE DU PIB RÉEL ET CONTRIBUTIONS	30
GRAPHIQUE 20 : INFLATION ANNUELLE MOYENNE DES PRIX À LA CONSOMMATION : NATIONAL ET GRAND ALGER	37
GRAPHIQUE 21 : INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION: ALGER, 100=2001	37
GRAPHIQUE 22 : INFLATION ANNUELLE MOYENNE SELON LA CATÉGORIE DE PRODUITS	38
GRAPHIQUE 23 : INFLATION ANNUELLE MOYENNE SELON LES GROUPES DE PRODUITS EN DÉCEMBRE 2015	38
GRAPHIQUE 24 : EVOLUTION DE L'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE : ALIMENTAIRE ET HORS ALIMENTAIRE	39
GRAPHIQUE 25 : EVOLUTION DE L'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE : ALIMENTAIRE ET PRODUITS AGRICOLES FRAIS	39
GRAPHIQUE 26 : CONTRIBUTION DES CATÉGORIES DE BIENS À L'INFLATION ANNUELLE MOYENNE	40
GRAPHIQUE 27 : INFLATION ANNUELLE MOYENNE ET DIFFÉRENTIEL ALGÉRIE-ZONE EURO EN POINTS	40
GRAPHIQUE 28 : DÉCOMPOSITION DES IMPORTATIONS DE BIENS EN 2015 PAR PRODUITS	44
GRAPHIQUE 29 : EVOLUTION DES POSTES DE LA BALANCE COMMERCIALE (2011-2015)	45
GRAPHIQUE 30 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (2011-2015)	48
GRAPHIQUE 31 : EVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE	49
GRAPHIQUE 32 : ENCOURS DE LA DETTE À MOYEN ET LONG TERME PAR TYPE DE CRÉDITS	50
GRAPHIQUE 33 : STRUCTURE DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR DEVISES AU 31/12/2015	51
GRAPHIQUE 34 : STRUCTURE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR PAYS AU 31/12/2015	51
GRAPHIQUE 35 : SERVICE DE LA DETTE EXTÉRIEURE À MOYEN ET LONG TERME	51
GRAPHIQUE 36 : EVOLUTION DES COURS MOYENS MENSUELS DZD/USD	53
GRAPHIQUE 37 : EVOLUTION DES COURS MOYENS MENSUELS DZD/EUR	53
GRAPHIQUE 38 : STRUCTURE DES RECETTES BUDGÉTAIRES	58
GRAPHIQUE 39 : STRUCTURE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	60
GRAPHIQUE 40 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES	62
GRAPHIQUE 41 : EVOLUTION COMPARÉES DU PIB ET DU TOTAL DES ACTIFS DES BANQUES	67
GRAPHIQUE 42 : EVOLUTION COMPARÉES DU PIBHH ET DU TOTAL DES DÉPÔTS ET DES CRÉDITS	67
GRAPHIQUE 43 : EVOLUTION DES DÉPÔTS EN DINARS ET DU CRÉDIT INTÉRIEUR DES BANQUES	76
GRAPHIQUE 44 : EVOLUTION DES CRÉDITS DISTRIBUÉS ET DES DÉPÔTS	79
GRAPHIQUE 45 : EVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE (M2)	99
GRAPHIQUE 46 : STRUCTURE DE LA MASSE MONÉTAIRE	100
GRAPHIQUE 47 : CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE	101
GRAPHIQUE 48 : INDICATEURS MONÉTAIRES	104
GRAPHIQUE 49 : EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE	107

**ANNEXE :**  
**TABLEAUX STATISTIQUES**

# SOMMAIRE

<b><u>TABLEAU 1</u></b> : Origine et emploi des ressources aux prix courants.....	<b>p.112</b>
<b><u>TABLEAU 2</u></b> : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants.....	<b>p.113</b>
<b><u>TABLEAU 3</u></b> : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel.....	<b>p.114</b>
<b><u>TABLEAU 4</u></b> : Indice de la production industrielle des entrep. pub.....	<b>p.115</b>
<b><u>TABLEAU 5</u></b> : Indices des prix à la consommation.....	<b>p.116</b>
<b><u>TABLEAU 6</u></b> : Population active, emploi et chômage.....	<b>p.117</b>
<b><u>TABLEAU 7</u></b> : Situation des Opérations du Trésor.....	<b>p.118</b>
<b><u>TABLEAU 8</u></b> : Recettes de l'Administration Centrale.....	<b>p.119</b>
<b><u>TABLEAU 9</u></b> : Dépenses de l'Administration Centrale.....	<b>p.120</b>
<b><u>TABLEAU 10</u></b> : Dette publique intérieure de l'Administration Centrale.....	<b>p.121</b>
<b><u>TABLEAU 11</u></b> : Situation monétaire (y compris caisse d'épargne).....	<b>p.122</b>
<b><u>TABLEAU 12</u></b> : Situation de la Banque d'Algérie.....	<b>p.123</b>
<b><u>TABLEAU 13</u></b> : Répartition des crédits à l'économie par maturité.....	<b>p.124</b>
<b><u>TABLEAU 14</u></b> : Répartition des crédits à l'économie par secteur.....	<b>p.125</b>
<b><u>TABLEAU 15</u></b> : Indicateurs de solidité financière des banques.....	<b>p.126</b>
<b><u>TABLEAU 16/1</u></b> : Balance des paiements évaluée en US dollars.....	<b>p.127</b>
<b><u>TABLEAU 16/2</u></b> : Balance des paiements évaluée en dinars.....	<b>p.128</b>
<b><u>TABLEAU 17</u></b> : Composition des import.& export. par groupe de produits .....	<b>p.129</b>
<b><u>TABLEAU 18</u></b> : Exportations des hydrocarbures.....	<b>p.130</b>
<b><u>TABLEAU 19</u></b> : Encours et structure de la dette extérieure.....	<b>p.131</b>

**TABLEAU 1 : ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES  
AUX PRIX COURANTS**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars)				
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>14 588,5</b>	<b>16 208,7</b>	<b>16 650,2</b>	<b>17 242,5</b>	<b>16 591,9</b>
<b>Dépense Intérieure Brute</b>	<b>13 114,8</b>	<b>14 851,0</b>	<b>16 182,6</b>	<b>17 490,5</b>	<b>18 786,2</b>
Consommation	7 563,4	8 504,5	8 955,5	9 629,6	10 300,8
Publique	3 015,2	3 293,5	3 185,7	3 364,9	3 446,8
Privée	4 548,2	5 211,0	5 769,8	6 264,7	6 854,0
Investissement brut	5 551,4	6 346,5	7 227,1	7 860,9	8 485,4
Formation brute de capital fixe	4 620,3	4 992,4	5 690,9	6 342,8	7 159,4
Variations de stocks	931,1	1 354,1	1 536,2	1 518,1	1 326,0
Épargne intérieure brute	7 025,1	7 704,2	7 694,7	7 612,9	6 291,1
	(En pourcentage du PIB)				
Produit Intérieur Brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense Intérieure Brute	89,9	91,6	97,2	101,4	113,2
Consommation	51,8	52,5	53,8	55,8	62,1
Publique	20,7	20,3	19,1	19,5	20,8
Privée	31,2	32,1	34,7	36,3	41,3
Investissement brut	38,1	39,2	43,4	45,6	51,1
Formation brute de capital fixe	31,7	30,8	34,2	36,8	43,1
Variations des stocks	6,4	8,4	9,2	8,8	8,0
Épargne intérieure brute	48,2	47,5	46,2	44,2	37,9

Source : Office National des Statistiques



**TABLEAU 2 : RÉPARTITION SECTORIELLE DU PIB  
AUX PRIX COURANTS**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars)				
Hydrocarbures	5 242,5	5 536,4	4 968,0	4 657,8	3 134,3
Autres secteurs (valeurs ajoutées)	8 491,5	9 594,7	10 440,0	11 342,6	12 149,0
Agriculture	1 183,2	1 421,7	1 640,0	1 771,5	1 936,4
Industries hors hydrocarbures	663,8	728,6	771,8	838,5	900,9
Bâtiments et travaux publics + sces petrolier:	1 333,3	1 491,2	1 627,4	1 794,0	1 908,1
Services hors administrations publiques	2 933,2	3 305,1	3 849,6	4 195,2	4 549,9
Services des administrations publiques	2 378,0	2 648,1	2 551,2	2 743,4	2 853,7
Droits et taxes à l'importation	854,6	1 077,6	1 242,2	1 242,1	1 308,6
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>14 588,6</b>	<b>16 208,7</b>	<b>16 650,2</b>	<b>17 242,5</b>	<b>16 591,9</b>
	(En pourcentage du PIB)				
Hydrocarbures	35,9	34,2	29,8	27,0	18,9
Autres secteurs	58,2	59,2	62,7	68,1	73,2
Agriculture	8,1	8,8	9,8	10,6	11,7
Industries hors hydrocarbures	4,6	4,5	4,6	5,0	5,4
Bâtiment et travaux publics	9,1	9,2	9,8	10,8	11,5
Services hors administrations publiques	20,1	20,4	23,1	25,2	27,4
Services des administrations publiques	16,3	16,3	15,3	16,5	17,2
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Hydrocarbures	25,4	5,6	-10,3	-6,2	-32,7
Autres secteurs	20,2	13,0	8,8	8,6	7,1
dont : Agriculture	16,5	20,2	15,4	8,0	9,3
Industries hors hydrocarbures	7,5	9,8	5,9	8,6	7,4
Bâtiment et travaux publics + sp	6,0	11,8	9,1	10,2	6,4
Services hors administrations publique	13,4	12,7	16,5	9,0	8,5
Services des administrations publiques	49,8	11,4	-3,7	7,5	4,0
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>21,7</b>	<b>11,1</b>	<b>2,7</b>	<b>3,6</b>	<b>-3,8</b>

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 3 : RÉPARTITION SECTORIELLE  
DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL**

	2011	2012	2013	2014	2015
	( En pourcentage)				
Hydrocarbures	-3,3	-3,4	-6,0	-0,6	0,4
Autres secteurs (hors hydrocarbures)	6,2	7,2	7,3	5,7	5,0
Agriculture	11,6	7,2	8,2	2,5	6,4
Industrie hors hydrocarbures	4,2	5,1	4,0	3,8	4,3
Mines et carrières	-5,7	0,9	1,9	3,3	-2,7
Énergie et eau	7,4	10,2	5,5	7,1	6,8
Industries agro-alimentaires	5,4	5,4	7,0	6,3	5,8
Sidérurgie, construction mécanique et électricité	4,2	7,4	5,5	0,7	10,5
Chimie, plastiques, caoutchouc	11,7	6,3	1,9	1,4	2,6
Textiles, confection, bonneterie	-2,0	1,5	0,3	-0,1	2,7
Cuirs et chaussures	-0,6	2,8	-0,5	4,9	-4,7
Matériaux de construction	2,0	1,3	0,6	2,4	3,3
Bois, papiers et lièges	0,8	2,3	3,6	1,2	3,0
Industries diverses	-4,9	-3,8	-7,8	-5,3	-19,8
Bâtiments et travaux publics + services pétroliers	5,2	8,2	6,8	6,8	4,9
Services hors administrations publiques	7,3	6,4	8,5	8,1	5,3
Services des administrations publiques	5,5	4,1	3,9	4,5	3,7
Droits et taxes à l'importation	-0,3	45,0	18,0	-5,1	4,7
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	1,2	9,1	1,3	-4,6	-0,9
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>2,9</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
Absorption intérieure brute	2,7	9,8	8,3	6,5	5,6
Consommation	7,2	4,2	3,4	3,2	2,1
Publique	9,8	2,8	0,8	1,1	-1,1
Privée	6,0	5,0	5,0	4,4	3,9
Formation brute du capital fixe	2,9	7,2	8,6	6,4	5,9
Exportations de biens et services non facteurs	-2,7	-3,8	-5,7	0,2	0,6
Importations de biens et services non facteurs	-4,6	13,8	9,8	8,4	6,4

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 4 : INDICES DE LA PRODUCTION  
INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

	(%)	2011	2012	2013	2014	2015
		(1989 = 100)				
Eau et Énergie	6,9	335,1	375,8	383,8	414,4	443,0
Hydrocarbures	17,8	131,4	122,8	120,0	131,5	127,5
Industries extractives	2,7	120,2	113,5	120,2	128,2	132,9
Industries mécanique et électrique	26,3	53,1	57,1	60,3	51,8	52,4
Matériaux de construction	8,8	104,0	101,4	101,7	101,9	105,8
Industries chimiques	7,0	59,6	60,5	59,0	57,0	52,1
Industries alimentaires	14,5	36,6	35,7	35,5	38,2	37,8
Textiles	9,2	14,0	12,2	12,7	12,7	14,1
Cuirs et peaux	2,2	5,6	6,1	5,9	6,7	6,1
Bois et papier	4,6	16,3	14,4	14,7	13,7	12,9
Industries diverses		8,5	8,5	8,5	8,4	8,8
<b>Indice général :</b>	<b>100,0</b>	<b>90,2</b>	<b>91,7</b>	<b>92,6</b>	<b>96,6</b>	<b>97,9</b>
Indice général hors hydrocarbures		78,7	82,9	84,8	86,7	89,6
Indice général des produits manufacturés		50,1	50,1	51,0	50,9	50,5
		(Variation annuelle en pourcentage)				
Eau et Énergie		8,2	12,1	2,1	8,0	6,9
Hydrocarbures		-3,6	-6,6	-2,3	9,6	-3,1
Industries extractives		-9,5	-5,6	6,0	6,6	3,7
Industries mécanique et électrique		-3,4	7,5	5,5	-14,2	1,3
Matériaux de construction		-3,2	-2,5	0,3	0,1	3,8
Industries chimiques		-5,5	1,5	-2,4	-3,4	-8,7
Industries alimentaires		21,0	-2,6	-0,6	7,5	-1,0
Textiles		-14,8	-12,7	4,3	-0,2	10,6
Cuirs et peaux		-9,4	8,1	-2,3	13,2	-8,9
Bois et papier		-11,8	-11,5	1,9	-6,9	-5,9
Industries diverses		5,0	0,0	0,0	-1,5	4,4
<b>Indice général :</b>		<b>-0,4</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>	<b>3,9</b>	<b>1,8</b>
Indice général hors hydrocarbures		2,4	5,4	2,3	1,6	3,9
Indice général des produits manufacturés		-1,2	-0,1	1,8	1,3	0,4

\*Le changement de l'échantillon d'entreprises pour la construction de l'indice est intervenu à partir de 2007

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 5 : INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION  
(Grand Alger)**

	(%)	2011	2012	2013	2014	2015
		(2001 = 100)				
<b>Indices des prix à la consommation 1/</b>						
Alimentation, boissons non alcoolisées	43,1	150,96	169,41	174,80	181,61	190,16
Habillement - Chaussures	7,5	111,41	117,84	126,98	136,04	147,85
Logement - Charges	9,3	133,52	139,56	141,79	143,63	145,47
Meubles et articles d'ameublement	5,0	117,54	122,11	125,38	129,90	135,64
Santé, Hygiène corporelle	6,2	122,61	127,90	133,19	139,05	147,59
Transports et communication	15,9	149,68	156,43	165,19	163,45	169,47
Éducation, Culture, Loisirs	4,5	119,55	123,00	119,46	130,13	136,45
Divers	8,6	162,96	184,83	186,22	187,29	199,98
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>142,39</b>	<b>155,05</b>	<b>160,10</b>	<b>164,77</b>	<b>172,65</b>
		(Variation annuelle en pourcentage) 2/				
<b>Indices des prix à la consommation 1/</b>						
Alimentation, boissons non alcoolisées		4,2	12,2	3,2	3,9	4,7
Habillement - Chaussures		3,7	5,8	7,8	7,1	8,7
Logement - Charges		1,4	4,5	1,6	1,3	1,3
Meubles et articles d'ameublement		3,5	3,9	2,7	3,6	4,4
Santé, Hygiène corporelle		4,4	4,3	4,1	4,4	6,1
Transports et Communication		3,0	4,5	5,6	-1,1	3,7
Éducation, Culture, Loisirs		0,6	2,9	-2,9	8,9	4,9
Divers		14,9	13,4	0,8	0,6	6,8
<b>Indice général</b>		<b>4,52</b>	<b>8,89</b>	<b>3,26</b>	<b>2,92</b>	<b>4,78</b>

1/ Cet indice comprend 261 articles et se rapporte aux ménages de la région d'Alger

2/ Moyenne d'une année par rapport à la moyenne de l'année précédente

Source : Office National des Statistiques

**TABLEAU 6 : POPULATION ACTIVE,  
EMPLOI ET CHOMAGE**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliers ; sauf indication contraire)				
Population active	<b>10 661</b>	<b>11 423</b>	<b>11 964</b>	<b>11 453</b>	<b>11 932</b>
Agriculture	1 034	912	1 141	899	917
Autres secteurs	9 627	10 511	10 823	10 554	11 015
Population effectivement occupée	<b>9 599</b>	<b>10 170</b>	<b>10 788</b>	<b>10 239</b>	<b>10 594</b>
Agriculture	1 034	912	1 141	899	917
Autres secteurs	8 565	9 258	9 647	9 340	9 677
Industrie	1 367	1 335	1 407	1 290	1 377
Bâtiment et travaux publics	1 595	1 663	1 791	1 826	1 776
Transport et communication, Commerce et Services	5 603	6 260	6 449	6 224	6 524
Chômeurs	1 063	1 253	1 175	1 214	1 338
( En pourcentage de la population active)	<b>10,0</b>	<b>11,0</b>	<b>9,8</b>	<b>10,6</b>	<b>11,2</b>

Source : Office National des Statistiques

## TABLEAU 7 : SITUATION DES OPERATIONS DU TRESOR

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars)				
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 790,1</b>	<b>6 339,3</b>	<b>5 957,5</b>	<b>5 738,4</b>	<b>5 103,1</b>
Recettes des hydrocarbures*	3 979,7	4 184,3	3 678,1	3 388,4	2 373,5
Fonds de Régulation des Recettes flux brut	2 300,3	2 535,3	2 062,2	1 810,6	550,5
Fonds de Régulation des Recettes net	538,9	252,0	-70,2	-1 155,0	-2 336,0
Recettes hors hydrocarbures	1 810,4	2 155,0	2 279,4	2 349,9	2 729,6
Recettes fiscales	1 527,1	1 908,6	2 031,0	2 091,4	2 354,7
Impôts sur les revenus et les bénéfices	684,7	862,3	823,1	881,2	1 034,5
Impôts sur les biens et services	572,6	652,0	741,6	768,5	824,3
Produits des douanes	222,4	338,2	403,8	370,9	411,2
Enregistrement et timbres	47,4	56,1	62,5	70,8	84,7
Recettes non fiscales	283,3	246,4	248,4	258,5	374,9
Produits des domaines et autres	78,9	77,9	83,7	76,0	247,5
Dividendes de la Banque d'Algérie	137,2	115,3	112,1	122,7	88,7
Autres entreprises publiques	67,2	53,2	52,6	59,8	38,7
Dons	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>5 853,6</b>	<b>7 058,1</b>	<b>6 024,1</b>	<b>6 995,7</b>	<b>7 656,3</b>
Dépenses courantes	3 879,2	4 782,6	4 131,5	4 494,3	4 617,0
Dépenses de personnel **	1 774,7	1 988,4	1 855,3	2 007,2	2 170,9
Pensions des Moudjahidine	163,2	185,3	226,5	218,4	223,0
Matériels et fournitures	129,7	135,2	149,1	161,9	179,7
Transferts courants	1 773,9	2 431,7	1 856,4	2 069,0	2 000,8
dont: Services de l'Administration	786,1	786,7	709,4	736,0	730,2
Intérêts sur la dette publique	37,7	42,0	44,2	37,8	42,6
Dépenses en capital	1 974,4	2 275,5	1 892,6	2 501,4	3 039,3
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-63,5</b>	<b>-718,8</b>	<b>-66,6</b>	<b>-1 257,3</b>	<b>-2 553,2</b>
Solde des comptes spéciaux	24,1	74,6	53,4	-27,7	60,7
Prêts nets du Trésor	129,2	66,7	130,5	90,3	129,2
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissement</b>	<b>-168,6</b>	<b>-710,9</b>	<b>-143,7</b>	<b>-1 375,3</b>	<b>-2 621,7</b>
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire 1/	-130,9	-668,9	-99,5	-1 337,5	-2 579,1
<b>Solde global</b>	<b>-168,6</b>	<b>-710,9</b>	<b>-143,7</b>	<b>-1 375,3</b>	<b>-2 621,7</b>
<b>Financement</b>	<b>168,6</b>	<b>710,9</b>	<b>143,7</b>	<b>1 375,3</b>	<b>2 621,7</b>
Bancaire + Fonds de régulation des recettes	-558,7	-200,5	-95,2	1 173,7	2 489,1
Non bancaire	728,1	913,8	241,1	204,0	135,9
Extérieur	-0,8	-2,4	-2,2	-2,4	-3,3

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique

\* Y compris le dividende versé par la compagnie nationale des hydrocarbures

\*\* Rémunérations, pensions, allocations, rentes d'accident de travail et cotisations y afférentes

Source : Direction Générale du Trésor

**TABLEAU 8 : RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars)				
<b>Total : Recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 790,1</b>	<b>6 339,3</b>	<b>5 957,5</b>	<b>5 738,4</b>	<b>5 103,1</b>
Recettes des hydrocarbures	3 979,7	4 184,3	3 678,1	3 388,4	2 373,5
dont : Fonds de Régul. des Recettes (flux)	2 300,3	2 535,0	-70,2	-1 155,0	-2 336,0
Recettes hors hydrocarbures	1 810,4	2 155,0	2 279,4	2 349,9	2 729,6
Recettes fiscales	1 527,1	1 908,6	2 031,0	2 091,4	2 354,7
Impôts sur le revenus et les bénéfiques	684,7	862,3	823,1	881,2	1 034,5
Impôts sur les salaires	382,6	552,5	494,4	531,9	596,5
Autres	302,1	309,8	328,7	349,3	438,0
Impôts sur les biens et services	572,6	652,0	741,6	768,5	824,3
TVA et prélèvements sur importations	291,7	377,7	442,4	442,8	486,5
TVA et prélèvements sur activité intérieure	251,1	256,4	275,7	307,3	326,2
TVA-TC-TSA sur transactions intérieures	211,5	215,2	234,0	263,3	270,3
Tabacs (TIC)	39,6	41,2	41,7	44,0	55,9
TVA sur produits pétroliers	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers	0,4	0,6	0,9	0,2	0,3
Autres impôts	11,2	18,6	15,4	14,9	16,1
Autres recettes non réparties	16,4	-3,3	3,7	1,6	-6,3
Autres contributions indirectes	1,6	2,0	3,5	1,7	1,5
Droits de douane	222,4	338,2	403,8	370,9	411,2
Enregistrement et timbres	47,4	56,1	62,5	70,8	84,7
Recettes non fiscales	283,3	246,4	248,4	258,5	374,9
Produits des domaines et divers	78,9	77,9	83,7	76,0	247,5
Dividendes de la Banque d'Algérie	137,2	115,3	112,1	122,7	88,7
Autres	67,2	53,2	52,6	59,8	38,7
Dons	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	(En pourcentage du total des recettes)				
<b>Total : Recettes budgétaires et dons</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Recettes des hydrocarbures	68,7	66,0	61,7	59,0	46,5
Recettes hors hydrocarbures	31,3	34,0	38,3	41,0	53,5
Recettes fiscales	26,4	30,1	34,1	36,4	46,1
Impôts sur les revenus et les bénéfiques	11,8	13,6	13,8	15,4	20,3
Impôts sur les biens et services	9,9	10,3	12,4	13,4	16,2
Droits de douane	3,8	5,3	6,8	6,5	8,1
Enregistrement et timbres	0,8	0,9	1,0	1,2	1,7
Recettes non fiscales	4,9	3,9	4,2	4,5	7,3
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Direction Générale du Trésor

## TABLEAU 9 : DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2011	2012	2013	2014	2015
(En milliards de dinars)					
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>5 853,6</b>	<b>7 058,1</b>	<b>6 024,2</b>	<b>6 995,7</b>	<b>7 656,3</b>
Dépenses courantes	3 879,2	4 782,6	4 131,6	4 494,3	4 617,0
Dépenses de personnel *	1 774,7	1 988,4	1 855,3	2 007,2	2 170,9
Traitements, salaires et allocations	1 468,7	1 638,6	1 498,9	1 643,5	1 803,6
Cotisations sur salaires	306,0	349,8	356,4	363,7	367,3
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pensions des Moudjahidine	163,2	185,3	226,5	218,4	223,0
Matériels et fournitures	129,7	135,2	149,1	161,9	179,7
Services de l'administration	786,1	786,7	709,4	736,0	730,2
Hôpitaux	363,9	360,3	308,4	308,6	316,3
Autres (Étab. publics à caract. Administr.)	422,2	426,4	401,0	427,4	413,9
Transferts courants hors services Administr.	987,8	1 645,0	1 147,1	1 333,0	1 270,6
Actions éducatives et culturelles	24,2	25,9	31,6	33,2	37,4
Fonds de calamité naturelle	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements internes et externes	4,8	3,5	2,2	2,5	0,6
Fonds spécial de solidarité nationale*	9,2	10,0	8,1	10,1	9,2
Bonification d'intérêts	5,1	29,6	46,5	128,9	94,1
Fonds de Soutien : Emploi de jeunes	43,2	76,5	43,3	56,9	43,3
Autres transferts	901,2	1 499,5	1 015,4	1 101,4	1 086,0
Intérêts sur la dette publique	37,7	42,0	44,2	37,8	42,6
Dépenses en capital	1 974,4	2 275,5	1 892,6	2 501,4	3 039,3
Prêts nets du Trésor	129,2	66,7	130,5	90,2	129,2
Solde des comptes d'affectation	-24,1	-74,6	-53,4	27,7	-60,7
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total de dépenses:</b>	<b>5 958,7</b>	<b>7 050,2</b>	<b>6 101,3</b>	<b>7 113,6</b>	<b>7 724,8</b>
(En pourcentage du total des dépenses)					
Dépenses budgétaires	98,2	100,1	98,7	98,3	99,1
Dépenses courantes	65,1	67,8	67,7	63,2	59,8
Dépenses de personnel	29,8	28,2	30,4	28,2	28,1
Traitements et salaires	24,6	23,2	24,6	23,1	23,3
Matériels et fournitures	2,2	1,9	2,4	2,3	2,3
Services de l'administration	13,2	11,2	11,6	10,3	9,5
Intérêts sur la dette publique	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6
Dépenses en capital	33,1	32,3	31,0	35,2	39,3
Prêts nets du Trésor	2,2	0,9	2,1	1,3	1,7
Solde des comptes d'affectation	-0,4	-1,1	-0,9	0,4	-0,8
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
<b>Total de dépenses</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>101,0</b>

\* Solidarité nationale + Fonds de compensation

Source : Direction Générale du Trésor



**TABLEAU 10 : DETTE PUBLIQUE INTERIEURE  
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars ; fin de périodes)				
<b>Total dette intérieure</b>	<b>1 214,8</b>	<b>1 312,1</b>	<b>1 172,8</b>	<b>1 239,0</b>	<b>2 442,2</b>
Dette courante	570,5	602,8	592,1	775,5	998,4
Bons du trésor et titres assimilés	554,8	600,9	590,2	775,1	998,0
Autres *	15,7	1,9	1,9	0,4	0,4
Dette d'assainissement	644,3	709,3	580,7	463,5	1 443,8
Crédits à long terme de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avance exceptionnelle de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances rachetées	546,1	611,1	482,5	365,3	1 342,6
Entreprises publiques, EPIC & agro-industri	506,3	571,3	446,3	329,1	411,3
Dette d'assainissement complémentaire	0,0	0,0	0,0	0,0	904,2
Dette des agriculteurs	39,8	39,8	36,2	36,2	27,1
Mise à niveau des fonds propres des banques	98,2	98,2	98,2	98,2	101,2
Bons (CNR)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bons (CNAS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :					
Dette intérieure en pourcentage du PIB	8,3	8,1	7,0	7,2	14,7
PIB	14 588,5	16 208,7	16 650,2	17 242,5	16 591,9

\* Estimation

Source : Direction Générale du Trésor

**TABLEAU 11 : SITUATION MONETAIRE**  
(y compris caisse d'épargne)

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>13 922,4</b>	<b>14 940,0</b>	<b>15 225,2</b>	<b>15 734,5</b>	<b>15 375,4</b>
Banque centrale	13 880,6	14 932,7	15 267,2	15 824,5	15 522,5
Banques commerciales	41,8	7,3	-42,0	-90,0	-147,1
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-3 993,2</b>	<b>-3 924,8</b>	<b>-3 283,6</b>	<b>-2 047,7</b>	<b>-1 670,9</b>
Crédits intérieurs	319,9	953,6	1 920,9	4 512,3	7 844,7
Crédits à l'État (nets)	-3 406,6	-3 334,0	-3 235,4	-1 992,3	567,5
Banque centrale	-5 458,4	-5 712,2	-5 646,7	-4 487,9	-2 156,4
Banques commerciales	1 017,8	1 029,2	930,0	1 012,3	1 479,3
Dépôts aux CCP et au Trésor	1 034,0	1 349,0	1 481,3	1 483,3	1 244,6
Crédits à l'économie *	3 726,5	4 287,6	5 156,3	6 504,6	7 277,2
Fonds de prêts de l'État	-17,3	-24,4	-25,2	-27,1	-25,1
Engagements extér. à moyen et long tern	-5,2	-3,8	-3,6	-3,6	-3,7
Autres postes (nets)	-4 290,6	-4 850,2	-5 175,7	-6 529,3	-9 486,8
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>9 929,2</b>	<b>11 015,1</b>	<b>11 941,5</b>	<b>13 686,7</b>	<b>13 704,5</b>
Monnaie	7 141,7	7 681,5	8 249,8	9 603,0	9 261,2
Circulation fiduciaire (hors banques)	2 571,5	2 952,3	3 204,0	3 658,9	4 108,1
Dépôts à vue dans les banques	3 536,2	3 380,2	3 564,5	4 460,8	3 908,5
Dépôts au Trésor et CCP	1 034,0	1 349,0	1 481,3	1 483,3	1 244,6
Quasi-monnaie	2 787,5	3 333,6	3 691,7	4 083,7	4 443,3
	(Variation annuelle en pourcentage)				
<b>Monnaie et quasi-monnaie (M2)</b>	<b>19,9</b>	<b>10,9</b>	<b>8,4</b>	<b>14,6</b>	<b>0,1</b>
Monnaie	24,1	7,6	7,4	16,4	-3,6
Quasi-monnaie	10,4	19,6	10,7	10,6	8,8
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-7,5</b>	<b>1,7</b>	<b>16,3</b>	<b>37,6</b>	<b>18,4</b>
Crédits intérieurs	356,2	198,1	101,4	134,9	73,9
Crédits à l'État (nets)	-0,4	2,1	3,0	38,4	128,5
Crédits à l'économie *	14,0	15,1	20,3	26,1	11,9
Pour mémoire :	(En pourcentage)				
Ratio de liquidité (M2/PIB)	68,1	68,0	71,7	79,4	82,6
Monnaie/PIB	49,0	47,4	49,5	55,7	55,8
Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB	17,6	18,2	19,2	21,2	24,8
Crédits à l'économie/PIB	25,5	26,5	31,0	37,7	43,9
Monnaie/M2	71,9	69,7	69,1	70,2	67,6
Circulation fiduciaire (hors banques)/M2	25,9	26,8	26,8	26,7	30,0
Multiplicateur monétaire	3,2	3,0	2,9	2,9	2,6

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 12 : SITUATION DE LA BANQUE D'ALGERIE**

	2011	2012	2013	2014	2015
(En milliards de dinars ; fin de période)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>13 880,6</b>	<b>14 932,7</b>	<b>15 267,2</b>	<b>15 824,5</b>	<b>15 522,5</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-10 742,6</b>	<b>-11 223,5</b>	<b>-11 129,4</b>	<b>-11 151,5</b>	<b>-10 302,0</b>
Crédits à l'État	-5 458,4	-5 712,2	-5 646,7	-4 487,9	-2 156,4
Crédits aux banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres crédits	1,8	2,0	1,8	1,7	1,7
Autres postes nets	-5 286,0	-5 513,3	-5 484,5	-6 665,3	-8 147,3
<b>Base monétaire</b>	<b>3 138,0</b>	<b>3 709,2</b>	<b>4 137,8</b>	<b>4 673,0</b>	<b>5 220,5</b>
Circulation fiduciaire	2 610,5	2 997,2	3 247,6	3 734,6	4 183,8
Dépôts : banques, étab. fin., autres inst.	527,5	712,0	890,2	938,4	1 036,7
(Variation annuelle en milliards de dinars)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>1 875,0</b>	<b>1 052,1</b>	<b>334,5</b>	<b>557,3</b>	<b>-302,0</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>-1 353,9</b>	<b>-480,9</b>	<b>94,1</b>	<b>-22,1</b>	<b>849,5</b>
Crédits à l'État	-539,1	-253,8	65,5	1 158,8	2 331,5
Crédits aux banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres crédits	0,4	0,2	-0,2	-0,1	0,0
Autres postes nets	-815,2	-227,3	28,8	-1 180,8	-1 482,0
<b>Base monétaire</b>	<b>521,1</b>	<b>571,2</b>	<b>428,6</b>	<b>535,2</b>	<b>547,5</b>
Circulation fiduciaire	478,3	386,7	250,4	487,0	449,2
Dépôts : banques, étab. fin., autres inst.	42,8	184,5	178,2	48,2	98,3
(Variation annuelle en pourcentage)					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>15,6</b>	<b>7,6</b>	<b>2,2</b>	<b>3,7</b>	<b>-1,9</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>14,4</b>	<b>4,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>-7,6</b>
Crédits à l'État	11,0	4,6	-1,1	-20,5	-52,0
Crédits aux banques	-	-	-	-	-
<b>Base monétaire</b>	<b>19,9</b>	<b>18,2</b>	<b>11,6</b>	<b>12,9</b>	<b>11,7</b>
Circulation fiduciaire (hors B.A.)	22,4	14,8	8,4	15,0	12,0
Dépôts des banques, étab. fin., autres inst	8,8	35,0	25,0	5,4	10,5

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 13 : REPARTITION DES CREDITS  
A L'ECONOMIE PAR MATURITE**

	2011	2012	2013	2014	2015
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Court terme	1 363,0	1 361,6	1 423,4	1 608,7	1 710,6
Moyen terme	847,9	978,1	1 227,9	1 413,4	1 641,8
Long terme	1 515,6	1 947,9	2 505,0	3 482,5	3 924,8
<b>Total :</b>	<b>3 726,5</b>	<b>4 287,6</b>	<b>5 156,3</b>	<b>6 504,6</b>	<b>7 277,2</b>
(Variation annuelle en pourcentage)					
Court terme	4,0	-0,1	4,5	13,0	6,3
Moyen terme	2,0	15,4	25,5	15,1	16,2
Long terme	34,6	28,5	28,6	39,0	12,7
<b>Total :</b>	<b>14,0</b>	<b>15,1</b>	<b>20,3</b>	<b>26,1</b>	<b>11,9</b>
(En pourcentage du total)					
Court terme	36,6	31,8	27,6	24,7	23,5
Moyen terme	22,8	22,8	23,8	21,7	22,6
Long terme	40,7	45,4	48,6	53,5	53,9
<b>Total :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 14 : REPARTITION DES CREDITS  
A L'ECONOMIE PAR SECTEUR**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
Secteur public	1 741,6	2 040,3	2 434,3	3 382,3	3 688,2
Secteur privé	1 984,2	2 246,9	2 722,0	3 121,7	3 588,3
Administration locale	0,7	0,4	0,4	0,6	0,7
<b>Total :</b>	<b>3 726,5</b>	<b>4 287,6</b>	<b>5 156,7</b>	<b>6 504,6</b>	<b>7 277,2</b>
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Secteur public	19,2	17,2	19,3	38,9	9,0
Secteur privé	9,8	13,2	21,1	14,7	14,9
Administration locale	-12,5	-42,9	0,0	50,0	16,7
<b>Total :</b>	<b>14,0</b>	<b>15,1</b>	<b>20,3</b>	<b>26,1</b>	<b>11,9</b>
	(En pourcentage du total)				
Secteur public	46,7	47,6	47,2	52,0	50,7
Secteur privé	53,2	52,4	52,8	48,0	49,3
Administration locale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Banque d'Algérie

**TABLEAU 15 : INDICATEURS DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE  
DES BANQUES**

Indicateurs consolidés	2011	2012	2013	2014	*2015
1. Ratio de solvabilité global	23,77%	23,62%	21,50%	15,98%	18,69%
2. Ratio de solvabilité sur Tiers I	17,00%	17,48%	15,51%	13,27%	15,86%
3. Créances improductives / FPR*	17,89%	16,11%	17,12%	21,40%	25,39%
4. Taux de créances classées **	14,45%	11,73%	10,56%	9,21%	9,81%
4a. Taux de créances classées nettes	4,02%	3,54%	3,36%	3,20%	3,81%
5. Taux de provisions des créances classées	72,15%	69,79%	68,19%	65,22%	61,21%
6. Rendement des fonds propres	24,58%	22,67%	19,00%	23,55%	21,55%
7. Rendement des actifs	2,10%	1,93%	1,67%	1,98%	1,93%
8. Marge d'intérêt/Revenu brut	54,89%	64,23%	69,45%	68,51%	66,82%
9. Charges hors intérêt/Revenu brut	35,07%	35,64%	33,53%	28,49%	26,25%
10. Actifs liquides/Total des actifs	50,16%	45,87%	40,46%	37,96%	27,17%
11. Actifs liquides/Passifs à court terme	103,73%	107,51%	93,52%	82,06%	61,64

\* FPR = Fonds propres réglementaires

\* Données provisoires pour 2015

**TABLEAU 16/1 : BALANCE DES PAIEMENTS  
EVALUEE EN U.S. DOLLARS**

	2011	2012	2013	2014	2015 *
	(En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire)				
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>17,766</b>	<b>12,418</b>	<b>1,153</b>	<b>-9,277</b>	<b>-27,476</b>
Balance commerciale	25,961	20,167	9,880	0,459	-18,083
Exportations ( f.o.b.)	72,888	71,736	64,867	60,129	34,566
Hydrocarbures	71,661	70,583	63,816	58,462	33,081
Autres (hors hydrocarbures)	1,227	1,153	1,051	1,667	1,485
Importations (f.o.b.)	-46,927	-51,569	-54,987	-59,670	-52,649
Services, hors revenus des facteurs, nets	-8,805	-7,006	-6,998	-8,141	-7,522
Crédits	3,745	3,822	3,778	3,555	3,482
Débits	-12,550	-10,828	-10,776	-11,696	-11,004
Revenus des facteurs nets	-2,039	-3,906	-4,521	-4,814	-4,435
Crédits	4,453	3,733	3,548	3,232	2,192
Débits	-6,492	-7,639	-8,069	-8,046	-6,627
Paiements des intérêts	-0,241	-0,134	-0,067	-0,045	-0,124
Autres	-6,251	-7,505	-8,002	-8,001	-6,503
dont: part des associés (hydrocarb.)	-4,970	-6,342	-5,911	-5,256	-3,721
Transferts nets	2,649	3,163	2,792	3,219	2,564
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>2,375</b>	<b>-0,361</b>	<b>-1,020</b>	<b>3,396</b>	<b>-0,061</b>
Compte de capital		-0,009	0,000	-0,003	0,000
Investissements directs nets	2,045	1,541	1,961	1,525	-0,691
Capitaux officiels nets	<b>-1,081</b>	<b>-0,587</b>	<b>-0,384</b>	<b>0,517</b>	<b>-0,459</b>
Tirages	0,067	0,266	0,165	0,748	0,001
Amortissements	-1,148	-0,853	-0,549	-0,231	-0,460
Erreurs et omissions (en net)	1,411	-1,306	-2,597	1,357	1,089
<b>Solde global</b>	<b>20,141</b>	<b>12,057</b>	<b>0,133</b>	<b>-5,881</b>	<b>-27,537</b>
<b>Financement</b>	<b>-20,141</b>	<b>-12,057</b>	<b>-0,133</b>	<b>5,881</b>	<b>27,537</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	-20,035	-12,216	-0,239	5,556	27,242
Rachats au FMI					
Autres créances, produits de placement dûs	0,102	0,195	0,168	0,347	0,191
Allocations de DTS					
Position de réserves au FMI	-0,208	-0,036	-0,062	-0,022	0,104
Pour mémoire :					
Réserves brutes (or non compris)	182,224	190,661	194,012	178,938	144,133
En mois d'importations des biens et services non facteurs	<b>36,765</b>	<b>36,667</b>	<b>35,402</b>	<b>30,088</b>	<b>27,172</b>
Valeur unitaire des exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril)	112,943	111,045	108,971	100,234	53,066

\* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

**TABLEAU 16/2 : BALANCE DES PAIEMENTS  
EVALUEE EN DINARS**

	2011	2012	2013	2014	*2015
	En milliards de dinars				
<b>Solde extérieur courant</b>	<b>1 290,24</b>	<b>945,01</b>	<b>94,28</b>	<b>-766,06</b>	<b>-2 741,76</b>
Balance commerciale	1 890,06	1 549,97	783,66	18,86	-1 808,93
Exportations, ( f.o.b.)	5 308,40	5 548,33	5 144,43	4 818,21	3 455,04
Hydrocarbures	5 218,97	5 458,90	5 061,25	4 683,74	3 306,94
Autres	89,42	89,43	83,18	134,47	148,10
Importations (f.o.b.)	-3 418,34	-3 998,37	-4 360,77	-4 799,35	-5 263,97
Services, hors revenus des facteurs, nets	-638,68	-549,97	-551,65	-656,02	-755,00
Crédits	272,60	307,55	299,43	285,63	347,85
Débits	-911,27	-857,52	-851,08	-941,65	-1 102,85
Revenus des facteurs nets	-154,17	-300,34	-359,26	-388,30	-434,21
Crédits	324,08	302,79	281,39	260,75	219,04
Débits	-478,25	-603,13	-640,65	-649,05	-653,25
Paiements des intérêts	-17,76	-25,26	-5,28	-3,59	-12,43
Autres	-460,49	-577,87	-635,37	-645,46	-640,82
dont: part des associés (hydrocarb.)	-362,34	-491,82			
Transferts nets	193,02	245,35	221,53	259,40	256,38
<b>Solde du compte de capital</b>	<b>182,59</b>	<b>-11,20</b>	<b>-85,72</b>	<b>287,28</b>	<b>-21,67</b>
Compte de capital	-0,09	-0,69	0,02	-0,25	0,01
Investissement en portefeuille	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissements directs nets	147,88	118,29	155,85	122,63	-50,24
Capitaux officiels nets	<b>-78,76</b>	<b>-46,01</b>	<b>-83,72</b>	<b>41,70</b>	<b>-45,75</b>
Tirages	6,57	20,61	1,01	54,12	0,07
Amortissements	-85,33	-66,61	-84,73	-12,42	-45,82
Erreurs et omissions (en net)	112,97	-82,80	-157,87	123,21	74,31
<b>Solde global :</b>	<b>1 472,83</b>	<b>933,81</b>	<b>8,56</b>	<b>-478,77</b>	<b>-2 763,43</b>
<b>Financement</b>	<b>-1 472,83</b>	<b>-933,81</b>	<b>-8,56</b>	<b>478,77</b>	<b>2 763,43</b>
Augmentation des réserves brutes (-)	-1 465,02	-945,79	-16,63	453,97	2 733,77
Rachats au FMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	7,51	15,098	13,05	26,51	19,21
Allocation de DTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Position de réserve au FMI	-15,32	-3,12	-4,98	-1,71	10,45

\* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes



**TABLEAU 17 : COMPOSITION DES IMPORTATIONS  
ET EXPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En millions de dollars E.U.)				
<b>Importations (f.o.b.)</b>					
Alimentation	9 261	8 483	9 013	10 550	8 946
Energie	1 094	4 659	4 139	2 720	2 247
Matières premières	1 676	1 729	1 732	1 812	1 489
Produits semi-finis	10 047	9 994	10 642	12 301	11 482
Equipements agricoles	364	310	477	629	638
Equipements industriels	15 091	12 793	15 233	18 115	16 369
Biens de consommation non alimentaire	6 890	9 400	10 539	9 894	8 243
Autres	1 986	3 682	2 686	2 998	2 672
<b>Sous Total :</b>	<b>46 409</b>	<b>51 050</b>	<b>54 461</b>	<b>59 019</b>	<b>52 086</b>
Importat. s/paiements + reparat. mater	518	519	523	651	563
<b>Total :</b>	<b>46 927</b>	<b>51 569</b>	<b>54 984</b>	<b>59 670</b>	<b>52 649</b>
<b>Exportations (f.o.b.)</b>					
Alimentation	355	315	404	323	238
Energie	71 661	70 584	63 663	58 362	33 081
Matières premières	161	168	109	110	107
Produits semi-finis	660	618	492	1 173	1 111
Equipements agricoles	0	0	0	1	0
Equipements industriels	35	32	29	16	18
Biens de consommation non alimentaire	16	19	16	11	11
<b>Sous Total :</b>	<b>72 888</b>	<b>71 736</b>	<b>64 713</b>	<b>59 996</b>	<b>34 566</b>
Autres	0	0	0	0	0
<b>Total :</b>	<b>72 888</b>	<b>71 736</b>	<b>64 713</b>	<b>59 996</b>	<b>34 566</b>
dont : exportations hors hydrocarbures	1 227	1 153	1 050	1 634	1 485
	(En pourcentage)				
En proportion du total des importations (non compris imp. s/paiements et réparat. matériels)					
Alimentation	20,0	16,6	16,5	17,9	17,2
Equipements industriels	32,5	25,1	28,0	30,7	31,4
Biens de consommation non alimentaire	14,8	18,4	19,4	16,8	15,8
En proportion du total des exportations :					
Exportations hors hydrocarbures	1,7	1,6	1,6	2,7	4,3

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

## TABLEAU 18 : EXPORTATIONS DES HYDROCARBURES

	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Pétrole brut</b>					
Valeur (millions US \$)	28 744,8	27 750,4	24 326,5	18 343,2	10 037,7
dont : Rapatriement des bénéfices	3 914,5	5 608,0	5 170,4	4 315,9	2 560,7
Volume (millions de barils)	254,6	250,4	222,2	184,5	194,3
(millions de tonnes métriques)	32,4	31,9	28,4	23,6	24,2
Prix d'unité (US \$ par baril)	112,9	111,0	109,5	100,2	53,1
<b>Condensât</b>					
Valeur (millions US \$)	5 495,9	4 698,2	4 838,6	3 886,7	2 236,7
dont : Rapatriement des bénéfices	229,5	173,2	198,3	350,7	361,0
Volume (millions de barils)	53,1	45,6	48,4	42,9	44,2
(millions de tonnes métriques)	5,9	5,1	5,4	4,8	5,0
Prix d'unité (US \$ par baril)	103,6	103,3	99,9	90,7	49,7
<b>Produits pétroliers raffinés</b>					
Valeur (millions US \$)	11 971,8	11 044,7	10 906,3	13 195,2	6 789,8
Volume (millions de barils)	106,7	97,7	101,4	132,0	128,8
(millions de tonnes métriques)	13,5	12,4	12,8	16,7	16,8
Prix d'unité (US \$ par baril)	112,2	113,1	107,6	100,0	52,7
<b>Gaz de pétrole liquéfié (GPL)</b>					
Valeur (millions US \$)	5 202,8	4 775,8	4 389,6	5 203,4	2 687,8
dont : Rapatriement des bénéfices	426,6	251,4	202,8	291,5	275,9
Volume (millions de barils)	65,4	59,8	58,0	78,6	82,2
(millions de tonnes métriques)	8,0	5,5	5,3	7,2	7,6
Prix d'unité (US \$ par baril)	79,5	79,9	75,6	68,2	32,7
<b>Gaz naturel liquéfié (GNL)</b>					
Valeur (millions US \$)	6 670,9	6 500,0	6 041,5	7 396,2	4 700,4
Volume (millions de m3 )	27,3	24,2	23,0	28,5	26,6
Volume (billions de BTU)	636,8	565,2	538,7	666,0	620,7
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	10,5	11,5	11,2	11,1	7,6
<b>Gaz naturel (GN)</b>					
Valeur (millions US \$)	13 575,6	15 814,6	12 823,7	10 336,9	6 628,3
dont : Rapatriement des bénéfices	402,9	309,3	339,6	297,4	523,6
Volume (milliards de m3)	35,7	37,3	32,7	27,4	27,4
Volume (billions de BTU)	1 339,7	1 399,5	1 224,6	1 029,1	1 021,9
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	10,1	11,3	10,5	10,0	6,5
<b>Recettes totales des hydrocarb.(millions US\$)</b>	<b>71 661,8</b>	<b>70 583,7</b>	<b>63 326,2</b>	<b>58 361,6</b>	<b>33 080,7</b>
dont : Part des associés (hydrocarbures)	4 973,5	6 341,9	5 911,1	5 255,5	3 721,2
(En pourcentage du total des exportations)					
Pétrole brut	40,1	39,3	38,4	31,4	30,3
Autres	59,9	60,7	61,6	68,6	69,7
Condensât	7,7	6,7	7,6	6,7	6,8
Produits pétroliers raffinés	16,7	15,6	17,2	22,6	20,5
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	7,3	6,8	6,9	8,9	8,1
Gaz naturel liquéfié (GNL)	9,3	9,2	9,5	12,7	14,2
Gaz naturel (GN)	18,9	22,4	20,3	17,7	20,0

Source : Ministère de l'Énergie

**TABLEAU 19 : ENCOURS ET STRUCTURE  
DE LA DETTE EXTERIEURE**

	2011	2012	2013	2014	2015
	(En milliards de dollars EU)				
Crédits multilatéraux	0,008	0,007	0,002	0,002	0,001
Émissions obligataires	0,100	0,100	0,100	0,100	0,000
Crédits bilatéraux	2,442	1,780	1,498	1,175	0,873
Crédits gouvernementaux directs	1,800	1,288	1,189	0,951	0,755
Crédits acheteurs & fourn. assurés	0,642	0,492	0,309	0,224	0,118
Crédits financiers	0,283	0,234	0,128	0,112	0,101
Crédits financiers & Crédits-bails	0,283	0,234	0,128	0,112	0,101
Opérations de reprofilage	-	-	-	-	-
Financement d'acomptes	-	-	-	-	-
Crédits commerciaux non assurés	0,003	0,003	0,000	0,000	0,000
Crédits fournisseurs	0,003	0,003	0,000	0,000	0,000
Autres crédits	-	-	-	-	-
Crédits de rééchelonnement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Créanciers officiels	-	-	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total :</b>	<b>2,836</b>	<b>2,124</b>	<b>1,728</b>	<b>1,389</b>	<b>0,975</b>
Soutien de maisons mères à leurs filiales en Algérie *	0,432	0,365	0,340	0,371	0,222
<b>Total dette à moyen et long termes</b>	<b>3,268</b>	<b>2,489</b>	<b>2,068</b>	<b>1,760</b>	<b>1,197</b>
Dettes à court terme **	1,142	1,205	1,328	1,975	1,823
<b>Total de la dette extérieure</b>	<b>4,410</b>	<b>3,694</b>	<b>3,396</b>	<b>3,735</b>	<b>3,020</b>

\* A la balance des paiements, le soutien à terme des maisons mères à leurs filiales en Algérie est inclus dans la rubrique "Investissements directs étrangers"

\*\* D'une durée initiale d'une année et moins

Source : Banque d'Algérie